Collection Sciences sociales et sida

De la recherche en collaboration à la recherche communautaire

Un guide méthodologique

Elise Demange
Emilie Henry
Marie Préau

anRS
Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales
Agence autonome de l'Inserm

PLUS COALITION INTERNATIONALE SIDA

De la recherche en collaboration à la recherche communautaire

Un guide méthodologique

Maquette : Alban Perinet
Crédit Photo : Daniel Herard

Collection Sciences sociales et sida

De la recherche en collaboration à la recherche communautaire

Un guide méthodologique

Elise Demange
Emilie Henry
Marie Préau

anRS
Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales
Agence autonome de l'Inserm

PLUS COALITION INTERNATIONALE SIDA

Les auteurs

Elise Demange est docteure en sciences politiques et post-doctorante au sein de l'UMR 912 Inserm/IRD SESSTIM. Elle s'intéresse à la gouvernance nationale et internationale du sida dans les pays africains. Elle a travaillé pendant une année sur l'élaboration du guide au sein de l'équipe du programme recherche de Coalition PLUS.

Emilie Henry est responsable du programme de recherche communautaire de Coalition PLUS. Elle est investie depuis plus de dix ans dans la lutte contre le VIH/sida auprès d'organisations communautaires. Ses domaines d'intérêt sont la santé et la mobilisation communautaire ainsi que le renforcement des capacités des acteurs de terrain.

Marie Préau est professeure de psychologie sociale de la santé au sein du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRePS) de l'Université Lumière Lyon 2 et chercheure associée à l'Unité Inserm U912 SESSTIM. Elle s'intéresse aux problématiques psychosociales du vécu et de la prévention de l'infection par le VIH et elle est impliquée dans différentes recherches communautaires en France (ANRS DRAG) et à l'international (Partages, ANRS Ipergay).

Pour citer cet ouvrage :

Demange E., Henry E., Préau M. *De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique.* Paris. ANRS/Coalition Plus. Coll. Sciences sociales et sida. 2012

L'introduction doit être citée de la manière suivante :

Demange E., Henry E., Bekelynck A., Préau M. Petite(s) histoire(s) de la recherche communautaire. Dans Demange E., Henry E., Préau M. *De la recherche en collaboration à la recherche communautaire.* Un guide méthodologique. Paris. ANRS/Coalition Plus. Coll. Sciences sociales et sida. 2012

ANRS
101 rue de Tolbiac 75013 Paris
Tel : 33 (0) 1 53 94 60 00
Fax : 33 (0) 1 53 94 60 01
www.anrs.fr

Coalition PLUS
TOUR ESSOR 14 rue Scandicci 93500 Pantin
Tel : 33 (0) 1 77 93 97 12
Fax : 33 (0) 1 77 93 97 09
www.coalitionplus.org

© ANRS, Collection Sciences Sociales et Sida, Paris, 2012

ISBN 978-2-910143-25-1

Le contenu de cet ouvrage est publié sous la seule responsabilité de leurs auteurs

Comité éditorial

Sous la présidence de France Lert (INSERM-UVSQ, UMRS 1018, France)

Mamadou Cissé (ARCAD/SIDA et Coalition PLUS, Mali), Véronique Doré (ANRS, France), Hakima Himmich (ALCS et Coalition PLUS, Maroc), Nikos Kalampalikis (GRePS, Université Lumière Lyon 2, France), Jean-Marie Le Gall (AIDES et Coalition PLUS, France), Joanne Otis (CReCES UQAM, Canada), Gilles Pialoux (Hôpital Tenon APHP et Université Paris VI UPMC, France), Isabelle Porteret (ANRS, France), Laurence Quinty (ANRS, France).

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide.

- L'ensemble des membres du groupe Partages.
- L'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens et/ou du travail d'observation et dont les réflexions et les expériences ont alimenté les contenus des fiches (voir la liste des entretiens en annexe).
- Ceux et celles qui ont participé au pré-test de l'outil en nous apportant leurs commentaires constructifs à l'étape de relecture : Mélina Bernier, Sarah Fielden, Gabriel Girard, Romain Hurand, Marion Mora, Veronica Noseda, Céline Schaer, Arnaud Simon et Emmanuel Trenado.
- Les membres du comité éditorial et tout particulièrement France Lert pour le soutien continu apporté à la réalisation de ce guide.
- Anne Bekelynck pour sa contribution à l'introduction du guide.
- Jude Sweeney, Isabelle Porteret, Anna Laura Ross, Sarah Fielden pour leur travail sur la version anglaise du guide.
- Les services Santé Publique, Sciences de l'Homme et de la Société, Recherches dans les Pays en Développement et Information Scientifique et Communication de l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales ainsi que le secrétariat de Coalition PLUS pour leur implication, leur soutien et leur collaboration.

SOMMAIRE

Préface 8
Une réflexion engagée

Mode d'emploi 11

Introduction – Petite(s) histoire(s) de la recherche communautaire 15

Partie 1.
Réflexions sur la recherche communautaire et son intérêt **27**

Fiche 1 – Tour d'horizon des idées reçues sur la recherche communautaire 31
Fiche 2 – Défis et atouts de la recherche communautaire 39

Partie 2.
Développer et organiser le partenariat de recherche **49**

SECTION 1. Savoir-être de la recherche en collaboration – confiance, ouverture et valorisation de l'autre 51
Fiche 3 – Se connaître pour faciliter la reconnaissance mutuelle 53
Fiche 4 – Construire la confiance et la réciprocité entre partenaires 61
Fiche 5 – Faciliter la rencontre entre les deux milieux 69

SECTION 2. Savoir-faire du partenariat – modalités et structuration de la collaboration 79
Fiche 6 – Structure et fonctionnement des recherches collaboratives 81
Fiche 7 – La formalisation d'un cadre de travail commun : les chartes et conventions de collaboration 93

Partie 3.
Les étapes de la recherche communautaire – comment travailler ensemble **101**

SECTION 1. Réunir les conditions humaines et matérielles de la recherche 103
Fiche 8 – Choisir ses partenaires 105
Fiche 9 – Les spécificités du financement de la recherche communautaire 115

SECTION 2. Construire le contenu scientifique de la recherche 123
Fiche 10 – Du constat du problème au choix des modalités de recherche 125
Fiche 11 – Définir le protocole de recherche 135
Fiche 12 – Construire les outils de la recherche 145

SECTION 3. Anticiper la mise en œuvre de la recherche 153
Fiche 13 – Le recueil de données – intervenants et/ou enquêteurs 155
Fiche 14 – La formation des enquêteurs et intervenants 167
Fiche 15 – Lieux d'enquête et suivi 175

SECTION 4. Créer le dialogue entre les résultats de recherche et l'action 183
Fiche 16 – L'analyse des données – processus continu, étape de clôture 185
Fiche 17 – La valorisation des résultats et les publications 193

Annexes **206**

PRÉFACE

Pour une réflexion engagée

Depuis le début de l'épidémie de VIH/sida, les trajectoires des activistes et des chercheurs se sont croisées régulièrement, entrechoquées parfois, complétées assurément. Identification du virus, premier test de dépistage, prise en compte des facteurs sociaux et structurels de l'épidémie, lutte acharnée pour la mise à disposition de traitements : les interactions entre chercheurs et activistes ont été déterminantes dans la mise en œuvre des premières réponses à l'épidémie de VIH. Qu'elle soit fondamentale ou appliquée, la recherche sur l'infection à VIH est intimement liée à l'action. Les échanges entre acteurs communautaires et chercheurs sont aussi déterminants pour faire avancer les connaissances.

Dans de nombreux contextes, ce sont les acteurs communautaires qui ont alerté les décideurs et le grand public sur la situation de grande vulnérabilité de certains groupes à l'égard du VIH et qui ont ouvert la voie à de nombreuses recherches. Au sein de l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales (ANRS), les représentants associatifs se sont progressivement fait une place dans les différents comités scientifiques ou de gouvernance de l'agence et leur légitimité à discuter les questions et des projets de recherche est à présent tout à fait reconnue.

Après une mobilisation décennale des associations sur le plaidoyer associatif au sein de la science, pourquoi et comment aller plus loin ?

Les enjeux émergents en matière de recherche en prévention, mais aussi autour de la prise en charge du VIH posent des questions de recherche auxquelles il est difficile de répondre sans une implication réelle des communautés. Il en est ainsi de la recherche sur la prophylaxie pré-exposition, le traitement comme prévention, de nouvelles stratégies d'éradication de l'infection, mais aussi l'ensemble des recherches portant sur les populations décrites comme les « plus à risques » d'infection au VIH. Par ailleurs, la collaboration entre chercheurs et acteurs communautaires est un moteur certain de l'innovation. Innovation dans les questions de recherche posées en mettant à profit la connaissance du terrain des communautés, innovation en matière de méthodes en développant notamment les recherches interventionnelles, innovation enfin en termes d'utilité sociale en visant à la fois publications scientifiques et transposition des résultats de recherche dans l'action.

Les projets de recherche en collaboration répondent à ces nouveaux enjeux. Ces dernières années, l'ANRS qui a initialement vocation à soutenir des projets portés par des acteurs scientifiques a vu se multiplier les projets émanant d'équipes mixtes associant chercheurs et acteurs associatifs. L'Agence a fait le choix d'encourager ces initiatives et de les soutenir en créant un environnement favorable à leur émergence. Plusieurs recherches ont ainsi été financées sur le dépistage rapide (ANRS Com'test, ANRS DRAG), la réduction des risques liés à l'usage de drogue (ANRS AERLI) ou encore sur la question du partage du statut sérologique (Partages). Associé à ces engagements financiers, un groupe de travail a été créé en 2010 à l'ANRS visant à soutenir cette dynamique et stimuler l'émergence de nouveaux projets. Il est composé de chercheurs issus de nombreuses disciplines et de représentants associatifs.

Aller plus loin dans la collaboration, c'est poursuivre sur cette lancée et amener davantage d'acteurs à s'engager dans la recherche communautaire, une démarche de collaboration où chercheurs et acteurs communautaires mènent ensemble une recherche guidée par les besoins des communautés. Dans les milieux francophones, cette recherche jouit d'une reconnaissance relativement récente et encore timide. Elle s'y caractérise par la participation de communautés préalablement organisées et vise la transformation sociale. En complémentarité avec une recherche aux formes plus académiques qui a montré toute sa pertinence, la recherche communautaire peut certainement contribuer à aider la communauté scientifique et le monde associatif à avancer vers un but commun : une réponse efficace et durable à l'épidémie de VIH/sida. Elle doit pour cela se caractériser par la même exigence de rigueur et de qualité scientifiques.

Les collaborations de recherche entre milieux de recherche et acteurs communautaires posent de nouveaux défis qu'il est important de ne pas sous-estimer. Comment impliquer encore plus les communautés ? Comment concevoir et mener une recherche qui puisse être valorisée à la fois scientifiquement et dans l'action ? Comment travailler ensemble dans le respect des compétences de chacun ? Pour permettre à de nouveaux acteurs de s'engager dans ces collaborations, il est nécessaire de poser les termes du débat et de commencer à proposer des outils méthodologiques.

Nous remercions l'équipe du groupe Partages d'avoir initié cette réflexion et conçu ce guide. Les témoignages, expériences et outils qu'il propose constituent une matière riche qui permettra à ceux qui éprouvent de l'intérêt pour la recherche en collaboration de trouver des réponses à leurs questions. Cet ouvrage sera utile à ceux qui, engagés dans des collaborations, se situent dans une démarche réflexive. Il donnera aux autres l'envie de franchir le pas. Nous nous réjouissons aussi que cet ouvrage ne se base pas uniquement sur l'expérience française, qu'il soit l'initiative d'un groupe de travail international et pensé pour être utile dans des contextes variés. L'éventail de recherches auquel il est fait référence montre que ces formes de collaborations sont pertinentes de la recherche en sciences sociales à la recherche clinique et de la recherche descriptive à la recherche interventionnelle. La recherche communautaire et ses résultats ne sont pas non plus sans impacter les orientations/questions prioritaires de la recherche fondamentale.

La recherche communautaire est encore un champ en développement. Comme le montre ce guide, il n'existe certainement pas « un » modèle mais des possibilités multiples de penser la collaboration et ses modalités. Il appartient aux équipes de faire preuve de créativité en adaptant leur méthodologie de travail à leurs questions de recherche et à leurs objectifs opérationnels.

Françoise Barré-Sinoussi
Prix Nobel de Médecine
INSERM, Institut Pasteur de Paris

Jean-François Delfraissy
Directeur de l'ANRS

MODE D'EMPLOI DU GUIDE

De la pratique à la théorie

L'idée d'un guide méthodologique sur les recherches en collaboration est le fruit d'une véritable expérience de recherche collaborative menée dans 5 pays sur le thème du statut sérologique. La recherche Partages, au-delà du thème délicat de la dicibilité, nous a profondément interrogés sur les enjeux de la collaboration, dans des contextes différents. Cette recherche a en effet été construite et mise en œuvre dans un étroit partenariat entre des associations membres de Coalition Plus (Canada, Équateur, France, Mali, Maroc, République Démocratique du Congo, Roumanie) et des universitaires de chaque pays.

Pourquoi un guide pratique et méthodologique ?

Dans le monde de la recherche sur le VIH/sida, le renouveau des enjeux autour de la prévention et la prise en charge du VIH (PrEP, traitement comme prévention, aspects sociaux du VIH/sida) ainsi que les orientations stratégiques au niveau international (recentrage sur les populations dites « les plus à risques » face à l'épidémie), conduisent à un intérêt croissant pour la recherche dite communautaire, ou plus largement pour les collaborations chercheurs/acteurs communautaires en matière de recherche. Il paraît ainsi clair que la recherche ne pourra avancer sur ces questions qu'avec une implication réelle des communautés dans les projets et les essais d'intervention. De plus en plus nombreuses, les expériences de recherche communautaire gagnent à être capitalisées afin d'aider les chercheurs et les acteurs associatifs à s'engager en collaboration, et à mener à bien ces projets dans les meilleures conditions possibles. En effet, les enjeux soulevés par ce type de recherches dépassent les questionnements, défis ou obstacles habituellement rencontrés dans la mise en œuvre de recherches « académiques ». Un nombre croissant de chercheurs et d'acteurs communautaires sont ainsi à la recherche d'orientations et d'outils pratiques pour travailler ensemble.

À quoi sert-il ?

Cet outil pratique invite les lecteurs (acteurs associatifs, chercheurs, enseignants-chercheurs, organismes communautaires et de recherche, financeurs et partenaires techniques) à réfléchir aux questions soulevées par une démarche de recherche communautaire. Il propose des pistes concrètes sur la construction des partenariats chercheurs/communautaires, sur les modalités de mise en œuvre de ces recherches, et sur la manière de travailler ensemble.

À qui sert-il ?

Cet ouvrage est avant tout destiné aux acteurs engagés ou souhaitant s'engager dans des recherches communautaires, c'est-à-dire à deux publics prioritaires : les chercheurs et les associations communautaires. Pistes pratiques et réflexions ont été conçues dans le but d'aider ces deux publics à trouver les ressources nécessaires pour mener à bien des recherches en partenariat et, au préalable, leur en donner l'envie et leur en montrer l'intérêt.

Plus largement, nous espérons que l'ensemble des acteurs engagés de près ou de loin dans la recherche notamment sur le sida trouvera un intérêt à ce guide : les financeurs de la recherche ; les organisations internationales – qui accordent à la participation communautaire une place toujours croissante ; les pouvoirs publics – qui développent eux aussi des recherches en partenariat tournées vers l'action et sont des acteurs clefs pour la traduction des résultats de la recherche en action.

Comment le guide a-t-il été élaboré ?

Ce guide est une initiative des membres de la recherche Partages. Il repose donc largement sur les expériences des acteurs de cette recherche. Au-delà de Partages, les expériences des membres et des partenaires de Coalition Plus et du groupe « recherche communautaire » de l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales (ANRS) en France ont permis de nourrir ce guide (voir la liste des contributeurs en annexe).

Vécus et pratiques ont été recueillis par le biais d'entretiens semi-directifs conduits avec différents acteurs impliqués dans la réflexion et/ou la mise en place de recherches en collaboration, principalement dans des pays francophones (Burkina-Faso, Canada, Equateur, France, Mali, Maroc, République démocratique du Congo, Roumanie, Suisse). Les acteurs interviewés sont pour une large part des acteurs associatifs ou universitaires, mais on compte aussi des financeurs de la recherche, organisations internationales ou programmes nationaux.

Des données ont également été recueillies par l'observation et la participation à diverses recherches communautaires (en France, au Maroc et en Roumanie). Dans sa version finale, le guide a été pre-testé auprès de chercheurs et d'acteurs associatifs faisant partie du public cible.

Que contient le guide ? Comment s'en servir ?

Ce guide tente d'appréhender un éventail de plus en plus large de recherches conduites actuellement dans le cadre de partenariats entre chercheurs et acteurs communautaires, des sciences sociales à la recherche clinique. Il s'adresse à un public varié. L'objectif est que chacun y trouve des idées pour faciliter la mise en œuvre de ces recherches, et pour ceux venus au guide par curiosité, qu'ils y trouvent l'envie de poursuivre la lecture et de s'impliquer dans des recherches communautaires.

Le guide peut être utilisé de diverses manières. Le lecteur pourra en avoir une lecture linéaire, celle d'un ouvrage passant progressivement de la réflexion générale aux étapes les plus concrètes de la mise en place d'une recherche communautaire. Il pourra aussi choisir dans le guide les informations répondant à un besoin précis, à travers des fiches thématiques conçues pour être aussi utilisées indépendamment les unes des autres.

Dans son ensemble, le guide aborde les étapes clés de la mise en place d'une recherche en partenariat, les enjeux, les freins et difficultés potentielles, mais aussi les facteurs facilitant, et les « bonnes pratiques ». Une première partie invite à une réflexion d'ensemble sur la recherche communautaire, son intérêt, les défis à relever par ceux qui s'y engagent. Une seconde partie propose des pistes pour la construction d'un partenariat, depuis les pratiques pouvant faciliter la rencontre entre les deux milieux, jusqu'aux formes concrètes que prennent les collaborations. La dernière partie aborde les spécificités de la collaboration et de la recherche communautaire pour chacune des principales étapes, du choix des partenaires aux différentes formes de valorisation des résultats et à leur transformation en actions.

Au sein de chaque partie, les fiches qui composent ce guide présentent des éléments de contenu similaires. On trouvera notamment :

- Des témoignages d'acteurs engagés dans la recherche communautaire.
- Des pistes et des expériences de « bonnes pratiques » *(lessons learned)* issues de recherches en partenariat.
- Des outils pratiques pouvant être mobilisés pour construire et faciliter la collaboration.
- Des pistes de réflexion et des éléments plus théoriques sur la recherche communautaire.
- Des références bibliographiques pour aller plus loin, le guide ne prétendant aucunement à l'exhaustivité sur les points traités.

Les fiches s'articulent autour de textes, d'encadrés pratiques ou théoriques, mais aussi de « mémos » mettant en évidence les éléments à retenir, ou encore de listes de questions à se poser pour avancer dans la collaboration.

Cet outil s'est inspiré d'autres outils existants auxquels nous renvoyons dans le cadre des rubriques bibliographiques de chacune des parties. Il se veut complémentaire de ces outils en mettant l'accent sur les expériences vécues et les pistes pratiques.

Parcourir le guide à travers ses symboles. Guide de lecture

Vous trouverez dans le guide plusieurs symboles, souvent rattachés à des encadrés. Ils symbolisent :

Une **action** à mettre en place

Une réflexion ou une piste pratique de nature **méthodologique**

Une réflexion **théorique**

Des **questions** à se poser

Des **références bibliographiques** pour aller plus loin

Des **leçons apprises dans le cadre de recherches en collaboration** déjà mises en œuvre

Des **verbatim**, paroles de chercheurs ou d'acteurs communautaires.

INTRODUCTION

Petite(s) histoire(s) de la recherche communautaire

Introduction. Petite(s) histoire(s) de la recherche communautaire [1]

La recherche communautaire est née d'une rencontre et d'un rapprochement progressif entre les chercheurs et des organisations communautaires, qui développent de plus en plus d'activités de recherche. Tout en utilisant une méthodologie lui apportant la reconnaissance scientifique, elle s'inscrit dans une démarche spécifique : la démarche communautaire.

1 La communauté et la démarche communautaire, socles de la recherche communautaire

La recherche communautaire s'inscrit dans la continuité de la démarche communautaire. Elle pose la question de savoir qui est la communauté, et qui la *représente*. Nous proposons ici quelques pistes quant au sens de ces termes. Ceux qui souhaiteront aller plus loin se réfèreront à la partie « bibliographie » de la fiche pratique.

► Qu'est-ce que la communauté ?

Dans le langage courant, le terme de « **communauté** » renvoie aussi bien à des communautés identitaires qu'au terme très général de « community-based organisations », dans lequel les « communautés » renvoient à des « populations » au sein desquelles les individus partagent objectivement des caractéristiques communes. Ils peuvent par exemple partager un même lieu d'habitation et/ou être affectés par un même problème.

Les premières réflexions sur la communauté sont apparues à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle. Elles insistent sur la communauté comme une entité naturelle, issue d'un lien affectif, émotionnel ou traditionnel entre ses membres (Tönnies, 2010 ; Weber, 2003 ; Eboko *et al.,* 2011).

Depuis la seconde moitié du 20ème siècle, sa conception a évolué : une communauté n'existe pas réellement en soi, mais est le résultat d'une construction sociale, dans laquelle les individus reconnaissent une identité en commun qui les différencie du reste de la population ou du groupe.

1 L'introduction a été rédigée avec le concours d'Anne Bekelynck. Elle doit être citée de la manière suivante : Demange E., Henry E., Bekelynck A., Préau M. Petite(s) histoire(s) de la recherche communautaire. Dans Demange E., Henry E., Préau M. *De la recherche en collaboration à la recherche communautaire.* Un guide méthodologique. Paris. ANRS/Coalition Plus. Coll. Sciences sociales et sida. 2012

Plusieurs définitions du terme « communauté » ont été proposées :

- ***La « communauté naturelle » est fondée sur des liens préexistants (géographiques, sociaux).***

  Elle renvoie par exemple à toutes les personnes ayant de mêmes pratiques, comme les travailleurs du sexe, ou une même maladie, comme les personnes vivant avec le VIH. Cette communauté « naturelle » n'est pas « vécue par les individus », elle est souvent posée par un observateur extérieur.

- ***La « communauté socialement construite » est fondée sur un sentiment d'appartenance, d'identification et sur des normes, valeurs ou besoins partagés.***

  On est par exemple en présence d'une « communauté socialement construite » quand des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes se reconnaissent une identité gay, ont conscience d'appartenir à un même groupe, de partager des mêmes normes ou pratiques, d'être confrontés à de mêmes enjeux.

- ***La « communauté organisée » repose sur des institutions communes. Ses membres s'engagent dans une action commune, selon une intentionnalité collective.***

  Des gays organisés dans une association pour défendre leurs droits dans leur pays constituent une communauté organisée.

Les chercheurs engagés dans la recherche communautaire se reconnaissent dans cette interprétation de la communauté comme entité organisée. Par exemple, pour MacQueen *et al.* (2001), la communauté *« est un groupe de gens aux caractéristiques diverses, qui sont liés par des liens sociaux, partagent des perspectives communes, et s'engagent dans des actions communes dans un même lieu ou milieu ».*

Une communauté organisée peut prendre la forme d'une « organisation communautaire » ou « **association communautaire** ». **Celle-ci est une association à but non lucratif ou organisation non gouvernementale qui répond à une démarche et à un état d'esprit bien particulier, la « démarche communautaire ».**

Dans le contexte du VIH/sida, les homosexuels masculins qui ont été les premiers reconnus comme frappés par le sida se sont très vite organisés pour mobiliser la recherche et la profession médicale, lutter contre les tentations discriminatoires et promouvoir la solidarité au sein d'un groupe menacé par la maladie. Ils ont rapidement étendu leur démarche vers d'autres groupes également très concernés comme les travailleur-euses du sexe, les minorités nationales, culturelles ou ethniques ou encore les usagers de drogue. Ils ont soutenu l'émergence de mouvements collectifs là où les obstacles légaux ou sociaux empêchent la construction de liens collectifs, en dépit de pratiques et de conditions communes. Cette structuration en communautés organisées demeure fragile malgré l'émergence d'organisations autonomes.

► Qu'est-ce que la démarche communautaire ?

La **démarche communautaire** renvoie à la volonté d'acteurs concernés qui se mobilisent et défendent des intérêts communs qui sont mal pris en charge par la société dans son ensemble. Ces acteurs agissent pour *« faire » ensemble.*

La démarche communautaire (Spire *et al.,* 2010) :

- Se fonde sur la mobilisation des groupes concernés, qui expriment des intérêts et des besoins ;
- Réside dans l'idée de ne pas seulement faire « pour » mais bien de faire « pour, par et avec la communauté » ;

- Répond à une démarche ascendante (des membres de la communauté vers les sphères du pouvoir politique) ;
- Mobilise le savoir profane et l'expérience individuelle et collective ;
- Promeut l'empowerment et l'autonomie des individus et des groupes ;
- Vise une transformation sociale, notamment la reconnaissance des droits, besoins et expressions des minorités.

► Qu'est-ce que la recherche communautaire ?

La recherche communautaire s'inscrit dans la continuité des principes de la démarche communautaire (Morin *et al.,* à paraître), mais aussi de branches disciplinaires comme la psychologie communautaire. Cette dernière envisage les individus dans leur environnement social et cherche à promouvoir la justice sociale en se fondant sur la participation des personnes issues de la communauté (Rappaport, 1987 ; Rappaport et Seidman, 2000).

La recherche communautaire est une recherche en collaboration entre chercheurs et acteurs communautaires, qui s'inscrivent tous dans un partenariat équilibré. Les partenaires apportent chacun leurs propres expertises, et partagent les responsabilités. La recherche communautaire est issue des besoins des groupes concernés et vise à leur apporter une réponse en associant démarche scientifique et action.

Elle a un double objectif :

La recherche communautaire est avant tout une démarche de collaboration. Chercheurs et acteurs communautaires font *ensemble* une recherche guidée par les besoins des groupes concernés et visant la transformation sociale.

- ***Un objectif scientifique :*** contribuer aux progrès des connaissances en offrant l'accès à de nouvelles informations et à une diversité d'analyses.

Cette contribution à la connaissance est particulièrement prégnante dans le cas de groupes minoritaires, pour lesquels les savoirs existants sont non pertinents et qui relèvent d'approches, de concepts et de modes d'investigations spécifiques.

- ***Un objectif d'utilité sociale :*** renforcer les capacités des communautés impliquées et transformer les résultats des recherches en actions.

Des chercheurs nord-américains spécialisés en recherche communautaire dans le domaine de la santé ont relevé plusieurs principes propres à ce type de recherche. Ces derniers sont notamment que la recherche communautaire (Israël *et al.,* 2005 : 7-9) :

- Se fait avec des communautés constituées ;
- Utilise et soutient les forces et ressources des communautés ;
- S'appuie sur un partenariat équilibré ;
- Encourage le renforcement des capacités entre partenaires ;
- Intègre le passage des connaissances à l'action ;
- Traite de problèmes considérés comme primordiaux par les communautés engagées dans la démarche, selon une approche globale de la santé ;
- Implique des allers-retours entre partenaires à toutes les étapes du processus ;
- Communique les résultats de la recherche à l'ensemble des partenaires, qui eux-mêmes diffusent ces résultats ;
- Est un engagement sur le long terme.

La recherche communautaire est toujours tournée vers l'action. Elle peut prendre plusieurs formes (→ fiche 10) :

■ ***Des recherches associées à une transformation sociale immédiate***

Ces recherches ont directement pour objet des interventions auprès et avec des publics concernés. Elles visent le changement de pratiques existantes ou l'émergence de nouvelles pratiques mobilisant les compétences de la communauté. C'est par exemple le cas de ANRS Com'Test[2] ou de ANRS Drag, qui évaluent le dépistage rapide du VIH pratiqué par des acteurs communautaires.

■ ***Des recherches visant potentiellement une transformation sociale a posteriori***

Ces recherches ont pour objectif d'expliquer ou de comprendre les déterminants des pratiques actuelles (contexte socio-politique, déterminants psycho-sociaux, etc). Des interventions pourront être mises en place une fois les résultats de la recherche connus. C'est par exemple le cas de Partages, qui cherche à comprendre les conditions dans lesquelles les personnes annoncent et discutent ou non leur séropositivité avec leurs proches. Une fois ces conditions connues, des actions de soutien adaptées pourront être mises en place.

Evolution du terme « recherche communautaire » en contexte anglophone et francophone

La recherche communautaire plonge en partie ses racines en psychologie sociale, dans les premières « *recherches action* » menées dans les années 1940 aux Etats-Unis par Kurt Lewin, et dans les « *recherches participatives* » qui ont émergé dans les années 1970 au Nord et au Sud.

En tant que tels, les concepts de « *community based research* » (CBR) et de « *community based participatory research* » (CBPR) se sont largement développés en Amérique du Nord à partir des années 1990. Ils renvoyaient aux pratiques collaboratives de chercheurs qui avaient pour objectif d'être plus proches des réalités et des besoins des populations étudiées. Au départ, le terme de « *community based (participatory) research* » désignait les recherches tournées vers la collaboration et la transformation sociale, aux côtés d'autres approches telles que les « *participatory action research* », « *cooperative inquiry* », « *feminist research* », « *participatory evaluation* », etc. Au cours des années 1990, cette notion s'est imposée comme étant la nouvelle appellation de référence pour désigner toute recherche liée aux communautés, que celles-ci soient ou non activement impliquées comme partenaires de recherche.

Face à cette extension du terme, des chercheurs travaillant en recherche communautaire sur la santé, autour de Barbara Israël, ont défini la CBPR en santé comme une « approche qui implique équitablement, par exemple, des membres de la communauté, des représentants d'organisations et des chercheurs dans tous les aspects du processus de recherche » (Israël *et al.,* 1998).

En contexte francophone, la recherche communautaire s'est tout d'abord développée et institutionnalisée au Québec, notamment à travers la création du programme « Recherche Communautaire » en 2004 financé par les IRSC (Instituts de Recherche en Santé du Canada), avant d'émerger en France à la fin des années 2000, introduite par les associations engagées dans la lutte contre le VIH/sida.

2 Les principales recherches mentionnées dans ce guide sont brièvement résumées en annexe.

2 La recherche communautaire, fruit d'une rencontre entre organisations communautaires et chercheurs

Le développement de la recherche communautaire est très récent notamment en France (→ encadré page précédente). Elle est le fruit d'une relation complexe et de longue durée entre le milieu de la recherche et le milieu associatif.

► Les chercheurs et le milieu associatif

La recherche sur le sida s'est d'emblée construite sur une assise communautaire entre malades, médecins, chercheurs et communautés pour comprendre une maladie inconnue. Depuis le début de l'épidémie de sida, les associations sont donc des partenaires privilégiés des chercheurs de diverses disciplines :

- Les associations ont surtout été mobilisées par les chercheurs lors de la collecte des données : pour recruter les enquêtés, faire adhérer les populations aux projets de recherche.

En Afrique par exemple, les nombreux centres de santé associatifs et les personnes qui bénéficient de leurs services sont mobilisés à la fois dans les essais cliniques et dans les recherches en sciences sociales.

- Des chercheurs ont participé à la création d'associations de lutte contre le sida. Leur engagement résulte d'une confrontation au sida dans leur trajectoire personnelle ou dans leur pratique professionnelle.

Dans le cadre de la lutte contre le sida, ces relations entre chercheurs et associations nourrissent les questions de recherche, qui sont imprégnées des réalités rencontrées par les associations dans leurs activités.

► Dans quels contextes les associations se sont-elles intéressées à la recherche ?

Face à une maladie rapidement mortelle touchant massivement des sous-groupes très particuliers et des modes de transmission inconnus, la recherche biologique et médicale a été d'emblée cruciale pour les groupes les plus exposés et les personnes infectées. C'est ce qui a très vite conduit les associations de lutte contre le sida à s'y intéresser (Barbot, 2002).

Au cours du temps, les objectifs des organisations communautaires diffèrent selon le contexte et la situation de la recherche dans le pays. Leurs motivations seront notamment différentes si les communautés sont déjà sur-investies par la recherche, ou si au contraire elles appellent à un plus grand investissement des chercheurs.

Les associations et la recherche, quand les communautés sont « sur-enquêtées »

Dans certains pays ou dans certaines communautés rendues vulnérables à l'épidémie, des travaux de recherche sont conduits depuis longtemps. Ce fut par exemple le cas de certains pays africains, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou l'Ouganda, où de nombreuses recherches sur les personnes séropositives ont eu lieu depuis le début des années 1990. C'est aussi le cas de certaines communautés, comme les gays.

Dans ces contextes où les membres des communautés sont très sollicités pour faciliter les contacts avec les personnes à inclure dans les travaux de recherche, plusieurs motivations ont conduit les associations à s'impliquer dans la recherche :

- Les associations souhaitent que les recherches répondent davantage et de façon plus immédiate aux besoins des communautés. La connaissance produite par la recherche semble parfois peu appropriable à court terme pour alimenter les actions en cours ou la réflexion sur de nouvelles actions.
- Les associations souhaitent s'assurer que les recherches ont des effets directs sur les communautés enquêtées elles-mêmes, et que ceux qui se sont prêtés à la recherche soient les premiers bénéficiaires de leurs retombées.
- Les associations souhaitent que la participation des enquêtés soit davantage valorisée.
- Les associations souhaitent s'assurer que les recherches se conforment réellement et pas seulement formellement aux exigences éthiques. Si une recherche conduite sous le couvert d'organisations communautaires manque à ses engagements éthiques envers les sujets participant à la recherche, c'est leur travail quotidien, la confiance et la relation entre la communauté et l'organisation qui sont en jeu.

Les associations et la recherche, quand les communautés sont « sous-enquêtées »

Dans d'autres pays, ou parmi certaines communautés, les recherches sont au contraire insuffisantes.

Il arrive ainsi que des logiques sociales, politiques ou même scientifiques fassent obstacle à la reconnaissance de la gravité d'une situation, à la prise en compte des besoins des personnes concernées et à tout apport de connaissance permettant de caractériser la situation et de proposer des réponses nouvelles. En Roumanie par exemple, l'implication des structures publiques dans la transmission nosocomiale du VIH chez les enfants, a fait du VIH un problème politique tabou, avec des répercussions sur la recherche. En France, la crainte de conséquences néfastes pour les populations concernées dans un contexte de forte politisation de la question de l'immigration d'une part, l'opposition à toute forme d'essentialisation culturelle des différences sociales d'autre part, ont fait obstacle à la reconnaissance de la gravité de la situation épidémiologique chez les migrants d'Afrique Sub-saharienne et à la définition de projets de recherche centrés sur la problématique immigration et VIH/sida.

Que les communautés soient « sur » ou « sous » enquêtées, les organisations communautaires interpellent les chercheurs afin que leurs besoins soient davantage pris en compte dans les agendas de recherche.

Dans ces contextes, la mobilisation associative pousse à la reconnaissance du problème et légitime une démarche scientifique dès lors que les personnes directement concernées en revendiquent la nécessité.

► Un souci commun pour une recherche plus éthique

L'intérêt des organisations communautaires pour la recherche a également été motivé par des difficultés éthiques rencontrées sur le terrain, particulièrement dans les pays africains aux débuts de la recherche sur le VIH/sida. Celle-ci n'était alors pas encore encadrée par des principes éthiques prenant en considération les conditions concrètes de participation des personnes dans des contextes de pauvreté, de dépendance et de non-respect des droits fondamentaux.

Par exemple, le consentement n'était parfois pas réellement « éclairé », les répondants ne comprenant pas réellement les conséquences pour eux-mêmes de leur participation à l'étude.

Les expériences des associations et le souci éthique croissant des chercheurs les ont conduits à codifier ensemble des principes éthiques.

En 2002, l'ANRS (Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales, France) publie ainsi une *Charte d'éthique de la recherche dans les pays en développement* (→ bibliographie). Cette même volonté a conduit les chercheurs à une collaboration renforcée avec les acteurs communautaires. L'éthique est ainsi l'un des domaines de la collaboration entre chercheurs et acteurs communautaires.

3 Quand les organisations communautaires se lancent dans l'enquête et deviennent aussi des acteurs de la recherche…

En parallèle de cet intérêt pour la recherche, l'évolution de leurs activités et des financements conduit les organisations communautaires à devenir des acteurs de la recherche. Certaines incluent même la recherche dans leurs objectifs et dans leurs organigrammes.

► Un investissement ancien dans les études et enquêtes : du diagnostic au suivi-évaluation.

Les activités de diagnostic et de suivi-évaluation sont depuis longtemps partie intégrante des activités des organisations communautaires. Elles sont centrées sur les projets de l'association dans le cadre du « cycle de projet[3] ». Dans cette perspective, des études sont menées pour réaliser un état des besoins en préalable de la mise en œuvre d'une action : c'est le diagnostic. L'activité de suivi-évaluation, quant à elle, vise davantage à maximiser les effets de l'action menée.

Les études de diagnostic comme les évaluations peuvent mobiliser des outils proches de ceux que l'on trouve dans la recherche : questionnaires, observations, entretiens approfondis (individuels, groupes témoins). Il s'agit ici pour beaucoup d'associations d'une porte d'entrée vers le monde de l'enquête, et de points d'appui méthodologiques pour s'introduire dans des activités de recherche.

► Spécialisation des compétences et création de départements de recherche

Le développement des enquêtes et études conduit à l'accroissement des compétences et à une spécialisation. Quand la recherche devient une activité à part entière de l'organisation, sa structure s'adapte. Des départements de recherche, suivi et évaluation se mettent en place.

Le récipiendaire principal du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Roumanie a ainsi aidé l'association ARAS (Asociata Romana Anti-Sida) à mettre en place une unité de suivi, évaluation et recherche en 2007. Le suivi-évaluation, qui était jusque là effectué par chaque responsable de projet, est alors concentré au sein d'une unité spécialisée.

À AIDES, la nécessité de données solides à la fois sur les besoins des communautés et des individus, et sur la pertinence des interventions mises en œuvre, ont conduit à la création d'un département « Méthodologie, Innovation, Recherche, Evaluation » (MIRE) en 2007.

3 La « gestion de cycle de projet » consiste à envisager le projet sous forme de cycle, et non de déroulement continu. Ce cycle se compose de plusieurs phases par exemple : programmation – identification/diagnostic – formulation – mise en œuvre – évaluation. Tout au cours du cycle, un suivi du projet est mis en œuvre, qui facilite son évaluation.

4 Les acteurs publics, troisième partenaire de la recherche communautaire ?

Recherche en partenariat, la recherche communautaire s'est construite dans l'interaction entre communautés et chercheurs. Sa finalité orientée vers l'action conduit cependant à s'interroger sur la place des acteurs publics, qui sont les décideurs et financeurs des interventions, dans le partenariat :

- La recherche communautaire peut-elle élargir ses partenariats aux acteurs publics, nationaux ou internationaux (Conseils nationaux de lutte contre le sida, ONUSIDA, etc.) ?
- Quels niveaux du secteur public impliquer ? Les personnels médicaux et paramédicaux au sein des centres de santé ? Les ministères et agences nationales qui planifient et financent les programmes de santé ? Les autorités locales spécialisées ?
- Quelle place les acteurs publics peuvent-ils prendre ?

Les pouvoirs publics sont souvent la « cible » des acteurs communautaires car ils fixent les orientations générales, définissent les cadres d'intervention, régulent et financent. La mise en œuvre d'actions à large échelle permettant la transformation sociale relève souvent en grande partie de leur champ décisionnel : ce sont eux qui peuvent changer une réglementation, attribuer des crédits, ou mettre directement en œuvre des actions ayant un impact à large échelle.

Ils peuvent donc aussi être partenaires de la recherche, leur implication facilitant la traduction des résultats de recherche en action et la transformation des contextes d'intervention. Il est donc logique que des partenariats soient noués avec ces institutions publiques.

Ces partenariats étendus présentent des atouts et des limites :

- La collaboration avec les pouvoirs publics, nationaux mais aussi locaux, peut accroître l'impact opérationnel de la recherche.
- L'implication d'un autre type d'acteur rend cependant le partenariat plus complexe.

Les modalités de partenariat sur lesquelles se fonde la recherche communautaire – un partenariat équilibré entre acteurs opérationnels et de recherche – sont ouvertes et applicables à une diversité d'acteurs dans la mesure où les partenariats sont guidés par une démarche communautaire, et que les partenaires acceptent de mettre en question leurs politiques ou leurs actions.

Pour aller plus loin...

ANRS (2008). Charte d'éthique de la recherche dans les pays en développement. http://www.anrs.fr/VIH-SIDA/Pays-en-developpement/Presentation-generale

Barbot J. (2002). *Les malades en mouvements.* Paris. Balland

Bekelynck, A. (2011). *Revue de la littérature internationale sur la recherche communautaire. Synthèse,* Working Papers du CEPED, n° 14, mai, 45p.

Eboko F., Bourdier F., Broqua C. (2011). « Cap aux Suds. Une orientation globale de la mobilisation contre le sida », dans Eboko F., Bourdier F., Broqua C. (eds.). *Les Suds face au sida. Quand la société civile se mobilise.* Paris. Editions IRD. Coll. Objectifs Suds, 21-43

Israël B. A., Schulz A. J., Parker E. A., Becker A. B. (1998), *Review of Community-Based Research: Assessing Partnership Approaches to Improve public Health.* Annual Review of Public Health, 19:173-202

Israël B. A., Eng E., Schulz A. J., Parker E. A. (ed.) (2005). *Methods in Community-Based Participatory Research for Health.* San Francisco : Jossey-Bass

Kaufmann L., Trom D. (Eds.) (2010). *Qu'est-ce qu'un collectif ?,* Paris, Editions de l'Ehess, 408p.

Lestrade D. (2000). *Act Up. Une histoire.* Paris: Denoël

MacQueen K.M., McLellan E., Metzger D. S., Kegeles S., Strauss R. P., Scotti R., Blanchard L., Trotter R. T. (2001). « What is community ? An evidence-based definition for participatory public health », *American Journal of Public Health,* 91(12), 1929-1938

Maguet O., Calderon C. (2007). *AIDES, une réponse commmunautaire à l'épidémie.* Pantin, AIDES, disponible en ligne

Minkler M., Wallerstein N. (2003). *Community-based participatory research for health.* San Francisco : Jossey-Bass.

Morin M., Terrade F., Préau M. (à paraitre). Psychologie communautaire et psychologie de la santé : l'implication de la recherche psychosociale dans la promotion de la santé. *Psychologie Française.*

Rappaport J. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention : toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology,* 15, 121-148.

Rappaport J., Seidman E. (2000). *Handbook of Community Psychology,* New York, Plenum/Kluwer

Spire B., Noseda V., Douris V. (2010). « Tentative de définition de la recherche communautaire », Papier présenté à la 5ème Conférence Francophone VIH/sida, Casablanca, 18-31 mars

Tönnies F. (2010). *Communauté et société.* Paris. PUF. Réédition (1ère édition 1887)

Weber M. (2003). *Economie et Société.* Paris. Pocket. Coll. Agora (1ère édition 1921)

PARTIE

1

Réflexions sur la recherche communautaire et son intérêt

1

Fiche 1 | Tour d'horizon des idées reçues sur la recherche communautaire

Fiche 2 | Défis et atouts de la recherche communautaire

FICHE 1

Tour d'horizon des idées reçues sur la recherche communautaire

1 Idées reçues d'acteurs communautaires…
« Une recherche trop lente, pas assez utile ni à l'écoute des expériences de vie »

2 … et idées reçues de chercheurs : une recherche sans chercheurs et de faible qualité scientifique ?

1. Tour d'horizon des idées reçues sur la recherche communautaire

La recherche communautaire fait l'objet d'idées reçues qui entravent son développement et sa reconnaissance. Nous proposons ici de les passer en revue.

1 Idées reçues d'acteurs communautaires… « Une recherche trop lente, pas assez utile ni à l'écoute des expériences de vie »

► « La recherche ne sert pas à grand-chose »

Le chercheur se voit régulièrement interpellé par ces questions un brin provocatrices et devenues classiques : « Tu cherches !?! Tu trouves ? Et à quoi ça sert ? ».

Cette question rhétorique, humoristique et légèrement sarcastique renvoie à l'utilisation des résultats et à leur impact pour l'action. *À quoi sert le chercheur ? À quoi sert de faire de la recherche ? Quel est son apport à la société ?* L'idée que la recherche n'a pas d'utilité sociale est assez répandue.

Dans les faits :

La recherche a pour objectif premier la production de connaissances :

- Elle permet de découvrir, comprendre, expliquer et réfléchir sur le monde et son fonctionnement – biologique, social, physique, etc. Toute recherche comporte une composante fondamentale qui vise l'accroissement des connaissances.
- Son utilité sociale et ses applications pratiques ne sont pas systématiques et, quand elles existent, sont plus ou moins directes.
- Il est difficile de dire à l'avance si les résultats d'une recherche vont avoir des effets immédiats.
- La recherche a ainsi joué un rôle majeur dans la production de connaissances dont les applications ont changé le quotidien des personnes vivant avec le VIH/sida parfois très vite, parfois plus lentement.

Il est, par exemple, nécessaire de décrypter les processus qui engendrent les mutations du virus pour comprendre pourquoi le VIH devient résistant aux traitements, et ainsi développer une gamme de molécules qui agissent à des niveaux divers de la réplication du virus et deviennent des traitements de deuxième et de troisième ligne.

La recherche peut aussi d'emblée viser à expérimenter ou évaluer une réponse à des besoins précis, en termes de santé, par exemple des traitements, des méthodes de prévention ou des

techniques de dépistage, pour la recherche biomédicale, ou des modes ou stratégies d'intervention, pour les sciences humaines et sociales.

Les recherches tournées vers l'action ont une utilité sociale plus visible que d'autres, et des applications plus immédiates.

En relation plus directe avec l'action, la recherche sert principalement à :

- Produire une connaissance des communautés concernées par un problème : comprendre leurs habitudes, leurs pratiques, leurs besoins et les processus sociaux sous-jacents.
- Tester l'efficacité d'interventions nouvelles ou expérimentales.

En d'autres termes, la recherche peut être un moyen du changement social. Son « utilité » est seulement plus ou moins directe et plus ou moins visible. La recherche sera d'autant plus perçue comme « utile » par les acteurs communautaires qu'elle est tournée vers l'action.

> *« Si on veut monter de nouvelles interventions, il faut des recherches interventionnelles qui produisent des données utiles pour notre action [...] : comment atteindre la cible ? Quels messages peuvent être entendus ? Peuvent-ils générer un changement ?* (Acteur communautaire, France) »

► « La recherche est une perte de temps pour l'acteur opérationnel »

La recherche peut être considérée comme une perte de temps pour l'acteur de terrain engagé au sein des communautés.

Dans les faits :

L'implication d'une organisation communautaire dans une recherche peut stimuler ses actions dans le domaine et en renforcer la qualité.

La distance critique avec l'action de terrain que procure le travail de recherche est très appréciée par les acteurs communautaires, souvent la « tête dans le guidon » et permet de les remobiliser en renforçant le sens de leur action.

En 1997, AIDES s'engage avec l'Inserm et l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) dans une enquête sur les programmes d'échanges de seringues et de réduction des risques (RDR) (Emmanuelli *et al.*, 1999). La participation à cette recherche a eu un effet de mobilisation au sein de AIDES : non seulement les actions envers les usagers de drogues ont évolué, mais elles se sont multipliées. Des réunions nationales RDR ont été organisées plus fréquemment au sein de l'association ; AIDES a également renforcé sa participation à des commissions nationales sur la RDR et l'usage de drogues.

La recherche permet de développer de nouvelles actions

Le programme Pouvoirs partagés, développé par la chaire d'éducation à la santé de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a ainsi permis de mettre en œuvre des ateliers sur le (non) dévoilement du statut sérologique pour les femmes vivant avec le VIH, dans 13 sites au Québec.

La recherche permet de toucher de nouvelles populations

L'enquête E-SANHOD sur les gays au Cameroun a eu un effet très important sur la mobilisation dans le milieu. Alternatives-Cameroun, association partenaire de la recherche, a ainsi recruté de nouveaux membres et accru la fréquentation de son centre « Bien Être ».

Les modalités et la durée de participation aux recherches diffèrent selon les acteurs :

Dans chaque organisation communautaire impliquée dans Partages, un référent a été désigné pour suivre et organiser la recherche, pour une partie de son temps. Les acteurs de terrain de chaque association participante, travailleurs sociaux, volontaires, responsables de programme, ont ensuite été consultés par ce référent lors de réunions d'équipes, afin de nourrir la recherche des expériences de terrain. Le temps consacré à la recherche est donc variable, entre le référent qui y consacre une partie de son temps de travail hebdomadaire, et les acteurs de terrain qui s'y consacrent plus ponctuellement.

Le temps consacré à la recherche est bien plus un *investissement* qu'une perte de temps : il permet de développer de nouvelles actions, et /ou de remobiliser les acteurs de terrain. Dégager du temps pour la recherche peut donc être bénéfique pour les actions à venir. La complémentarité entre le temps de la recherche et celui de l'action doit être pensée en amont et au niveau de l'organisation communautaire dans son ensemble.

La gestion du temps n'en reste pas moins une question importante quand une organisation communautaire décide de s'engager dans une recherche. Il est donc nécessaire de l'envisager en amont. Il existe des solutions pour concilier contribution à la recherche et travail opérationnel, notamment quand les acteurs de terrain sont aussi « agents de la recherche ». (→ fiches 13 et 14).

► « La recherche, ce sont des chiffres désincarnés, derrière lesquels les humains n'apparaissent pas »

La recherche établit des faits, et propose des liens de causalité. En matière de santé des populations, ces faits et relations peuvent être ou non quantifiés, c'est-à-dire chiffrés. Les associations communautaires, comme l'ensemble des acteurs de terrain, sont en demande de chiffres. Ces derniers permettent en effet de rendre explicites certaines tendances au sein des communautés et constituent un argument efficace quand il s'agit de convaincre des bailleurs de fonds ou les pouvoirs publics.

Paradoxalement, certains membres des associations communautaires sont réticents vis-à-vis des chiffres, qui refléteraient trop grossièrement les réalités humaines.

Dans les faits :

- ***Selon les disciplines et les questions de recherche, le choix se porte sur des méthodes quantitatives et/ou qualitatives*** (basées sur l'observation, les entretiens, l'analyse institutionnelle ou l'étude des sources documentaires).

Ce qui compte c'est la pertinence du choix méthodologique par rapport à la question posée. Le résultat d'une recherche s'inscrit toujours dans un contexte scientifique qui conjugue des méthodes et des disciplines diverses.

- ***La recherche articule souvent une analyse quantifiée – c'est-à-dire chiffrée – de la réalité à des données contextuelles et à une analyse des expériences individuelles ou collectives.***

La recherche en sciences sociales, particulièrement sur un objet comme le sida, fait parler les chiffres, mais aussi les individus et les communautés. Cette articulation entre chiffres et expériences de vie se retrouve dans la complémentarité des méthodes quantitatives et qualitatives, qui peuvent toutes deux être mobilisées au sein d'une même recherche.

- ***Les données quantitatives éclairent sous un jour nouveau des situations concrètes, des expériences de vécu individuel ou collectif.***

Les données chiffrées donnent parfois une impression réductrice par rapport à l'expérience ou la connaissance d'un milieu. Pourtant elles permettent de décrire ces phénomènes au sein de populations de façon large, tandis que des observations ou les méthodes qualitatives privilégient plutôt la compréhension des mécanismes et des significations.

« Moi, j'ai davantage tendance à travailler sur la relation avec la personne. Quand on voit les données, on réajuste son travail : un retour quantifié nous montre autrement les effets de nos actions (Acteur communautaire, Roumanie). *»*

- ***Les données chiffrées dégagées de la recherche visent à traduire les expériences de vie, trajectoires et parcours des individus et communautés étudiés.***

2 ... et idées reçues de chercheurs : une recherche sans chercheurs et de faible qualité scientifique ?

Aujourd'hui un nombre croissant de chercheurs travaille en relation de plus en plus étroite avec les acteurs associatifs, et certains s'engagent dans des recherches communautaires. Pourtant, même parmi ces derniers, quelques-uns se défendent encore de faire de la recherche communautaire. Les quelques idées reçues qui restent attachées à la recherche communautaire n'y sont peut-être pas pour rien...

► « La recherche communautaire est une recherche sans chercheurs »

La recherche communautaire serait-elle une « recherche sans chercheurs » ?

- La possibilité d'une recherche qui perde sa fonction « critique » et soit orientée « à l'avance » pour démontrer la pertinence ou justifier l'existence des actions que les acteurs communautaires mettent en œuvre.
- La place croissante que la recherche communautaire accorde aux acteurs non académiques peut sembler menaçante dans un contexte international de reconfiguration et de précarisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En dénonçant une « recherche sans chercheurs », ceux-ci défendent à la fois leur savoir et savoir-faire, leur position dans le champ de la recherche, et une conception de la recherche marquée par la liberté de pensée, sans destinataires prédéfinis.

Dans les faits :

- ***Une recherche menée hors d'une collaboration avec les chercheurs n'est pas une recherche et donc pas une « recherche communautaire ».***

Certaines associations peuvent conduire elles-mêmes des enquêtes et des études, tout comme une entreprise ou les pouvoirs publics. Toute étude si grande soit son utilité n'est pas une recherche. Si elles s'engagent dans la recherche, les associations peuvent faire appel à des chercheurs extérieurs, ou salarier des chercheurs en interne. La recherche communautaire, parce qu'elle se plie aux mêmes standards scientifiques que toute autre recherche, se fonde nécessairement sur la participation des chercheurs.

- ***En s'engageant dans des recherches, les acteurs communautaires prennent le risque d'être critiqués, ou que l'efficacité de leurs propositions d'action soit remise en cause.***

Médecins du Monde et AIDES se sont engagés dans une recherche-intervention sur l'accompagnement à l'injection de drogue par voie intraveineuse (ANRS AERLI). L'un des objectifs est d'obtenir la légalisation de ces sessions d'éducation. Pour convaincre les pouvoirs publics, il faudra démontrer que les résultats de l'intervention génèrent un bénéfice significatif mesurable par rapport à la situation actuelle d'absence d'intervention. Si le résultat est inverse, la recherche devra amener à réfléchir à d'autres stratégies d'intervention. Acteurs de cette recherche, il ne leur sera pas possible d'en contester les résultats.

- ***La recherche communautaire se fonde sur la reconnaissance des compétences de chacun.***

Mis à part les rares cas où des associations communautaires ont des chercheurs en leur sein, elles ne disposent pas d'importantes compétences de recherche. L'apport des associations à la recherche communautaire est autre, il repose sur l'expérience personnelle des acteurs, leur connaissance intime de la communauté accumulée dans le travail de terrain, la capacité à favoriser l'expression des membres de la communauté et à interpréter les situations.

- ***Le chercheur conserve son objectivité et sa liberté de pensée durant tout le processus de recherche, de la définition de l'objet au contenu des publications.***

L'étude Oméga, menée au Canada de 1996 à 2003, comportait un comité d'encadrement formé de participants. Le comité donnait son avis sur les publications, qui devaient être justifiées et ne pas porter préjudice à la communauté. Cette procédure a conduit les chercheurs à mieux expliquer l'importance des résultats à publier et à davantage prendre en compte les éventuels préjudices pour la communauté, sans jamais empêcher de publications.

- ***Les organisations communautaires ne s'engagent pas seulement dans la recherche pour montrer qu'elles ont « raison ».***

Elles ont la volonté de mieux connaître les communautés avec lesquelles elles travaillent, de comprendre les problèmes auxquels elles sont confrontées, et d'apporter des solutions innovantes.

► « La recherche communautaire est de faible qualité scientifique et ne permet pas de publier »

La recherche communautaire est parfois perçue comme une recherche faite par les associations avec leurs membres ou avec les participants à leurs activités – c'est-à-dire un groupe particulier. Elle n'aurait donc pas la portée générale qui est en principe celle de la recherche académique. Ce manque de rigueur dans la « situation observée » se retrouverait aussi dans l'application des méthodes. Parce qu'elles ne seraient pas faites par des chercheurs, elles seraient de plus faible qualité.

Dans les faits :

- ***La recherche communautaire n'est pas une recherche faite par les associations, mais dans un partenariat équitable entre chercheurs et associations.***

Les chercheurs y ont donc toute leur place et sont notamment garants de la rigueur scientifique de la recherche.

- ***La recherche communautaire répond aux mêmes critères méthodologiques et scientifiques que les autres recherches.***

Partages a ainsi été financé par l'ANRS et Sidaction, dans le cadre d'appels d'offres scientifiques. Les objectifs, hypothèses et protocole de recherche ont donc été évalués par plusieurs commissions de chercheurs spécialistes du sida. Ceux-ci ont considéré que ce projet répondait aux exigences scientifiques attendues.

■ ***La recherche communautaire présente un intérêt scientifique supplémentaire au regard des recherches académiques classiques.***

La collaboration étroite avec les acteurs communautaires se joue à toutes les étapes. Les observations et les questionnements associatifs sont intégrés dans les hypothèses de recherche, l'observation est menée au cœur des situations étudiées, avec l'implication des acteurs associatifs. Enfin, l'interprétation des données est conduite en commun.

La recherche communautaire est un partenariat entre organisations communautaires et chercheurs. Les contributions respectives des chercheurs et des acteurs communautaires sont différentes et complémentaires, elles s'entrecroisent dans toutes les étapes de la recherche. En s'engageant dans une démarche de recherche, les organisations communautaires sont conduites à questionner leurs perceptions et pratiques, en répondant aux exigences méthodologiques et critiques de toute recherche.

L'implication d'acteurs ayant une connaissance pratique et issue des populations étudiées permet d'adapter ses hypothèses et d'orienter la recherche au plus près des réalités du terrain et des populations. L'importance du partenariat pour la validité interne de la recherche est d'autant plus grande quand les chercheurs sont étrangers et ne sont pas familiers avec le contexte socioculturel national.

■ ***La recherche communautaire peut donner lieu à des publications dans des revues scientifiques internationales reconnues.***

L'étude sur la santé des hommes à Douala (E-SANHOD), recherche communautaire menée par Alternatives-Cameroun avec le soutien de AIDES et de l'INSERM UMR 912, a ainsi donné lieu à une publication dans la revue *Sexually Transmitted Infections* et a été sélectionnée comme le choix de l'éditeur.

Pour en savoir plus :

Emmanuelli J, Lert F., Valenciano M. (1999). *Caractéristiques sociales, consommations et risques chez les usagers de drogue fréquentant les programmes d'échange de seringues en France.* Paris. Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. Etude 18. Novembre

FICHE 2

Défis et atouts de la recherche communautaire

1 Les défis de la recherche communautaire

2 Les atouts de la recherche communautaire

3 Qu'apporte la recherche communautaire à ceux qui s'y engagent ?

2. Défis et atouts de la recherche communautaire

Encore relativement récente dans le paysage académique et de l'action, la recherche communautaire présente des défis pour ceux qui s'y engagent. Mais de la collaboration entre acteurs communautaires et académiques émerge surtout une recherche qui constitue une richesse et un atout en elle-même, et qui offre à chaque partenaire un apport inédit.

1 Les défis de la recherche communautaire

« *L'engagement est essentiel. La recherche communautaire demande énormément d'investissement, de la part des chercheurs et des acteurs communautaires. Il n'est pas possible de réaliser des recherches communautaires sans engagement, car le milieu universitaire reste ce qu'il est, avec ses contraintes de performance, de financement, sa culture, etc* (Acteur communautaire, Canada). »

► Le partenariat : un engagement durable

Les témoignages de bonne collaboration, de confiance mutuelle, réfèrent quasi exclusivement à la durée, à des expériences partagées :

- habitude de collaboration ;
- réalisation d'une première recherche, avec les premiers résultats obtenus et les premières « actions » menées ensemble (comme des conférences de restitution des résultats) ;
- connaissance de la culture de l'autre.

L'engagement dans une recherche communautaire doit être pensé comme un engagement sur le long terme, et non comme une collaboration unique : les bonnes conditions du partenariat sont souvent réunies une fois que des expériences ont été partagées.

Il faut du temps pour développer des relations, créer des modalités de travail en commun, construire une confiance entre des organisations, ou entre un chercheur et une organisation (pour faciliter la construction de la confiance, → fiche 4).

Un bon partenariat est donc un partenariat durable, qui se prolonge au-delà d'une seule collaboration.

► Le travail en collaboration, un investissement supplémentaire

Le travail en collaboration, avec des partenaires venant de milieux différents, et parfois aussi de pays différents, demande un investissement supplémentaire de part et d'autre, et notamment du temps.

La recherche communautaire conduit les chercheurs à effectuer des tâches qu'ils ne feraient pas habituellement.

- Rechercher des financements complémentaires pour les activités spécifiques à la démarche communautaire, non prévus par les modalités classiques de financement de la recherche comme l'organisation de rencontres, d'ateliers, de consultations communautaires, etc. (→ fiche 9).

Participer à une recherche communautaire conduit les chercheurs comme les acteurs communautaires à prendre sur leur temps de travail ou sur leur temps libre pour effectuer des tâches qui *a priori* peuvent sembler difficiles à valoriser. S'impliquer dans la recherche communautaire nécessite donc un engagement pour le changement social avec la communauté.

- Participer à des activités associatives, notamment des journées d'étude ou des colloques associatifs (→ fiche 5).
- Traduire sa recherche en des termes accessibles à la communauté.

Du côté des acteurs communautaires :

- Se familiariser à la recherche : assister à des colloques scientifiques, participer à des formations à la recherche (→ fiche 5).
- Parfois assurer la collecte des données, en intégrant cette activité dans le paquet des activités quotidiennes sur un laps de temps plus ou moins long.
- Traduire les recherches en termes militants et/ou accessibles au grand public.

► Le financement de la recherche communautaire

L'un des principaux défis de la recherche communautaire est certainement son financement.

Les principaux bailleurs diffèrent d'un contexte à un autre : agences nationales de recherche, organisations internationales, fondations. Les procédures de financement ont pourtant en commun de n'être souvent pas tout à fait adaptées à la recherche communautaire.

Le temps consacré aux activités de recherche par les acteurs de terrain ne peut généralement pas être financé par les budgets d'intervention. Les financeurs de la recherche hésitent parfois de leur côté à financer des activités qui n'entrent pas dans les lignes classiques d'un budget de recherche. De plus, les fonctions ou métiers des personnes engagées dans les tâches de la recherche communautaire ne sont traditionnellement pas représentés dans les équipes de recherche que les agences sont habituées à soutenir.

De plus, la recherche communautaire peut être coûteuse, quand il s'agit de financer à la fois des enquêtes de terrain, des interventions, du personnel et des évènements autour de la recherche destinée aux membres des communautés. Certaines lignes budgétaires peuvent être difficiles à faire financer sur un budget dédié à la recherche, comme l'organisation de réunions publiques sur le thème de la recherche.

Les modalités de demandes de financement, conçues pour la recherche classique, se prêtent mal aux recherches en partenariat. Répondre aux appels d'offres constitue donc un défi pour les partenaires.

En période de restriction budgétaire, les équipes de recherche sont de plus en plus conduites à rechercher plusieurs bailleurs pour financer leurs recherches. La difficulté à faire financer toutes les lignes budgétaires de la recherche communautaire par un même bailleur accroît encore la complexité et le temps accordé aux demandes de financement.

Pour des pistes pratiques afin de faire face à ce défi, → fiche 9.

2 Les atouts de la recherche communautaire

► Une recherche novatrice

Les enquêtés de la recherche communautaire : populations vulnérables et terrains sous-investis.

Le principal intérêt de la recherche communautaire réside dans les populations qu'elle permet d'étudier, c'est-à-dire dans les enquêtés et lieux d'enquêtes accessibles à la recherche communautaire, particulièrement des populations minoritaires, qui échappent aux dispositifs scientifiques classiques.

Les enquêtés de la recherche communautaire sont des membres des communautés (au sens de « communauté naturelle » ou de « communauté socialement construite » → introduction) avec lesquelles travaillent les organisations communautaires partenaires de la recherche. Il ne s'agit pas nécessairement de personnes fréquentant régulièrement l'organisation communautaire.

L'enquête HSH-LRE, conduite par le Groupe Sida Genève en collaboration avec d'autres associations suisses et françaises ainsi que l'Université de Lausanne, vise les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes fréquentant des lieux de rencontres extérieurs. Les volontaires des organisations communautaires rencontrent ces hommes au moins une fois lors d'une action de proximité – moment au cours duquel un questionnaire leur est remis. Mais le contact avec l'organisation communautaire n'est pas nécessairement plus fréquent que cela.

Les « enquêtés de la recherche communautaire » regroupent selon les cas des personnes qui :

La recherche communautaire présente une réelle valeur ajoutée notamment en permettant d'accéder à des personnes fréquentant les lieux d'action des organisations communautaires et des associations. Il s'agit souvent de populations vulnérables ou minoritaires, particulièrement exposées et pourtant difficiles à atteindre. Les organisations communautaires apportent leur connaissance de ces populations et ouvrent des terrains et objets de recherche sous-investis.

- Participent aux associations communautaires (membres, volontaires, etc).
- Bénéficient régulièrement des services d'une association communautaire (soins, conseil psychosocial, etc).
- Fréquentent les lieux d'actions des organisations communautaires (commerces africains, lieux de drague, squats, lieux de prostitution).
- Sont membres des communautés avec lesquelles travaillent les organisations communautaires (personnes vivant avec le VIH, gays, immigrés, usagers de drogues, etc).

L'apport des organisations communautaires ne se réduit pas à donner accès à ces lieux et ces communautés. Les volontaires sont généralement ceux qui connaissent le mieux la communauté enquêtée.

Introduire des questions de recherche innovantes qui émanent du terrain

En recherche communautaire, les questions de recherche sont déterminées en fonction des changements observés sur le terrain. Le délai entre le constat d'un problème ou d'un changement sur le terrain et sa prise en compte par les chercheurs est donc assez court.

Lors de recherches communautaires en collaboration entre l'UQAM, la Cocq Sida (organisation communautaire) et Action Séro Zéro (devenue « REZO », réseau d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes), les préoccupations soulevées par les acteurs de

terrain lors des réunions d'équipe sont ainsi régulièrement intégrées aux recherches conduites. Les problématiques du sexe en groupe, ou de l'absence de préservatifs et de lubrifiant dans les backrooms, ont par exemple été soulevées lors de réunions d'équipe, puis intégrées aux questions de recherche.

Une co-analyse des situations complexes

> *« Dans certains domaines, il existe un réel besoin de recherches communautaires, c'est-à-dire des recherches où il y a vraiment une co-analyse de situations qui ne sont pas appréhendables par les outils classiques de la recherche. Des questions trop complexes, pour lesquelles on n'a pas les outils, et qui nécessitent donc une co-investigation. […] Sur les populations africaines par exemple, c'est extrêmement difficile. Les outils classiques ne sont pas adaptés, car il y a des populations africaines, avec des origines, des enracinements, des cultures différents. Compte tenu des discriminations cumulées, on a besoin d'identifier des questions sociales importantes liées à la santé* (Chercheur, France). »

Une co-analyse est fructueuse pour interpréter les données : la diversité des acteurs permet une pluralité d'interprétations, et la recherche communautaire permet aussi un meilleur ancrage des interprétations dans la culture des communautés enquêtées.

Parmi les différents critères de validité d'une recherche, on se réfère notamment aux critères de crédibilité. Parmi ces derniers, la validité de signifiance[1] est particulièrement sensible aux effets de la recherche communautaire. En effet ce format de recherche confère aux données un sens plus conforme au regard des enquêtés et du milieu de l'enquête. Au-delà, la recherche communautaire renvoie également à un mode de « triangulation » des données : la triangulation invite à croiser les méthodes de recherche afin d'améliorer la fiabilité des données recueillies et des résultats (Apostolidis, 2006 ; Flick, 1992).

Co-analyse et triangulation sont particulièrement nécessaires quand l'objet de la recherche – les enquêtés ou la question – est peu étudié et complexe (forte hétérogénéité de la population ; communauté fermée, très codifiée ; questions sensibles).

Des innovations méthodologiques ?

La recherche communautaire participe à la mise en place de méthodologies de recherche innovantes, notamment en sciences sociales.

■ *Des essais randomisés en sciences sociales ?*

Dans le champ du VIH/sida, la relative familiarité des organisations communautaires avec la recherche clinique a conduit à adapter la méthodologie des essais randomisés[2] aux sciences sociales. Des essais randomisés portant sur des programmes interventionnels (d'éducation à l'injection, de dépistage communautaire, etc.) sont ainsi mis en place.

1 La validité de signifiance a été proposée par Desmet et Pourtois. Elle renvoie au sens que les acteurs veulent donner à leurs actions, à leurs propos afin que les données soient significatives pour les acteurs. Il faut que les gens se reconnaissent dans les données : « *Nous entendons par validité de signifiance la vérification du fait que les données découlant de l'utilisation d'un instrument est bien le résultat d'une réelle compréhension de la part du sujet et d'une concordance certaine entre le sens objectif des items et la perception que ceux-ci déclenchent chez la personne.* » (Pourtois et Desmet, 2007 : 57).

2 L'essai randomisé est un essai dans lequel les personnes sont réparties de façon aléatoire (c'est la randomisation) en au moins deux groupes aux caractéristiques comparables. La randomisation ou tirage au sort permet de déterminer le traitement (ou la stratégie) le plus efficace et le mieux toléré par l'ensemble des participants. Parfois les recherches peuvent se faire en « double aveugle », cela signifie que ni les participants, ni les médecins ne savent qui reçoit le traitement. Une adaptation des essais randomisés en sciences sociales consiste à mettre en place une intervention dans un groupe et à le comparer avec un groupe de contrôle aux caractéristiques comparables ne bénéficiant pas de l'intervention ou bénéficiant d'une autre intervention.

■ ***Adapter des outils existants pour une meilleure prise en compte de la réalité.***

Le partenariat entre l'UQAM, des organisations communautaires et des membres de la communauté gay a ainsi permis de produire une échelle sur le sentiment d'appartenance à la communauté. Les propositions constituant l'échelle ont été développées en collaboration avec des membres de la communauté, lors de réunions de travail avec des informateurs clés, et à partir de leurs propositions.

► Une recherche tournée vers la protection des personnes

Les associations communautaires portent une attention particulièrement importante à la protection des personnes. Celle-ci est un des fondements de leurs actions et s'applique également à la recherche. Elles veillent ainsi à ce que les droits des personnes soient respectés dans les recherches implantées dans leurs organisations, et plus encore dans les recherches communautaires auxquelles elles participent.

► Une recherche à l'impact plus grand sur l'action

La recherche en partenariat vise non seulement à enrichir l'action, mais a également un impact fort sur les décideurs politiques.

■ ***Le partenariat apporte en lui-même une forte légitimité auprès des décideurs.***

Seul, le chercheur a parfois moins accès aux décideurs politiques, ou moins de leviers d'action. Seuls, les acteurs communautaires ne disposent pas des « preuves admises » justifiant la nécessité d'une action. La recherche en partenariat combine les deux légitimités, celle de l'acteur de terrain et celle de la science, pour convaincre plus facilement les décideurs.

■ ***Les organisations internationales, les bailleurs et les pouvoirs publics (ONUSIDA, Banque mondiale, Ministères) sont particulièrement demandeurs de recherches et d'évaluations impliquant chercheurs et acteurs de terrain.***

L'aura scientifique dont elles bénéficient leur confère un poids beaucoup plus important qu'une recherche purement académique ou qu'une évaluation classique sur la prise de décision politique comme pour l'obtention de financements.

La recherche en partenariat est donc un outil essentiel pour influer sur les actions mises en œuvre par les organisations communautaires, mais aussi sur les actions qui auront davantage de chances d'être financées, et plus largement sur les politiques mises en œuvre à un niveau national.

3 Qu'apporte la recherche communautaire à ceux qui s'y engagent ?

La recherche communautaire présente un intérêt direct pour chacun des partenaires. Au début de la collaboration, il est souvent difficile à identifier, ce qui peut freiner l'engagement dans le partenariat. Voici ce qui ressort des témoignages d'acteurs engagés dans des collaborations :

► Des bénéfices partagés par tous les partenaires

En tant que collaboration, la recherche communautaire apporte à chacun les bénéfices d'un partenariat entre des acteurs aux cultures et pratiques différentes :

- Connaissance et compétences pour travailler de manière collaborative et participative.
- Renforcement mutuel des compétences et développement des capacités de travail.
- Création d'un réseau élargi d'interconnaissance et de travail.
- Apprendre de nouvelles façons d'envisager son propre travail.
- Envisager ses techniques et outils de travail sous un jour nouveau.
- Développer ses connaissances sur l'histoire, la culture et les modes de fonctionnement de ses partenaires.
- Compréhension plus pointue des forces et limites de chacun des partenaires.
- Développement de la capacité à penser des projets de recherche et d'intervention innovants.

La recherche communautaire offre les atouts de toute collaboration : découverte de l'autre, constitution d'un réseau, prise de distance et enrichissement de ses propres pratiques.

► Les bénéfices pour les acteurs communautaires

Les bénéfices portent sur la relation des acteurs communautaires à la recherche…

- Obtenir des données qui montrent la pertinence ou non de leurs préoccupations et servent de preuves à fournir aux médias, décideurs politiques et bailleurs.
- Bénéficier des compétences des chercheurs et obtenir le « cachet » de l'université pour être pris au sérieux par les acteurs publics et les bailleurs.
- Avoir un accès direct aux données préliminaires de la recherche, ce qui permet d'ajuster rapidement leurs actions.
- Être davantage en contact avec les travaux de recherche et mettre à jour leurs connaissances scientifiques.
- Développer une meilleure connaissance et une plus grande confiance envers les résultats de recherche. Participer à la recherche permet de comprendre la validité et les limites des résultats, ce qui favorise leur utilisation dans le travail des organisations communautaires.

… mais aussi à l'action.

- Acquérir un sens de l'objectivité qui permet d'adopter une distance critique face aux actions mises en œuvre.
- Mieux connaître la communauté avec laquelle ils travaillent, aller au-delà des intuitions. En avoir une vision globale, distanciée, comprendre ses modalités de fonctionnement dans son ensemble et avec précision.
- La recherche permet de réfléchir à la possibilité de reproduire des actions.

La recherche communautaire permet aux acteurs communautaires de développer leurs compétences et la portée de leurs études envers les pouvoirs publics et bailleurs de fonds.

► Les bénéfices pour les chercheurs

Le principal intérêt que retirent les chercheurs de la recherche en collaboration, et plus encore de la recherche communautaire, est qu'elle leur permet d'appréhender concrètement l'impact de leur travail. C'est souvent la principale motivation des chercheurs pour la recherche communautaire.

Plus largement, les bénéfices que retirent les chercheurs sont les suivants :

- La validation des questions de recherche.
- Travailler sur des thématiques nouvelles.
- Bénéficier d'une connaissance importante de la communauté étudiée et de son environnement.
- Sortir des cadres de l'université, voir les problèmes qui se posent aux acteurs de terrain.

La recherche communautaire permet aux chercheurs d'appréhender concrètement et rapidement l'impact de leur travail.

- Les questionnements des chercheurs ont pour objectif d'améliorer la société, ils ont donc la volonté d'écouter les questions issues de la société, notamment à travers les communautés.
- La recherche communautaire permet de voir de façon tangible les applications des résultats de la recherche.

► Les bénéfices pour les bailleurs et acteurs institutionnels

« *Cette méthode de recherche communautaire a montré que c'était la manière la plus pertinente de travailler. Parce qu'on a une longue expérience de recherches non appropriées : au moment de présenter la recherche à des ONG, elles ne sont pas d'accord. Il faut une implication des ONG dès le début pour qu'il y ait appropriation* (Acteur international, Maroc). »

Les financeurs de la recherche, ceux de l'action, mais aussi les acteurs institutionnels qui ne financent pas directement la recherche, comme l'ONUSIDA ou les acteurs étatiques, trouvent eux aussi un intérêt à la recherche communautaire.

Concrètement, les financeurs s'intéressent à la recherche communautaire pour les raisons suivantes :

- Le croisement des points de vue permet l'enrichissement des questions de recherche.
- Elle conduit les chercheurs à envisager les questions de recherche sous un angle nouveau.
- Elle développe les capacités associatives.

En soutenant et finançant la recherche communautaire, les acteurs institutionnels investissent dans une recherche de qualité, éthique, fondée sur les besoins des populations enquêtées, et qui contribue à améliorer à la fois la qualité de la recherche et de l'action.

- Elle permet un lien direct entre les résultats des recherches et évaluations et les actions mises en œuvre.
- Elle développe l'implication des acteurs de terrain dans la recherche.
- Elle offre une complémentarité qui produit un effet catalyseur à la fois sur la recherche et sur l'action.
- Elle défend les intérêts des malades.
- Elle répond à des standards éthiques élevés.

Penser son engagement (collectif et individuel) dans la recherche communautaire

- ✔ Comment avez-vous été amené à envisager de participer à une recherche communautaire ?
- ✔ Quelle familiarité avez-vous déjà avec vos partenaires, ou avec le milieu dans lequel ils évoluent (communautaire, universitaire) ?
- ✔ Sur quelle durée imaginez-vous votre engagement avec ces partenaires ?
- ✔ Sur quelle durée imaginez-vous votre engagement dans la recherche communautaire ?
- ✔ Avez-vous discuté de ce partenariat avec d'autres membres de votre organisation ?
- ✔ Quel temps êtes-vous prêt à consacrer à des tâches annexes, ne relevant pas de vos activités principales ?

Pour en savoir plus :

Apostolidis T. (2006). Représentations sociales et triangulation: une application en psychologie sociale de la santé. *Psicologia : Teoria e Pesquisa.* 22(2): 211-226.

Canadian Health Services Research Foundation (2002). *Productive Partnerships : Report on the 2002 CHSRF annual invitational workshop.* Ottawa. March.

Flick U. (1992). Triangulation Revisited: Strategy of Validation or Alternative? *Journal of the Theory of Social Behavior,* 22(2), 176-197.

Labrousse A. (2010). Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement. *Revue de la régulation*. 1er semestre. 7 : 2-30.

Pourtois J-P., Desmet H. (2007). Epistémologie et instrumentation en sciences humaines. Ed. Mardaga.

PARTIE

2

Développer et organiser le partenariat de recherche

SECTION 1

Savoir-être de la recherche en collaboration – confiance, ouverture et valorisation de l'autre

Fiche 3	Se connaître pour faciliter la reconnaissance mutuelle
Fiche 4	Construire la confiance et la réciprocité entre partenaires
Fiche 5	Faciliter la rencontre entre les deux milieux

FICHE 3

Se connaître pour faciliter la reconnaissance mutuelle

1 Définitions de soi et modalités de fonctionnement de chaque milieu

2 Reconnaître les atouts de chacun

3. Se connaître pour faciliter la reconnaissance mutuelle

La confiance est le fondement de tout partenariat. Avant les expériences communes qui contribuent à la confiance réciproque, l' « autre » et son milieu sont souvent peu familiers. Ses modes de fonctionnement nous sont inconnus et nos représentations sont parfois erronées. Notre objectif est ici de faciliter ce travail de découverte de l'autre en proposant quelques clés pour comprendre le milieu d'où il vient, et ses atouts.

1 Définitions de soi et modalités de fonctionnement de chaque milieu

La recherche communautaire réunit des partenaires aux cultures et aux identités, aux codes, principes et systèmes de valorisation différents. Voici quelques pistes issues des entretiens de définition de son organisation pour mieux saisir « l'autre ».

► Le monde de la recherche : objectivité, indépendance, rigueur… et chercheurs engagés

« Objectivité », « indépendance », « liberté », « rigueur » reviennent régulièrement dans les entretiens réalisés avec les chercheurs, en tant qu'éléments de définition de leur identité professionnelle.

- ***La production de savoirs et de résultats réfutables qui se prêtent de façon transparente à l'évaluation de la démonstration constitue un principe de la recherche et du milieu scientifique.***

D'où l'importance de la publication qui donne ces éléments ouverts au jugement.

- ***De ce principe découle l'autonomie des chercheurs qui s'appuie sur l'évaluation par les pairs.***

Tous les moyens d'évaluation d'un « bon chercheur » reposent sur la validation par les pairs : présentation dans des conférences renommées, publications dans des revues ou des éditions reconnues, recrutement dans des universités ou des centres de recherche.

- ***Les chercheurs accordent une grande importance à l'indépendance : il faut être suffisamment libre pour « pouvoir trouver quelque chose qu'on ne cherchait pas ».***

L'indépendance du milieu universitaire garantit au chercheur de pouvoir exercer son métier en toute objectivité. Il en découle des réticences envers les chaires universitaires financées par les entreprises qui sont suspectées de servir *in fine* des intérêts particuliers et non l'intérêt

général. Certains acteurs associatifs soulignent avoir parfois rencontré cette même crainte des chercheurs à leur égard, servir les finalités de l'association.

- ***Les fondements théoriques, la précision dans la méthode et la rigueur, définissent l'essence même de la science, qu'il s'agisse de sciences du vivant, de sciences médicales ou de sciences humaines et sociales.***

Les méthodes scientifiques et leur emploi rigoureux sont les instruments qui permettent de comprendre et d'expliquer la réalité (psychologique, clinique, biologique, sociale, etc). Cette attention pour la rigueur s'exprime notamment dans le vocabulaire employé, qui doit faire référence à des notions ou concepts scientifiques au contenu bien défini. Celui-ci permet aussi aux chercheurs de se distinguer des termes utilisés dans le langage courant, et donc de ce qu'on peut appeler des « *prénotions* » qui renvoient à de « fausses évidences » issues des intuitions et non d'une analyse minutieuse et distanciée du réel (Durkheim, 1894).

Ces éléments de l'identité des chercheurs sont à mettre en perspective avec les suivants :

- ***La recherche communautaire, parce qu'elle passe par une co-construction de la recherche (de la définition de l'objet à l'analyse) ne menace pas l'indépendance du chercheur.***

La crainte envers la perte d'indépendance est par ailleurs "inversement proportionnelle à la confiance qui s'instaure au sein du partenariat" (Chercheur, Québec).

- ***Depuis longtemps, les chercheurs sont nombreux à vouloir mettre leur expérience de chercheur au service d'un engagement militant.***

Pierre Bourdieu, parmi d'autres, a voulu montrer que les sciences sociales et le militantisme peuvent constituer les deux faces d'un même travail. L'analyse de la réalité sociale et sa critique s'alimentent, et contribuent à sa transformation (Bourdieu, 2001). Dans cette perspective, "le fait de travailler avec certaines associations est justement une action concrète et réelle qui représente un positionnement et une forme de militantisme" (Chercheur, France).

Comment devient-on (enseignant-) chercheur ?

Dans tous les pays, les chercheurs sont recrutés selon un processus extrêmement sélectif, après le doctorat et souvent une phase plus ou moins longue de post-doctorat.

Après un master et accord du conseil scientifique de leur université, les jeunes chercheurs effectuent un doctorat, pendant au moins trois ans (la durée réelle varie selon les disciplines). Ce système a été uniformisé en Europe : c'est le système 3-5-8 (licence-master-doctorat). Une fois docteurs, les jeunes chercheurs cherchent à obtenir des contrats post-doctoraux, qui leur permettent de développer leur programme scientifique de façon autonome. A l'issue de ce parcours, un petit nombre d'entre eux sont recrutés par concours, parfois comme chercheur à temps plein, plus souvent comme enseignant-chercheur. Ils ont alors une charge d'enseignement à effectuer en plus de leurs travaux de recherche. Ces concours sont nationaux ou organisés par chaque université. D'autres processus de sélection peuvent se rajouter. En France, les docteurs qui veulent postuler aux concours d'enseignants-chercheurs sont sélectionnés dans chaque discipline par le Conseil national des Universités. Seuls 1/3 des docteurs sont ainsi qualifiés pour les concours de recrutement.

► Le milieu communautaire : transformation sociale, non-jugement et proximité

Trois principes reviennent souvent comme un fondement des associations communautaires : transformation sociale, non-jugement, proximité.

Au sein du vaste milieu associatif de la lutte contre le sida, plusieurs types d'associations et de cultures peuvent être distingués :

- les associations de services – qui ont une culture de soutien
- les associations engagées – à la culture militante.

Les associations communautaires s'inscrivent souvent dans cette double culture :

- Issues de la mobilisation de communautés affectées par le sida, elles leur proposent souvent à l'origine une entraide qui, de naturelle, s'élargit, se pérennise et se transforme en service.
- Au-delà de la solidarité (« soulager les symptômes du mal »), elles visent la *transformation sociale* (« s'attaquer aux racines du mal »), ce qui les inscrit dans une culture militante.

Concrètement, elles s'attachent par exemple à faire évoluer l'accès aux soins, à lutter contre les discriminations (envers les personnes vivant avec le VIH, mais aussi envers les populations vulnérables à l'épidémie), ou encore à faire valoir les droits des malades.

- Le non-jugement envers les membres de la communauté est un autre principe fondamental de l'action d'entraide des associations communautaires dans leur champ d'intervention. Les jugements ne doivent pas interférer dans la relation à l'autre au sein de l'association, et ne doivent empêcher personne d'exprimer sa différence.
- Les associations communautaires sont ensuite étroitement liées à la communauté.

Il est difficile d'établir une frontière entre les personnes bénéficiant des activités d'une association communautaire, celles qui s'y engagent comme volontaires, mais aussi celles qui y travaillent comme salariées.

Beaucoup passent d'un « statut » à l'autre, simultanément ou à différents moments de leur vie. Les volontaires et salariés sont effectivement nombreux à bénéficier des services de l'association communautaire. Les salariés peuvent consacrer une partie de leur temps libre au volontariat, ou avoir été volontaires avant d'être devenus salariés (Maguet et Calderon, 2007).

Cette spécificité des associations communautaires les inscrit dans une forte proximité avec la communauté, proximité non seulement géographique, mais aussi émotionnelle et identitaire.

Exercice pratique pour apprendre à connaître ses partenaires de recherche

(d'après The Examining Community-Institutional Partnerships for Prevention Research Group, 2006)

Pour briser la glace, apprendre à se connaître et construire la confiance, un exercice pratique peut être proposé : chaque partenaire se présente au reste du groupe. Selon les modalités de rencontre du partenariat, on peut soit consacrer un temps de travail assez long au cours duquel tous les partenaires se présentent, soit proposer à un membre du groupe différent de se présenter à chaque rencontre.

Présentation par les acteurs communautaires :

- Qui compose cette communauté ?
- Quels sont les enjeux principaux auxquels se confronte la communauté ?
- Quels enjeux rencontre la communauté au regard de la recherche en général ou de cette recherche en particulier ?

- En quoi cette recherche pourrait-elle bénéficier à la communauté ?
- Quelles directions cette recherche pourrait-elle prendre ? Quelles sont les questions les plus importantes pour la communauté ?

Présentation par les chercheurs :

- Quel est leur parcours et comment en sont-ils venus à la recherche communautaire ?
- Comment ont-ils fait de leur recherche une recherche engagée ?
- Quel est leur engagement envers la recherche communautaire et le partenariat ?
- En quoi la recherche peut-elle être un outil de développement de la communauté et de plaidoyer ?
- Quel est l'intérêt du projet sur le plan scientifique ? En quoi l'objet de recherche est-il opportun à ce moment donné ?

Le milieu de la recherche valorise la connaissance et la qualité de la démonstration, sanctionnées par des diplômes (doctorat) et validées par les pairs (publications dans des revues, etc).

Le milieu communautaire valorise l'expérience des membres de la communauté, et l'engagement dans la transformation sociale.

2 Reconnaître les atouts de chacun

« *Un acteur communautaire qui participe à des recherches n'est pas un chercheur pour autant. C'est facile de dire qu'on fait le même métier. Ca voudrait dire que parce que j'ai été confronté au palu et au VIH, je suis médecin. Nous avons des objectifs communs et des combats communs, mais des métiers différents* (Chercheur, France). »

« *Quand on travaille avec un soignant, on ne revendique pas de jouer au docteur. Pour autant, le savoir profane mérite autant que le savoir académique* (Acteur communautaire, France) »

Reconnaître les atouts et compétences de chacun est indispensable pour la confiance, d'autant plus que les différences de culture peuvent conduire à des malentendus :

- Pour le chercheur, *« on ne peut pas se prétendre sociologue parce qu'on a un master de sociologie »* – son métier de chercheur n'en serait alors plus un.
- Pour l'acteur communautaire, *« on ne peut pas demander aux acteurs communautaires qui participent à des recherches de faire un doctorat »* – sa connaissance du problème et de la communauté liée à l'expérience et au vécu serait alors niée.

La recherche communautaire repose au contraire sur l'idée que chacun offre au partenariat des atouts différents et complémentaires.

► Deux types de savoirs : connaissance scientifique et savoir profane

- ***Le milieu académique valorise la connaissance scientifique, organisée autour de disciplines établies et de différents types de sciences :***

Sciences du vivant et médicales (biologie, biochimie, virologie, santé publique, etc), sciences humaines et sociales (psychologie, anthropologie, sociologie, etc).

- ***Les chercheurs disposent chacun d'une expertise dans l'un de ces domaines scientifiques.***

Cependant, et de plus en plus, la multidisciplinarité par la complémentarité des disciplines autour d'un même objet est reconnue comme nécessaire à l'approche scientifique des problèmes. Est-ce à dire que les acteurs communautaires, n'étant pas chercheurs, ne peuvent apporter de savoirs à la recherche communautaire ?

- ***Les acteurs communautaires sont détenteurs de « savoirs profanes ».***

Dans le domaine de la santé, l'expertise profane, ou « savoir expert en actes » se fonde avant tout sur l'expérience que les malades ont de leur maladie. Aux premiers temps du sida, cette expertise s'impose face à des médecins qui ne parviennent pas à saisir cette nouvelle maladie et conduit à un rééquilibrage de la relation médecin-patient. Ce savoir profane se développe également pour d'autres enjeux médicaux, comme les cancers liés à des pollutions industrielles (Calvez, 2009).

Bruno Spire, président de AIDES, parle aujourd'hui, en écho aux savoirs académiques, de « vivrologie » ou de « rienologie » :

> *« J'ai toujours dit que nous, on n'était ni des virologues, ni des infectiologues, ni des immunologues, on était des « rienologues » ou des « vivrologues », c'est-à-dire qu'on était experts de rien ou expert seulement de son vécu. Ou plutôt de notre vécu, collectivement, parce que dans les associations, on a chacun un vécu personnel et puis on se trouve là aussi, à force d'entendre tous nos camarades parler de ce qu'ils vivent, dépositaires de ce vécu collectif. Et c'est ce vécu-là pour lequel on revendique notre place.* (Spire, 2011 : 158-159). »

L'apport du savoir profane à la recherche et à l'action est aujourd'hui souligné dans de nombreux domaines (Callon *et al.,* 2001). La recherche communautaire repose sur la complémentarité entre les connaissances scientifiques, via les chercheurs, et les savoirs profanes, via les acteurs communautaires.

► Reconnaître les atouts et apports des acteurs associatifs

Au-delà de la reconnaissance générale des savoirs profanes, les chercheurs mettent en évidence l'apport des acteurs associatifs à la recherche. Avant tout, ils :

- Apportent leur connaissance des groupes étudiés.
- Font remonter les besoins et problématiques du terrain.
- Ont un rôle important dans la formulation des hypothèses et questions de recherche.
- Apportent leurs capacités de communication auprès des communautés.
- Ont les capacités de valoriser les données auprès des publics engagés dans l'action et d'argumenter pour le changement auprès des décideurs.

► Reconnaître les atouts et apports des chercheurs

« Chercheur est un métier ! » Sa pratique professionnelle permet au chercheur d'apporter :

- Une connaissance de la littérature scientifique, des outils théoriques et des questions d'actualité dans le champ scientifique.
- Un savoir-faire dans la formulation de questions et d'hypothèses de recherche.
- Une connaissance du contexte du pays, des grands enjeux qui englobent l'objet de l'étude.
- Une méthodologie rigoureuse (définition des variables, de l'échantillon, etc).

- Un savoir-faire dans la production de communications scientifiques (rédaction des résultats, présentations orales, articles scientifiques, etc).
- Une mise en forme des arguments scientifiques pour contribuer au plaidoyer.

Pour aller plus loin...

Bourdieu P. (2001). Pour un savoir engagé. *Contre-feux 2.* Paris. Raisons d'agir : 33-41

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique.* Paris. Seuil

Calvez M. (2009). Les signalements profanes de clusters de cancers : épidémiologie populaire et expertise en santé environnementale. *Sciences Sociales et Santé.* 27(2) : 79-106

Durkheim E. (1894). *Les règles de la méthode sociologique,* Chicoutimi, Bibliothèque Paul-Emile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, Coll. « Les classiques des sciences sociales », édition en ligne

http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/durkheim_regles_methode.pdf

Maguet O., Calderon C. (2007). *AIDES, une réponse commmunautaire à l'épidémie.* Pantin. AIDES. disponible en ligne

Paugam S. (2010). S'affranchir des prénotions. *in* S. Paugam. *L'enquête sociologique.* Paris. PUF. « Quadrige ». 2010 : 7-26

Spire B. (2011). Entretien avec Bruno Spire. *Cahiers philosophiques.* 125 : 153-171. 2ème trimestre

The Examining Community-Institutional Partnerships for Prevention Research Group (2006). *Developing and Sustaining Community-Based Participatory Research Partnerships: A Skill-Building Curriculum.* www.cbprcurriculum.info

FICHE 4

Construire la confiance et la réciprocité entre les partenaires

1 Quels sont les savoir-être nécessaires au développement du partenariat ?

2 Comment créer un climat de confiance et une dynamique de groupe ?

4. Construire la confiance et la réciprocité entre les partenaires

La construction d'une étroite collaboration entre des acteurs issus de milieux, et parfois de pays différents, est l'une des principales richesses de la recherche communautaire. Mettre en place un véritable partenariat est pourtant un défi et une activité en soi, à laquelle on accorde souvent trop peu d'attention. Dans la durée, les partenaires ont besoin de se comprendre pour s'accorder sur les buts à atteindre et les contributions de chacun. Il faut créer les conditions d'une collaboration équilibrée et qui bénéficie pleinement des capacités de chacun. C'est ce qui favorise la confiance et la possibilité d'exprimer des désaccords ou des points de vue différents.

1 Quels sont les savoir-être nécessaires au développement du partenariat ?

Construire un partenariat, amorcer une dynamique de groupe entre des individus aux parcours les plus divers nécessite des savoir-faire et des savoir-être souvent peu formulés dans certains milieux. Ces savoirs facilitent l'entrée dans la recherche communautaire (Wallerstein *et al.* 2005).

► Aller vers l'autre, « s'engager » dans le partenariat

■ ***Considérer le développement du partenariat comme un objectif en soi.***

Dans la recherche communautaire, le partenariat et le renforcement mutuel des compétences entre partenaires sont aussi intéressants et précieux pour les recherches futures que les résultats de la recherche. Il est donc nécessaire d'y consacrer du temps ainsi que des ressources financières et humaines.

■ ***S'investir, y compris « physiquement », dans le milieu au sein duquel évoluent ses partenaires.***

Avoir une connaissance « théorique » de ses partenaires, à travers des réunions communes, ne suffit pas nécessairement à créer du lien. Se rendre physiquement dans les lieux de vie et de travail de ses partenaires – évènements communautaires, locaux de l'association communautaire, université, conférences scientifiques, etc. – facilite la reconnaissance mutuelle.

■ ***Respecter la « culture » de l'autre.***

Ce terme renvoie aux codes et aux pratiques sociales de chaque milieu, ainsi qu'à des cultures professionnelles ou militantes variés. Chacun doit être conscient de ces « cultures » sans chercher à les imposer à ses partenaires.

■ ***Montrer sa volonté de partager le pouvoir et les ressources.***

► Prendre le temps d'identifier collectivement les intérêts et contraintes de chacun

Le partenariat fonctionne d'autant mieux que chacun exprime clairement ce qu'il peut apporter et pourquoi il le fait, et cela tout en anticipant les difficultés inhérentes à la collaboration d'univers distincts. Ce qui implique notamment de :

- ***Réfléchir à ses propres capacités, ressources et responsabilités comme à celles de son organisation d'appartenance.***
- ***Reconnaître que chaque partenaire a ses propres motivations et assigne à la recherche communautaire des objectifs qui peuvent être différents.***
- ***Reconnaître que chaque partenaire a ses propres besoins et impératifs.***

  Des logiques structurelles propres à leur milieu régissent l'action de chaque partenaire : contraintes de calendrier (calendrier universitaire pour les chercheurs), de financement (financement par projet des associations), etc. Expliciter ces contraintes dès le début du partenariat permet au groupe d'adapter ses modalités de fonctionnement.

- ***Exprimer clairement ses difficultés.***

  Tous les acteurs ne sont pas nécessairement à l'aise avec le fait d'exprimer clairement des désaccords, des critiques ou des difficultés voire des objectifs ou des points de vue au sein d'un groupe par crainte d'être dévalorisés ou de blesser autrui : les responsables de part et d'autre ont entre autres fonctions de faciliter cette expression pour favoriser la pleine participation de tous.

Deux savoir-être sont centraux pour la construction d'un partenariat :

- Aller vers l'autre, faire preuve d'implication et d'ouverture
- Être conscient de soi, de ses atouts, capacités et contraintes (réflexivité)

2 Comment créer un climat de confiance et une dynamique de groupe ?

On considère souvent que la confiance ne s'acquiert qu'avec le temps et le partage d'expérience, et que la dynamique de groupe résulte d'une alchimie qui se fait ou non. Il existe cependant des stratégies facilitant la construction de la dynamique de groupe et la confiance.

► Discuter ouvertement des obstacles potentiels à la collaboration

Même si les partenaires n'ont jamais travaillé ensemble, ils peuvent avoir été engagés dans d'autres collaborations, sous des formes variées, et considérer ces expériences de façon plus ou moins positive. Ces expériences préalables (surtout si elles sont négatives) et l'histoire de chacun ont nécessairement un impact sur le nouveau partenariat qui se crée. Discuter d'emblée ces histoires, les craintes et attentes des partenaires, permet de désamorcer plus rapidement certaines entraves à la collaboration et à la confiance.

Discuter ouvertement des entraves potentielles à la collaboration : exercice pratique

(d'après *The Examining Community-Institutional Partnerships for Prevention Research Group,* 2006)

Lors d'une des premières réunions du partenariat, à l'oral ou par écrit, demander à chacun des participants de lister :

- 3 raisons pour lesquelles eux-mêmes ou l'organisation à laquelle ils appartiennent ne feraient pas confiance/peuvent avoir des réticences envers leurs partenaires.
- 3 facteurs/attitudes/actions qui les aideraient à être en confiance.

Répartis en groupes où tous ensemble, les participants peuvent ensuite discuter les difficultés et produire des recommandations pour les surmonter.

► Mettre en place des stratégies pour créer la confiance dès le début du partenariat

Plus la confiance s'établit rapidement, plus la recherche bénéficie des atouts du partenariat. Certaines stratégies gagnent à être mises en place au début du partenariat, pour évoluer ensuite.

Elles portent sur l'organisation du travail :

- ***Être très inclusifs au début du partenariat***

  Par exemple, inviter un large nombre d'acteurs aux premières réunions.
- ***Créer un noyau dur en invitant les personnes motivées à s'impliquer davantage***
- ***Valoriser les actions de l'autre***

  Ne pas hésiter à exprimer la qualité d'une action bien menée par ses partenaires.
- ***Accepter de déléguer***

  Il est souvent difficile de déléguer des tâches quand on n'a pas encore éprouvé concrètement les compétences respectives. S'engager dans un partenariat implique cependant de déléguer des tâches ou activités et de montrer ainsi à ses partenaires sa confiance en leurs capacités.
- ***Prendre en compte les revendications et demandes de ses partenaires***

  C'est en voyant que leurs revendications sont écoutées, mais aussi acceptées par leurs partenaires, que des méfiances initiales peuvent se transformer en réelles collaborations.

Et sur la manière de faire de la recherche :

- ***Accorder la primauté aux priorités de recherche des communautés plutôt qu'à celles dictées par l'extérieur.***

  Les priorités peuvent être différentes – pour les uns, contribuer à la construction d'une théorie, mettre à l'épreuve des hypothèses, pour les autres, argumenter une position militante ou promouvoir de nouvelles formes d'action. Ces priorités différentes doivent être étroitement articulées au sein de la définition en commun du projet.
- ***Faire preuve de souplesse sur les façons de penser et sur les méthodes.***

  Chercher un compromis entre les exigences scientifiques et les préoccupations des acteurs communautaires.
- ***S'adapter au vocabulaire de l'autre – décoder le vocabulaire scientifique***

  Chercheurs et acteurs communautaires ont souvent un vocabulaire différent, voire peuvent donner deux sens différents à un même mot. Il est donc indispensable de faire des efforts d'explicitation pour éviter les malentendus et soutenir une communication vraie entre tous.

Ces stratégies, qui participent à créer la confiance au début du partenariat, sont évolutives.

C'est par exemple le cas des stratégies portant sur la taille du groupe : inviter l'ensemble ou une large part de la communauté à participer à la première réunion permet d'engager le débat sur la recherche et l'appropriation du projet. Cela permettra également d'identifier des personnes motivées, qui pourront compter parmi les partenaires quand le groupe sera plus restreint.

Exercice pratique : un atelier pour construire la confiance au sein du partenariat

Les centres de recherche en prévention du *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) ont mis au point un outil pour construire la confiance au sein des partenariats (CDC, outil en ligne). Un questionnaire distribué aux membres d'un partenariat de recherche leur demande d'évaluer l'importance qu'ils accordent à chacune des composantes de la confiance, et dans quelle mesure elles existent dans leur partenariat de recherche actuel. Des exemples et des recommandations leur sont également demandés. Un atelier permet ensuite de débattre collectivement sur ce qui ressort de ces questionnaires. Voir la rubrique "pour aller plus loin".

Créer la confiance entre les membres dès le début du partenariat permet de gagner du temps par la suite. L'impact de la confiance et de la dynamique de groupe sur la qualité de la recherche tend à être sous-estimé, dans un domaine qui met l'accent sur la réflexion de fond plus que sur les interactions.

► Souder un groupe restreint autour d'objectifs précis

Les groupes de recherche qui fonctionnent bien (Becker *et al.,* 2005) :

- Ont des objectifs clairs et opérationnels.
- Comprennent un nombre de membres relativement restreint. Si le partenariat se veut souvent inclusif, limiter le nombre de membres favorise l'inter-connaissance et la prise de décision.
- Valorisent le travail en sous-groupes.
- Tiennent des réunions régulières, avec des comptes-rendus validés par tous les présents et distribués à tous les membres du groupe.
- Mettent en place une communication continue entre les réunions.

► Accorder une attention particulière aux relations de pouvoir et aux mécanismes maximisant l'équilibre entre les contributions de chacun

Atteindre un équilibre entre les partenaires, mais aussi entre tous les participants est un des objectifs de la recherche communautaire, objectif qui n'est pas le moins ambitieux. Les ressources sont en effet souvent inégales non seulement entre milieux (entre chercheurs et acteurs communautaires), mais aussi au sein de chaque milieu (entre jeunes chercheurs et directeurs de recherche ou professeurs des universités, au sein de la communauté, etc). L'organisation de la recherche communautaire doit tendre à prévenir un éventuel retentissement négatif de ces rapports sur la construction de la collaboration.

La répartition des rôles et des fonctions au sein du partenariat

L'autorité liée aux différents rôles est une source de pouvoir au sein du partenariat. Il s'agira alors de répartir les fonctions, notamment entre chercheurs et acteurs communautaires. Nombre de recherches communautaires sont ainsi menées par deux chercheurs principaux (co-investigateurs), l'un étant un chercheur « académique », l'autre étant issu d'une association communautaire. D'autres instances peuvent être mixtes (→ fiche 6).

Becker et *al.* (2005) identifient deux types de *leadership :*

- Un leadership plus technique ou « spécialiste » qui intervient sur le contenu du projet (demander ou donner des informations, etc).
- Un leadership « socio-émotionnel », qui porte davantage sur la dynamique de groupe (encourager la participation, etc).

Ces deux types de leadership peuvent être partagés entre acteurs communautaires et académiques. L'architecture globale du partenariat, la répartition des rôles et l'organisation du travail (→ fiche 6) sont essentielles dans la construction de la confiance au sein du partenariat, et sur toute la durée de la collaboration.

Le transfert de compétences

La diversité des compétences est au cœur de la richesse du partenariat, mais elle peut aussi être au cœur d'inégalités si certains écarts ne sont pas comblés. C'est particulièrement vrai pour ce qui est des aspects techniques de la recherche, qui sont intimidants pour les novices et conduisent certains à se sentir exclus du partenariat. C'est aussi le cas pour la connaissance de terrain des membres des communautés, détenue par les associations communautaires.

Travailler en collaboration peut amener à un transfert de compétences pour certaines tâches. Celui-ci peut être spontané, mais le plus souvent nécessitera une formation spécifique, conduisant à un renforcement des capacités au sein du groupe. Celui-ci favorise un bon fonctionnement du partenariat (→ fiche 5).

Le renforcement des capacités

Au-delà du transfert de compétences, il est nécessaire de penser plus largement au renforcement des capacités des associations communautaires. Le recrutement de facilitateurs de recherche, acteurs qui ont pour fonction de faire le lien entre le milieu communautaire et celui de la recherche et de faciliter l'implication communautaire dans la recherche, est un atout à cet égard (→ fiche 5). On peut aussi imaginer la mise en place de rencontres entre acteurs communautaires en parallèle d'une recherche, afin qu'ils puissent échanger entre eux sur les enjeux, unir leurs voix et ainsi renforcer leur présence au sein du partenariat.

Un partenariat équilibré qui tire profit de la diversité des compétences est soutenu par un transfert des compétences entre les partenaires, transfert qui pour être réel doit être organisé, par exemple en termes de formation.

Quelques questions à se poser au début d'un partenariat…

- ✔ Avons-nous consacré du temps à la construction du partenariat en tant que tel (et non seulement du projet de recherche) ?
- ✔ Avons-nous pris le temps de découvrir nos partenaires ?
- ✔ Avons-nous réfléchi à nos envies concernant le mode de fonctionnement du groupe, la dynamique de groupe ?
- ✔ Avons-nous réfléchi à nos propres capacités, ressources, motivations, intérêts et contraintes ?
- ✔ Avons-nous discuté de la façon de gérer les conflits ?
- ✔ Avons-nous partagé ces réflexions avec nos partenaires ?

Pour aller plus loin…

Bates B. (2010). *Guide de l'examen clinique.* Rueil-Malmaison. Wolters Kluwer France. 6ème édition française

Becker A. B., Israel B. A., Allen A. J. (2005). Strategies and Techniques for Effective Group process in CBPR Partnerships. in Israel et al., *Methods in Community-Based Participatory Research for Health.* San Francisco. Josey-Bass : 52-72

CDC (outil en ligne). *Partnership trust Tool.* CDC Prevention Research Centers. http://www.cdc.gov/prc/program-material/partnership-trust-tools.htm. Consulté le 01/03/2012

Chavez V., Duran B., Baker Q. E., Avila M. M., Wallerstein N. (2003). The Dance of Race and Privilege in Community Based Participatory Research. in Minkler M., Wallerstein N. (eds.) (2003). *Community-Based Participatory Research for Health.* San Francisco. Josey-Bass : 81-97

Giachello A. (author) Ashton D., Kyler P., Rodriguez ES, Shanker R., Umemoto A. (eds.) (2007). *Making Community Partnerships Work: A Toolkit,* White Plains : NY, March of Dimes Foundation

Sullivan M. Chao S. S., Allen C. A., Koné A., Pierre-Louis M., Krieger J. (2003). Community-Researcher Partnerships: Perspectives from the field. in M. Minkler, N. Wallerstein (ed.). *Community-Based Participatory Research for Health.* San Francisco. Josey-Bass : 113-130

The Examining Community-Institutional Partnerships for Prevention Research Group (2006). *Developing and Sustaining Community-Based Participatory Research Partnerships: A Skill-Building Curriculum.* www.cbprcurriculum.info

Wallerstein N. Duran B., Minkler M., Foley K (2005). Developing and Maintaining Partnerships with Communities. in Israel B. A., Eng E., Schulz A. J., Parker E. A., Satcher D. (eds.). *Methods in Community-Based Participatory Research for Health.* San Francisco. Josey-Bass : 31-51

FICHE 5

Faciliter la rencontre entre les deux milieux

1 Ouvrir à l'autre ses lieux de réflexion

2 Miser sur les facilitateurs de recherche pour rapprocher les milieux

3 Renforcer les capacités pour une collaboration équilibrée

5. Faciliter la rencontre entre les deux milieux

Dans le champ du VIH/sida, face à la nécessité de décrypter cette infection – souvent fatale, stigmatisée et stigmatisante – pour construire des réponses adaptées et efficaces, la collaboration entre chercheurs et associations de malades s'est instaurée très rapidement. Des années 1980 à aujourd'hui, cette interpénétration des deux univers s'est étendue à mesure que se développaient les organisations, le monde scientifique et l'univers associatif.

Cependant ce cadre général, qui tend à s'institutionnaliser, doit être actualisé par les acteurs directs des projets de recherche ou des projets d'intervention pour que se crée la symbiose nécessaire à la recherche communautaire telle qu'elle est entendue ici. Plusieurs actions très concrètes permettent aux chercheurs et acteurs communautaires de comprendre le langage et le travail de l'autre. Certaines sont faciles à mettre en œuvre, peu coûteuses en temps et en argent. D'autres, plus complexes, doivent être pensées sur la durée.

1 Ouvrir à l'autre ses lieux de réflexion

Dans le champ du VIH/sida, toutes les grandes manifestations internationales sont construites en partenariat entre le monde scientifique, le monde associatif et les agences internationales, et cela parce que la dimension politique de l'épidémie a été reconnue depuis longtemps. Ce mode d'organisation peut être prolongé à un niveau plus local par des participations croisées dans des événements plus restreints, scientifiques comme associatifs. Les grands rendez-vous scientifiques ou associatifs sont ainsi une occasion d'observer les enjeux, les logiques, les questions en débat dans chaque milieu.

► Les chercheurs dans des évènements associatifs

Ils peuvent participer à :

- Des évènements en lien avec leurs thématiques de recherche : états généraux des usagers de drogue, rencontres européennes de la réduction des risques, etc.
- Des évènements importants de la vie associative : assemblées générales, assises… où sont débattus les axes stratégiques de l'association.

Ils peuvent être invités par les associations dans leurs locaux :

- Pour une présentation informelle des travaux d'un ou deux chercheurs, dans le cadre d'une réunion d'équipe ou de rassemblements internes.
- Pour échanger de manière informelle, éventuellement régulière, avec les chargés de programme sur des thématiques prédéfinies.

■ Pour apporter leur expertise dans le cadre de journées thématiques et/ou scientifiques.

L'ONG Solthis en France tient, autour de son assemblée générale, une journée scientifique annuelle au sein de laquelle interviennent acteurs associatifs et chercheurs.

Un comité scientifique pour une association.

L'exemple du comité scientifique du réseau français de réduction des risques

En 2010, les recommandations d'une expertise collective de l'INSERM invitent notamment à développer les recherches sur la réduction des risques. Le réseau français de réduction des risques choisit alors de constituer un comité scientifique. Celui-ci a pour objectif de dynamiser la recherche, de faire remonter les besoins du terrain aux chercheurs et de monter des recherches utiles au terrain, mais aussi de diffuser les résultats des recherches aux acteurs de terrain. Pour le réseau de réduction des risques, l'expertise scientifique permet également d'appuyer leur plaidoyer envers les pouvoirs publics.

Ce comité doit se réunir 3 fois par an. La première partie de la réunion se déroule entre chercheurs. Ils sont ensuite rejoints par des acteurs de terrain.

► La participation des acteurs communautaires aux activités des chercheurs…

■ De nombreuses organisations scientifiques (comme l'*International AIDS Society)* se sont structurées pour inclure le monde associatif dans les instances de réflexion et l'organisation d'un grand nombre d'activités.

■ Les acteurs communautaires peuvent rencontrer les chercheurs et créer des ponts dans le cadre de leur participation aux conférences et rencontres scientifiques :

Conférence internationale sur le sida, conférences de l'*International AIDS Society,* colloque Toxicomanies Hépatites Sida, *AIDS Impact, International HIV Social Science and Humanities Conference,* journées scientifiques des sites ANRS, journées d'étude et ateliers des centres de recherche, etc.

■ Les acteurs communautaires peuvent participer aux formations à la recherche pour jeunes chercheurs, comme l'université des jeunes chercheurs.

L'université des jeunes chercheurs, initiation à la recherche pluridisciplinaire sur le VIH par des associations

L'université des jeunes chercheurs a été créée par AIDES et est aujourd'hui organisée par Sidaction tous les deux ans. Elle a pour principal objectif d'inciter les jeunes chercheurs à s'engager dans la recherche sur le sida dans le long terme, et permet d'aborder les différents aspects scientifiques (sociaux, épidémiologiques, etc) et médicaux de l'infection par le VIH. Lieu de rencontre entre jeunes chercheurs, mais aussi entre jeunes chercheurs et acteurs associatifs, elle a pour but de les mettre au contact avec une réalité différente de l'épidémie, plus concrète, et d'« ouvrir leur horizon » à travers des interventions d'acteurs associatifs. Outre les jeunes chercheurs – son principal public – elle est aussi ouverte aux médecins et acteurs associatifs déjà engagés dans des travaux de recherche.

- En France, les associations communautaires sont invitées à participer à des espaces de réflexion plus restreints, propres au milieu de la recherche.

  C'est par exemple le cas avec la participation des associations aux groupes de travail de l'ANRS. Par ailleurs, les acteurs associatifs peuvent s'imposer comme des acteurs incontournables de la recherche, ainsi le TRT-5 est un partenaire reconnu dans la mise en place des essais cliniques sur le VIH en France (voir encadré).

  Les chercheurs peuvent aussi solliciter la participation des acteurs communautaires à ces groupes.

Le TRT-5, groupe interassociatif Traitements et Recherche Thérapeutique :

la défense des besoins et droits des personnes vivant avec le VIH auprès des acteurs de la recherche

Au début des années 1990, des associations françaises comme Act Up (par le biais de sa commission médicale), Arcat Sida ou AIDES s'intéressent aux progrès des recherches biomédicales, à la découverte de nouvelles molécules médicamenteuses et à la diffusion de l'information sur la recherche scientifique. Afin de constituer un interlocuteur uni face aux agences gouvernementales et aux laboratoires pharmaceutiques, elles se structurent en un groupe inter-associatif : le TRT-5 est créé en octobre 1992.

Une collaboration est rapidement engagée avec l'ANRS. Le TRT-5 effectue depuis un travail de relecture des essais cliniques soutenus par l'agence, formule des recommandations, d'abord essentiellement éthiques (sur les formulaires de consentement), puis sur les droits des participants aux essais.

Le TRT-5 mène un travail de fond : suivi de la recherche sur le médicament, veille éthique sur les essais, défense des intérêts des personnes vivant avec le VIH au sein des essais, plaidoyer pour la prise en compte des effets indésirables des traitements, etc. Le TRT-5 interpelle par exemple l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) lorsqu'il estime que la sécurité des patients n'est pas assurée dans les essais. Il a aussi été sollicité par de nombreuses instances (comme le ministère de la Santé, la Haute autorité de santé, etc.) et a élargi ses actions pour prendre en compte les enjeux posés par la réforme du système de soins, ou plus récemment encore par la recherche biomédicale en prévention.

Pour faciliter la rencontre entre les deux milieux, il ne faut pas hésiter à solliciter l'autre et lui demander de participer à ses activités. On peut aussi imaginer des façons d'ouvrir à l'autre ses activités, de lui donner à voir ses manières de travailler, de l'inclure dans ses instances de réflexion et l'organisation d'activités.

► Les conférences mixtes : le rôle des bailleurs et acteurs publics

« Quand nous menons une recherche, nous nous assurons que personne n'ait été oublié dans le comité de pilotage et dans les ateliers (…) Dans notre travail quotidien, nous veillons à ce que tous ceux qui ont quelque chose à apporter soient là, notamment les associations. Nous travaillons sur les processus de travail en collaboration (Acteur international, Maroc). »

Un des principaux moyens pour faciliter la rencontre entre acteurs communautaires et chercheurs est encore d'organiser des évènements mixtes dans un environnement plus neutre.

Les bailleurs de la recherche et acteurs publics sont ici les plus à même d'intervenir et organiser ce type de rencontre.

Des rencontres multi-acteurs d'une ou plusieurs journées.

Sidaction organise tous les deux ans une Convention nationale, qui rassemble et mélange associations et chercheurs afin qu'ils réfléchissent ensemble aux enjeux de la lutte contre le sida. Les sessions sont l'occasion de communiquer et d'échanger sur leurs questionnements respectifs, ainsi que sur les analyses et les actions sur le terrain.

La commission nationale ougandaise de lutte contre le sida a créé l'*Uganda Think Tank on AIDS*. Ce sont des réunions de réflexion environ bi-anuelles conviant chercheurs et acteurs de terrain autour d'un enjeu d'actualité dans la lutte contre le sida.

L'ANRS organise aussi des journées scientifiques dans les pays où elle a implanté des « sites de recherche » (Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Sénégal, Vietnam). Elles sont parfois précédées de journées associatives où se rencontrent chercheurs et acteurs associatifs autour d'ateliers thématiques (les priorités de recherche identifiées par les associations, le rôle des associations dans l'information scientifique des personnes vivant avec le VIH et des groupes vulnérables, etc).

Des groupes de travail thématiques.

L'ANRS met en place des actions coordonnées et des groupes de travail pour définir des priorités et des programmes de recherche autour de thèmes d'actualité. Ces groupes sont ouverts à la participation associative. Parmi ces derniers, le groupe recherche communautaire est ouvert aux chercheurs et aux acteurs de terrain. Il vise à faciliter l'interconnaissance et l'émergence d'objets de recherche partagés par tous.

Des séances de travail multi-acteurs au niveau local.

La ville de Marseille et l'UMR 912 INSERM/IRD ont organisé conjointement une séance de discussion autour des travaux d'un chercheur canadien sur les salles d'injection. La co-organisation a permis de rassembler un public mixte. D'après les participants, de telles réunions gagneraient à se développer afin de croiser les savoirs au niveau local.

Créer un lieu de réflexion commun : le groupe recherche communautaire de l'ANRS

En 2010, l'ANRS a engagé une vaste réflexion sur les principes pouvant régir la recherche communautaire qui se définit par un partenariat actif des communautés (de la simple sollicitation pour participer à des études à la co-direction de projet) dans des projets de recherche, et dans le respect des critères de qualité scientifique. Plusieurs projets ont pu se construire sur la prévention et le dépistage : expérimentation de dépistage rapide non médicalisé, intervention pour la prévention du VIH et des hépatites chez les consommateurs de crack, évaluation de l'accompagnement à l'injection pour les usagers de drogue. Un groupe de travail «recherche communautaire» a été constitué en partenariat avec l'association AIDES. Il s'intéresse aux enjeux et méthodes entourant la participation des «communautés» aux actions de recherche que soutient l'ANRS.

Les financeurs de la recherche et les acteurs publics (pouvoirs locaux, organisations étatiques, organisations internationales) sont dans une position privilégiée pour connaître tous les acteurs impliqués autour d'une thématique. Ils peuvent donc organiser des rencontres, débats ou groupes de travail facilitant la connaissance entre chercheurs et acteurs communautaires. Il ne faut pas hésiter à les solliciter en appui à ses propres initiatives.

Ces moments de rencontres mixtes ont aussi bien lieu au niveau national qu'au niveau local. Dans le champ du sida, les bailleurs se sont souvent donnés pour mission de dynamiser la recherche en créant des relations entre les différents acteurs de la lutte contre le sida. Ils sont donc incontournables dans la construction de ces rencontres.

Mais d'autres acteurs sont aussi impliqués et peuvent tenir ce rôle :

- Organisations internationales (délégations OMS, ONUSIDA ou autre dans les pays, etc)
- Organisations étatiques (commission nationale, mission interministérielle, département au sein d'un ministère, etc)
- Organisations locales

2 Miser sur les facilitateurs de recherche pour rapprocher les milieux

Encore peu nombreux à se consacrer à plein temps à ce travail, les « facilitateurs de recherche » sont des acteurs intermédiaires entre le monde de la recherche et celui de l'action communautaire. Ils travaillent au sein d'associations communautaires (ou de groupements d'associations) pour les aider à développer leurs capacités de recherche. Ils doivent connaître à la fois le milieu communautaire et le milieu de la recherche.

Les postes de facilitateurs de recherche ont commencé à se développer au Canada au début des années 2000, suite à l'engagement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Dans une volonté de développer la recherche communautaire, ils ont mis en place un programme de financement de postes de facilitateurs de recherche[1].

Aujourd'hui, des postes de facilitateurs existent dans d'autres pays (France, Maroc, etc.) mais le manque de financements spécifiques limite leur développement.

Les principales missions du facilitateur sont :

- Impliquer les communautés afin que des projets de recherche émanent de leurs propres questionnements.
- Faciliter la participation des communautés au cours de la recherche.
- Renforcer les capacités de recherche des communautés.
- Aider à établir des partenariats avec des chercheurs.
- Sensibiliser à la recherche communautaire les organisations engagées dans la recherche (agences de recherche, bailleurs).
- Faciliter la diffusion et l'appropriation des résultats de recherche dans les interventions.

Concrètement, les activités menées par les facilitateurs sont assez variées. On peut distinguer :

- ***Les activités de renforcement des capacités à destination des acteurs associatifs.***
- ***Les activités multi-acteurs :***
  - Organisation de réunions de travail multi-acteurs

    Le facilitateur aide à la mise en place de partenariats. Il peut donc identifier des partenaires, et organiser des réunions de travail afin de faciliter l'émergence de projets de recherche.
  - Mise en place d'un conseil scientifique associatif

    La Mission innovation recherche évaluation de l'association AIDES a mis en place un conseil scientifique. Celui-ci a pour objectif de développer des objets de recherche qui s'inscrivent bien dans les axes stratégiques de l'association, tout en étant considérés par les chercheurs comme de véritables besoins en matière de recherche. Le conseil scientifique doit se réunir 2 à 3 fois par an.
- ***Les activités à destination de la communauté***
  - Organisation des « cafés-recherche »

    Ces activités s'inscrivent dans le prolongement des « boutiques des sciences » ou des « cafés scientifiques » mis en place dans les années 1980 avec un objectif de promotion de la culture scientifique. Ils peuvent être adaptés dans le domaine du VIH. Le programme de bourses de recherche communautaire de l'Ontario a ainsi mis en

1 Au moment où nous rédigeons ce guide, les financements du programme sont menacés, mettant en péril les postes de facilitateurs de recherche.

place un système de « cafés de recherche » : conversations informelles en petits groupes, autour d'intervenants variés, sur des thèmes de recherche liés au VIH.

■ ***Les activités à destination des chercheurs***

- Des interventions auprès des jeunes chercheurs

  Les chercheurs en début de carrière sont un public cible de la recherche communautaire. Par exemple, les facilitateurs de recherche peuvent intervenir pour sensibiliser les jeunes chercheurs à la prise en compte des préoccupations des communautés dans la définition de leur objet de recherche, ou aux modalités possibles de restitution.

- Des formations à la recherche communautaire pour les étudiants (séminaires de master)

  La recherche communautaire ne sera pas reconnue ni pratiquée si elle n'est pas enseignée. Des binômes chercheur/facilitateur de recherche peuvent proposer des séminaires d'initiation à la recherche communautaire, comme étant l'une des méthodes de recherche disponible.

Le facilitateur effectue également un travail de consolidation du partenariat au cours de la recherche.

■ Son rôle est particulièrement indispensable auprès des communautés quand celles-ci n'ont pas été impliquées dès le début du projet, ou pour leur expliquer la recherche.

■ La connaissance de la « culture communautaire », l'appartenance à un même monde permettent au facilitateur de désamorcer les réticences quand il y en a (→ encadré).

Passer de la méfiance à la collaboration : témoignage d'un acteur communautaire

Un militant associatif raconte le travail qu'il a du faire pour construire la confiance et la compréhension entre les chercheurs et acteurs communautaires partenaires d'une recherche (acteur communautaire, France) :

« J'ai tenu les militants informés de toutes les phases du projet et de la prise en compte de leurs revendications dans la conduite du projet. Je leur ai montré que leurs revendications étaient actées. C'est comme ça que, petit à petit, la confiance s'est instaurée. [...]

Et concrètement, quelles actions avez-vous menées ? Quels moyens avez-vous utilisés ? Des réunions, des coups de fil ?

1) J'ai produit le document sur les attentes des associations et les conditions minimales que devait remplir le projet.

2) J'ai récupéré le projet et je l'ai "traduit" pour une présentation powerpoint.

3) Au niveau de l'équipe de recherche, à chaque fois j'ai effectué un retour sur le ressenti des associations par rapport à l'enquête, la compréhension de l'enquête, et fait des recommandations.

4) Aux membres de la communauté, j'ai envoyé des mails avec des notes explicatives, et j'ai aussi fait des points d'étape à chaque réunion des associations communautaires. »

Les facilitateurs de recherche parlent un double langage, celui des communautés et celui de la recherche. Ils sont dans une position privilégiée pour permettre l'implication des communautés dans la recherche, renforcer leurs compétences, et sensibiliser les chercheurs à la recherche communautaire.

Au-delà des (rares) personnes se consacrant à temps plein à leur activité de facilitateur, les acteurs communautaires impliqués dans des recherches sont souvent conduits à occuper ponctuellement le rôle d'un facilitateur, dans le cadre d'une recherche qui relève de leur thématique de travail.

3 Renforcer les capacités pour une collaboration équilibrée

Le renforcement des capacités contribue à l'équilibre entre partenaires au sein de la collaboration. Le développement des compétences, la participation à des formations à la recherche ou à des formations de volontaires associatifs donnent en effet des ressources pour mieux comprendre et collaborer avec ses partenaires.

Plusieurs activités peuvent être menées :

► Les activités de renforcement des capacités à destination des acteurs associatifs

■ *Organisation d'ateliers de renforcement des capacités de recherche*

Le facilitateur ou les partenaires extérieurs (communautaires et/ou chercheurs) peuvent mettre en place des ateliers afin de sensibiliser les acteurs communautaires à l'importance du lien existant entre la recherche et l'action, ou de les familiariser avec certaines étapes de la recherche.

Atelier de renforcement des capacités communautaires sur la recherche communautaire, organisé par Coalition Plus au Burkina Faso

Objectif général de l'atelier : permettre aux membres du comité recherche de l'association communautaire de renforcer leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire sur le plaidoyer scientifique, l'éthique de la recherche et la recherche communautaire. L'objectif est de renforcer la qualité de leurs interventions en cours et de les aider à développer des activités complémentaires.

Public : personnes engagées dans une association communautaire ayant déjà pris part à un projet de recherche et investies dans des collaborations de recherche ponctuelles.

Organisation de l'atelier : 3 jours, découpés en 6 temps de travail d'1/2 journée chacun :

1) *La recherche et l'action :* représentations de la recherche, intérêt de la recherche pour l'action.
2) *Quelles questions de recherche pour l'organisation :* prendre du recul sur ses activités quotidiennes pour identifier des questions de recherche issues des actions de terrain.
3) *Enjeux du partenariat chercheurs/associations :* facteurs facilitants et freins à un « bon partenariat ».
4) *Processus et méthodes de recherche :* étapes d'une recherche, protocole, rôle des acteurs communautaires aux différentes étapes.
5) *Formalisation des partenariats de recherche :* travail sur une charte de collaboration pour l'association communautaire.
6) *Éthique de la recherche :* les principes éthiques et les questions à se poser à la lecture d'un projet.

■ *Aide directe à la préparation et au montage de projets de recherche*

Les facilitateurs ou toute personne ayant déjà eu une première expérience de recherche peuvent venir en appui des acteurs communautaires pour travailler avec eux sur l'identification de questions de recherche et le montage du projet, notamment jusqu'à l'élaboration du protocole et de la demande de financement.

■ ***Aide et participation à l'élaboration de résumés de recherche à soumettre aux conférences scientifiques***

AIDES, l'ALCS, Coalition PLUS et Sidaction ont mis en place un système de tutorat à destination des associations communautaires, pour les aider à rédiger des abstracts pour les conférences francophones sur le VIH/sida (Casablanca 2010, Genève 2012, etc). Les associations communautaires bénéficient d'un guide de préparation du résumé ainsi que d'un système de relecture et de conseils sur leur résumé avant la soumission.

Le renforcement des capacités est à la fois un préalable à l'engagement dans des collaborations, et un résultat de la collaboration. Des ateliers de formation à la recherche sont souvent nécessaires en amont, pour construire un partenariat. Une aide peut ensuite être apportée au cours de la recherche, par les facilitateurs de la recherche et/ou les partenaires.

■ ***Élaboration et réalisation de projet de recherche – apprendre en faisant***

Participer à une recherche communautaire est encore le meilleur moyen de renforcer ses capacités de recherche. C'est à partir de ce constat que Coalition Plus a choisi de construire une recherche communautaire impliquant ses membres – Partages. Cette expérience multi-pays permet à chaque association communautaire de bénéficier des expériences des autres, et de renforcer ses capacités de recherche pour conduire par la suite des recherches seule avec les chercheurs, et/ou avec d'autres partenaires communautaires.

► Le renforcement des capacités à destination des chercheurs – mieux connaître les associations

La participation à des moments forts des associations (assises, conventions, colloques) est généralement le moyen employé par les chercheurs pour se familiariser avec la culture de leurs partenaires communautaires. La participation à ces évènements permet de comprendre les enjeux internes et externes de la communauté, et donc d'agir en meilleure connaissance de cause lors de la collaboration.

On peut, par exemple, imaginer la participation d'un chercheur à des réunions d'équipe discutant des besoins des membres de la communauté.

Pour aller plus loin…

Bessette G. (2004). *Communication et participation communautaire. Guide pratique de communication participative pour le développement.* Laval. Presses de l'Université de Laval. Centre de recherche pour le développement international. http://web.idrc.ca/iicr/ev-52226-201-1-DO_TOPIC.html

Site des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). http://www.cihr-irsc.gc.ca/

SECTION 2

Savoir-faire du partenariat – modalités et structuration de la collaboration

Fiche 6	Structure et fonctionnement des recherches collaboratives
Fiche 7	La formalisation d'un cadre de travail commun : les chartes et conventions de collaboration

FICHE 6

Structure et fonctionnement des recherches collaboratives

1 Objectifs et finalités de l'implication des communautés dans les instances de la recherche

2 Le cas des recherches participatives : de nouvelles instances pour donner une place aux communautés

3 Intégrer les acteurs communautaires dans les modalités classiques de la recherche : la recherche communautaire, ou l'équilibre entre participants

6. Structure et fonctionnement des recherches collaboratives

Un partenariat effectif suppose de penser en amont les modes d'interaction et de fonctionnement des équipes « mixtes » – réunissant représentants communautaires et chercheurs – ainsi que l'implication des acteurs communautaires aux différentes étapes du processus de recherche. Différentes modalités existent pour impliquer les communautés : « instances » spécifiquement dédiées à la participation communautaire (comité associatif, comité de participants, etc), participation des acteurs communautaires aux instances « classiques » des projets ou programmes scientifiques (comité scientifique, comité de pilotage, etc). Nous présentons ici quelques pistes basées sur l'expérience de projets passés ou en cours.

1 Objectifs et finalités de l'implication des communautés dans les instances de la recherche

Deux enjeux essentiels doivent être pris en compte lorsque les partenaires mettent en place l'organisation globale de leur recherche :

► Les objectifs de l'implication communautaire : fin ou moyen ?

Recherche-t-on la participation de membres de la communauté ? Souhaite-t-on que ceux-ci soient représentés au sein de la recherche ? (→ fiche 8)

Il existe une véritable plus-value à l'implication communautaire pour la recherche elle-même dans de nombreux projets. La participation des communautés constitue-t-elle un objectif en soi, dans la continuité du « principe de participation accrue des personnes vivant avec le VIH » ou principe GIPA (ONUSIDA, 2007) ?

La participation de la communauté est-elle un moyen d'engager une recherche différente, plus adaptée aux contextes et aux besoins des communautés ou encore de faciliter la transformation des résultats de la recherche en action ? La participation communautaire, envisagée comme un moyen, invite à tendre vers davantage d'équilibre dans les relations entre les chercheurs et les communautés étudiées. Elle incite également aux choix d'acteurs représentant la communauté, et qui sont pourvus des compétences et de la légitimité pour porter cette représentation.

► Le degré souhaité d'implication et d'équilibre entre les différents acteurs au sein du partenariat

« La société civile doit toujours avoir une place dans les collaborations. En fonction du type de recherche, sa place ira de la consultation au leadership (Acteur international, Maroc). »

Les réponses aux questions précédentes vont guider les choix pour construire l'architecture de chaque recherche : les objectifs (nature et degré d'implication communautaire recherchés) détermineront le type d'instances choisies pour structurer la recherche, la composition de ces instances et leurs modes de fonctionnement.

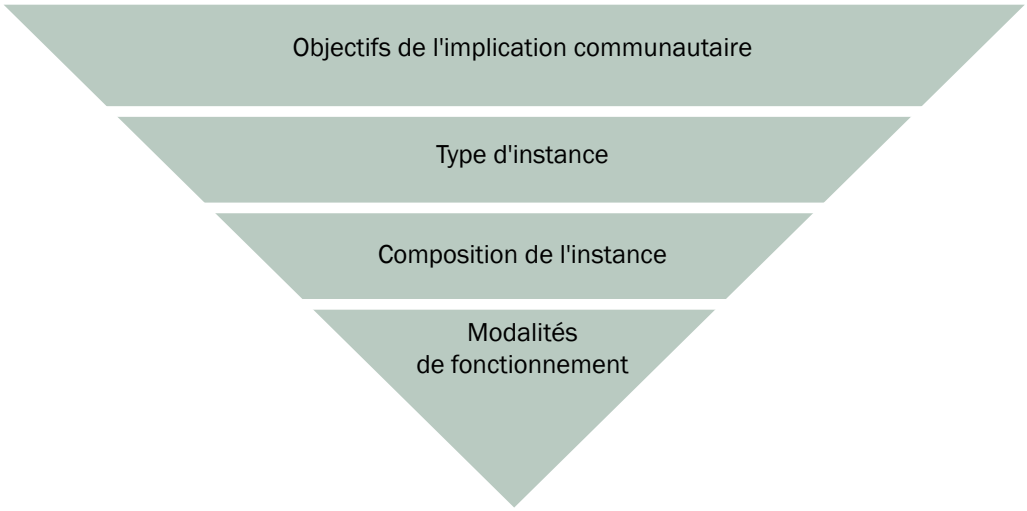

Schéma : Des objectifs de l'implication communautaire aux modalités de fonctionnement des instances de la recherche.

2 Le cas des recherches participatives : de nouvelles instances pour donner une place aux communautés

Donner une place aux « communautés » soulève rapidement des questions pratiques :

- Est-ce qu'impliquer les « communautés » signifie impliquer des associations communautaires ou en contact avec la communauté ?
- Est-ce qu'impliquer les communautés signifie impliquer les « membres » de la communauté ? De quelle communauté parle-t-on ?
- Quelle place donner aux participants à la recherche ?
- Comment favoriser la participation et l'expression des « membres » de la communauté, surtout quand celle-ci est stigmatisée ou socialement dévalorisée ?

Ces questions se posent particulièrement quand, au début ou en cours de recherche, l'idée émerge de formaliser la participation de la communauté à travers des instances spécifiques.

► Pourquoi des instances dédiées à la participation de la communauté ?

La création d'instances spécialement consacrées à la participation communautaire permet de :

- Clarifier et rendre visible (donner corps à) la participation de la communauté.
- Garantir sa participation sur la durée de la recherche.

► Quelles finalités pour ces instances ?

En favorisant la participation des associations, c'est souvent la *représentation*[1] de la communauté que l'on recherche :

- Elles ont une connaissance de terrain, en profondeur et de longue durée, et sont aux prises avec les enjeux que les questions de recherche soulèvent pour les populations.
- Elles disposent d'une capacité et d'une légitimité à parler au nom du groupe.

En favorisant l'implication d'individus issus des populations concernées (en tant qu'individus et non en tant que représentants) :

- On espère constituer un ensemble dont la composition reflète la communauté, son hétérogénéité, ses préoccupations, ses expériences.
- On peut aussi viser en tant que telle la *participation* de la communauté à la recherche.

Les formes et les attentes vis-à-vis de la participation communautaire dépendent du degré de reconnaissance et d'organisation de la communauté : certaines communautés sont reconnues, leurs organisations sont connues et participent au débat public ou aux instances de concertation ; d'autres sont cachées ou émergent et ont encore des modes d'organisation balbutiants, fragiles ou contestés (associations d'usagers de drogues, ou de travailleurs du sexe, par exemple).

Différentes modalités sont possibles pour assurer la participation des communautés dans la recherche. La mise en place d'instances « formalisées », au même titre que les instances habituelles de la recherche, garantit la pérennité de cette participation. Les partenaires peuvent ensuite décider des formes de ces instances, selon qu'ils recherchent la représentation des membres des communautés ou leur participation.

► Selon les objectifs des partenaires, plusieurs modalités de participation des communautés sont possibles

Le comité associatif consultatif

- Il rassemble des associations autour d'une recherche.
- Le comité accompagne le projet, donne son avis sur les directions de la recherche. Il peut participer à l'élaboration du protocole.
- Les associations du comité peuvent avoir un rôle dans la communication autour du projet, ou dans le recrutement des participants.

Pourquoi un comité associatif ?

- Il implique les associations communautaires dans la recherche, il permet de bénéficier de leur connaissance, de leurs relations et implications dans la communauté.
- Il peut inclure une diversité d'associations concernées par l'enjeu sans multiplier les interlocuteurs.

1 P. Braud (2008) définit la représentation comme une « activité politique fondée sur une double délégation : être à la place de … décider pour ».

- Il favorise un dialogue inter-associatif voire une position commune autour de la recherche.
- C'est aussi un moyen d'impliquer les associations communautaires en plus de leur participation aux instances classiques de la recherche, comme le comité de pilotage ou le conseil scientifique.

L'essai ANRS Ipergay, essai de prophylaxie pré-exposition chez les gays en France, a mis en place un comité associatif. Il est composé de toutes les associations communautaires qui souhaitent y participer. AIDES est par ailleurs membre du comité scientifique de l'essai.

Le comité associatif ne garantit cependant pas que les intérêts de tous les membres de la communauté soient pris en compte. C'est le cas quand les associations ne représentent pas certaines parties de la communauté, les connaissent mal (les ouvriers, les minorités ethniques, les ruraux, etc.) ou sont focalisées sur certains enjeux.

Les consultations communautaires ou ateliers de consultation

- Ils ont pour objectif de recueillir la parole des personnes concernées par la recherche et de dégager leurs besoins et leurs attentes.
- Elles ont pour but de discuter collectivement de l'intérêt de la recherche, de ses hypothèses, de la nature et des conditions du projet proposé, et de l'application réelle des règles éthiques.
- Au-delà des *leaders* communautaires (membres d'associations communautaires), ces consultations impliquent d'autres membres de la communauté à laquelle s'adresse la recherche.

La consultation organisée par le TRT-5 sur la prophylaxie pré-exposition chez les homosexuels masculins : modalités d'organisation

En parallèle de l'essai ANRS Ipergay et de la participation de AIDES au comité de pilotage, un groupe ad hoc constitué de plusieurs associations s'est créé pour organiser une consultation communautaire. L'objectif était, pour la partie française de l'essai, d'élargir la consultation sur le sujet au-delà des associations déjà impliquées dans la recherche (TRT-5, 2010).

- Dans un 1er temps, une rencontre nationale des représentants des associations communautaires concernées a été organisée (associations de lutte contre le VIH, associations et médias gays/LGBT).
- Dans un 2ème temps, un processus de consultation a été mené au niveau local par les associations communautaires volontaires.
  - Ces rencontres pouvaient prendre la forme de « conférences » (présentation/temps d'échange).
  - Ou de plénières complétées d'ateliers d'appropriation des enjeux (groupes de 10 à 15 personnes pour faciliter la prise de parole individuelle).
- Ces consultations ont été enrichies de consultations en ligne via des chats ou forums de sites internet communautaires.
- En marge de la consultation communautaire, une réunion publique d'information sur l'essai a été organisée par Act Up-Paris.

La consultation communautaire mobilise-t-elle vraiment les « communautés » ?

Ce sont souvent les paroles de militants qui sont recueillies – donc de personnes déjà engagées pour la « cause » de la communauté, mobilisées, et qui ne reflètent pas nécessairement la communauté dans toute sa diversité. Il existe par ailleurs pour de nombreux militants une

Sous forme de comité associatif ou de consultation communautaire, il est relativement facile de mobiliser les associations concernées par la recherche et leurs membres. Ceux-ci participent en tant que *représentant*s de la communauté concernée, eux-mêmes concernés par le thème de la recherche et en tant qu'acteurs exprimant les besoins et attentes de cette communauté.

Ces instances doivent veiller à ce que toutes les composantes d'une communauté soient prises en compte, au-delà de la connaissance qu'en ont les militants.

difficulté à faire une distinction entre le « je » et le « nous », c'est-à-dire à situer d'où ils parlent (en tant qu'individu au nom d'une expérience personnelle ou en tant que militant, au nom d'une expérience et d'une position construites collectivement). C'est donc un enjeu de mobiliser au-delà des volontaires les plus engagés dans les organisations communautaires.

Quelques pistes pour mobiliser au-delà des militants :

■ Les groupes de parole peuvent être mobilisés pour recueillir les opinions des membres des communautés concernées sur la recherche.

■ Des méthodes scientifiques (enquête, entretiens) peuvent être utilisées pour recueillir l'opinion ou mesurer l'acceptabilité d'une recherche auprès d'un échantillon réellement représentatif de la communauté choisie. L'essai ANRS Ipergay a par exemple été précédé d'une enquête d'acceptabilité, menée par AIDES et l'Inserm (Lorente *et al,* 2011).

Le comité de participants

- Il rassemble des participants à la recherche.
- Son objectif est généralement *participatif* : il s'agit d'accorder aux participants à la recherche un droit de regard sur la recherche dont ils sont l'objet.
- Il s'agit le plus souvent de donner la parole à l'expérience du *participant* sur la recherche.
- Il peut viser la représentation de la communauté dans toute sa diversité en faisant participer des personnes aux profils hétérogènes.
- Le « participant » est en effet moins engagé, probablement moins informé et sensibilisé que le militant associatif.
- Pour atteindre une représentativité suffisamment large et rester un groupe d'expression directe, il faut trouver un compromis sur le nombre de membres idéal pour un tel comité.
- Il crée un lieu d'échange et de réflexion entre membres de la communauté, sur l'objet de la recherche, et sans regard extérieur.
  - Il contribue à la construction d'une parole collective, que des porte-paroles peuvent ensuite relayer auprès du comité de pilotage et/ou du comité scientifique.
  - Il contourne la difficulté pour des personnes peu habituées à s'exprimer en public. C'est d'autant plus le cas quand il s'agit de communautés stigmatisées.

Le comité d'encadrement des participants de la cohorte Oméga, Québec

La recherche Oméga était une recherche communautaire sur la transmission du VIH au sein de la communauté gay, qui s'est déroulée à Montréal entre 1996 et 2003. Elle associait des chercheurs et deux associations communautaires, Action Séro Zéro (Rézo) et la COCQ-SIDA. Elle avait pour objectif de mesurer l'incidence du VIH, d'identifier les facteurs de risques pouvant entraîner l'infection et d'étudier le contexte des relations entre hommes. Cette recherche passait par la mise en place d'une cohorte, dont les membres bénéficiaient d'un suivi médicalisé tous les 6 mois. À cette occasion, un questionnaire portant sur des données démographiques, comportements sexuels et aspects psychosociaux leur était soumis.

Au cours de la 1ère année de la cohorte, un comité de participants a été créé.

Des invitations systématiques ont été effectuées auprès des participants.

Le mandat du comité était notamment de :

- Suivre le contenu du questionnaire.
- Émettre des avis éthiques à valeur décisionnelle sur le déroulement de la recherche.
- Sensibiliser l'équipe de recherche aux éventuels préjudices de la recherche pour la communauté.
- Émettre un avis à valeur décisionnelle sur les publications.

Le comité de participants favorise la participation directe des enquêtés à la recherche, permet de bénéficier d'un retour direct des personnes concernées. La tentation existe de considérer le comité de participants comme le reflet de la communauté. Si les participants sont en effet directement issus de la communauté engagée dans la recherche, rien ne garantit la représentativité de ce type de comité.

Le comité de participants peut difficilement être considéré comme représentant la communauté. Il s'agit davantage d'un groupe d'individus. Le risque du comité de participants est de ne pas réussir à structurer rapidement (c'est-à-dire sur le temps de la recherche) une réflexion suffisamment approfondie sur la recherche. La formation des membres du comité, par les chercheurs et facilitateurs de recherche impliqués dans le projet, est alors nécessaire pour faciliter une participation réelle.

Les comités mixtes : le modèle des community advisory board (CAB) nord-américains (conseil consultatif communautaire)

Les CAB émergent aux Etats-Unis au milieu des années 1980. D'abord mis en place dans certains pays du Nord, ils existent aussi au Sud depuis 1990 et la mise en place d'un CAB en Ouganda pour des essais vaccinaux. Les CAB sont aujourd'hui incontournables dans la recherche vaccinale, dans la recherche en prévention (ONUSIDA, 2008a) et plus largement dans la recherche sur le VIH.

- Les membres des CAB sont « mixtes » :
  - Représentants associatifs.
  - Représentants des divers segments de la population concernée, selon le contexte : personnes vivant avec le VIH, femmes, jeunes, autorités religieuses ou chefs traditionnels, etc.
  - Personnalités élues localement comme représentantes au CAB.

    Des critères peuvent être définis par les membres de l'équipe de recherche (intérêt pour les questions de santé, parité homme/femme, alphabétisation, etc.)
  - Participants à la recherche et/ou anciens participants à des recherches similaires.

- Les membres des CAB alternent au cours de la recherche.
- La spécificité des CAB tient précisément à la polyvalence de leur composition,
  - Elle permet de multiplier les points de vue.
  - Elle mêle les fonctions de *représentation* et de *participation*.
- Les CAB se réunissent régulièrement, tous les 1 à 2 mois.
- Les CAB peuvent avoir des fonctions très diverses :
  - Donner un avis sur le protocole, sur les outils et le déroulement de l'enquête.
  - Faire office d'intermédiaire entre la communauté et l'équipe de recherche.
  - Participer à la communication autour de la recherche.

La diversité des membres des CAB est un des principaux atouts de ces instances.

Cependant, leur ancrage très large dans toutes les composantes de la communauté présente le risque, plus que pour toute autre instance, de reproduire les tensions et rapports de force existant dans la communauté.

Cela peut être le cas, par exemple, si les membres du CAB sont des élus politiques, des notables ou anciens de la communauté. Ces enjeux internes à la communauté peuvent échapper à des acteurs extérieurs, ce qui nécessite, au préalable, une analyse approfondie de la sociologie de la communauté concernée. Ils doivent être pris en compte pour définir les critères à remplir pour les membres des CAB.

Chaque type d'instance visant l'implication des communautés présente des atouts, mais aussi de réelles limites. L'équipe de recherche doit effectuer des choix en connaissance de cause. Elle peut aussi songer à mettre en place plusieurs instances complémentaires.

La consultation libre des participants

Dans une recherche communautaire, les participants sont souvent consultés régulièrement, indépendamment de la création d'une instance particulière. Les allers-retours entre la recherche et l'action, et donc les bénéficiaires de l'action, sont au cœur de la recherche communautaire (→ fiches 16 et 17).

- Dans le cadre de recherches-interventions, leur expérience sur la recherche est indispensable pour adapter l'intervention.
- Des réunions-débats peuvent être organisées par l'équipe de recherche sur les lieux d'enquête, au cours de la recherche.
- Des enquêtes par questionnaire peuvent permettre de recueillir les opinions des participants sur la recherche.

La consultation libre ne garantit cependant pas la nature de la place accordée aux acteurs communautaires dans la recherche, ni les modalités ni la durée de leur participation.

De plus, leur présence étant aléatoire, ils ne peuvent bénéficier de réelles informations ou formations, et leur connaissance de la recherche est probablement inégale.

La formation à la recherche des membres des instances de représentation communautaire

Afin que ces instances fonctionnent et puissent être d'un apport réel au déroulement de la recherche, il est nécessaire que leurs membres bénéficient d'une formation minimale à la recherche en général, et à la thématique abordée dans le projet de recherche en particulier.

Des formations peuvent être conduites par des chercheurs et facilitateurs de recherche impliqués sur le projet. Elles peuvent combiner des éléments généralistes de renforcement des capacités de recherche (→ fiche 5) à des éléments plus précis, à l'image des formations destinées aux acteurs opérationnels de la recherche (→ fiche 14).

La recherche participative est aujourd'hui une condition internationalement reconnue pour mener une recherche éthique sur le sida. L'ONUSIDA a ainsi défini la participation communautaire comme le deuxième « élément d'orientation » de ses *Considérations éthiques relatives aux essais de méthodes biomédicales de prévention du VIH* (ONUSIDA, 2008b), et a consacré un guide entier aux « bonnes pratiques de participation » des communautés dans la recherche biomédicale en prévention. D'après l'ONUSIDA, une recherche doit répondre à deux critères d'égale importance : « respecter rigoureusement les exigences scientifiques et le principe de participation communautaire active » (ONUSIDA, 2008a).

Les membres des instances représentant les communautés bénéficient de formations à la recherche leur permettant de mieux saisir les enjeux de la recherche et ainsi de mieux construire leur opinion et leur regard critique envers la recherche en cours.

3 Intégrer les acteurs communautaires dans les modalités classiques de la recherche : la recherche communautaire, ou l'équilibre entre participants

La recherche participative permet la *participation* des communautés à la recherche, sans forcément définir les modalités du partenariat. Plusieurs expériences de recherche communautaire ont quant à elles davantage visé *l'intégration* des communautés dans la recherche, en tant que partenaires des chercheurs tout au long du processus de recherche et dans le respect des compétences de chacun. L'intégration s'attache à un réel équilibre entre les partenaires associatifs et académiques. Elle se traduit concrètement par l'intégration d'acteurs communautaires dans les instances « classiques » de la recherche.

Si toute recherche attentive aux besoins des communautés peut intégrer des acteurs communautaires au sein des instances de recherche, la recherche communautaire se distingue par l'ampleur de cette implication. Les acteurs communautaires sont alors présents dans toutes les instances du projet et à toutes les étapes, le plus souvent en nombre équivalent aux acteurs académiques. Ce choix relève d'une volonté à la fois *scientifique* et *politique* des acteurs de la recherche. Le partage équilibré de toutes les responsabilités va de pair avec la co-construction de la recherche, tout en visant aussi *l'empowerment* des communautés.

Toutes les responsabilités peuvent être partagées entre les acteurs :

■ ***Assurer la coordination scientifique de la recherche :***

Dans chaque recherche, un nombre restreint de personnes (une ou deux) portent scientifiquement le projet, et en assument la responsabilité scientifique.

■ ***Assurer la qualité scientifique de la recherche :***

Un comité est généralement désigné comme garant de la qualité scientifique et de l'éthique de la recherche.

■ ***Assurer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la recherche***

Le groupe projet est directement impliqué dans la recherche et le conduit, du début à la fin du processus (élaboration des hypothèses, choix des méthodes de recherche, construction des outils de collecte des données, suivi de la collecte, etc).

■ ***Travailler sur des questions précises***

Le travail peut être réparti entre les acteurs de la recherche, pour avancer sur une question précise (état des lieux du contexte, définition des populations, élaboration du questionnaire, communication, etc).

Objectif	Exemples d'« instances » correspondantes	Exemples de partage des responsabilités
Coordination scientifique	Investigateurs principaux, coordinateurs scientifiques	*ANRS DRAG, ANRS Com'Test, Partages, etc* : coordination scientifique assurée par un binôme chercheur - acteur communautaire
Garantir la qualité scientifique	Conseil scientifique, comité scientifique	*Partages :* Conseil scientifique de 16 personnes, 8 chercheurs, 8 acteurs communautaires *ANRS VESPA :* Conseil scientifique composé d'1/3 de chercheurs, 1/3 de professionnels de santé, 1/3 d'associatifs
Elaborer, mettre en œuvre, effectuer le suivi	Comité de pilotage, groupe de recherche	*Enquête RDS sur les HSH au Maroc :* comité de pilotage composé d'acteurs internationaux (ONUSIDA), étatiques (programme national de lutte contre le sida), acteurs communautaires (ALCS) et chercheurs
Travailler sur des questions précises	Groupe de travail	*ANRS Parcours :* les associations partenaires participent à différents groupes de travail, dont les groupes questionnaire (au *leadership* informel académique) et communication (au *leadership* informel associatif).

Tableau : Exemples de partage des responsabilités entre partenaires

La composition de ces différents comités, mais aussi l'équilibre entre comités concourent à faire d'un projet un réel projet communautaire.

Il existe un continuum possible du partenariat, entre les deux extrêmes que sont la dominante académique et la dominante communautaire :

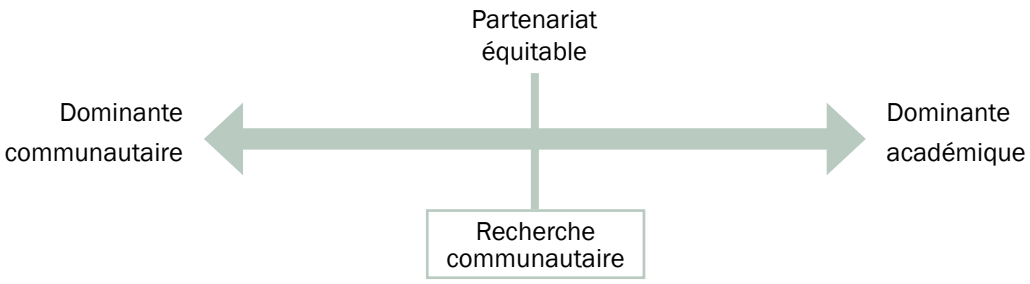

Schéma : Le continuum du partenariat.
Équilibres et complémentarités entre dominantes communautaire et académique.

La forme du partenariat dépend de l'objet de la recherche. Toutes les recherches n'impliquent pas les mêmes modalités de fonctionnement.

Il est possible d'intégrer des acteurs communautaires dans toutes les « instances » de conduite d'une recherche. Le partenariat sera plus ou moins équilibré selon que les acteurs communautaires sont présents ou non dans toutes les instances et en nombre égal ou non aux autres acteurs.

L'effort de chacun est de faire de ces principes d'équilibre et de partage une réalité. La réalité de l'équilibre entre les acteurs ne dépend pas uniquement de la composition des instances de travail et de la participation respective des représentants communautaires et des chercheurs, mais aussi de l'investissement de chacun dans la recherche et du mode de fonctionnement de ces instances : modalités de prise de décision, définition des responsabilités de chacun (⟶ fiche 7), etc.

Quand la dominante d'un type d'acteur est très forte, chercheurs ou agents communautaires, l'autre se situe alors dans une position de conseiller ou d'expert, qui correspond à des pratiques plus classiques de la recherche. C'est la forme de partenariat la moins équilibrée : les « consultants » sont *recrutés* par l'équipe de recherche pour effectuer des tâches précises, et ne sont pas impliqués dans les décisions concernant la recherche.

Quand des acteurs communautaires sont présents dans les organes de la recherche, se pose la question de **quel *acteur*, qui *au sein des organisations communautaires va être amené à participer ?***

Dans ces instances « classiques » de la recherche, les acteurs communautaires présents peuvent effectuer un travail de représentation de la communauté, faire remonter les besoins, intérêts, pratiques les plus variés de la communauté afin que ceux-ci soient pris en compte. La recherche sera alors adaptée à la communauté dans sa diversité.

■ Pour participer à un conseil scientifique ou à un comité de pilotage, il est souhaitable d'avoir une compréhension la plus large possible des intérêts et des besoins des groupes concernés par la recherche, tout en étant capable de les communiquer.

■ Il s'agit aussi d'avoir une expérience de terrain en même temps qu'une réflexivité sur ses pratiques.

Ces individus représentant la communauté peuvent aussi bien être les responsables de la question au cœur de la recherche, que des facilitateurs de recherche s'efforçant de collecter les expériences et points de vue de la communauté.

Quelques questions à se poser pour traduire l'implication des communautés dans les instances de la recherche

- ✔ Nos objectifs de recherche et notre volonté politique nous orientent-ils vers un partenariat équilibré ou des formes de participation classiques sont-elles suffisantes ?
- ✔ Est-il plus utile de rechercher une répartition égale des sièges dans chaque instance de la recherche, ou de s'attacher plutôt à un équilibre global entre les différentes instances (une instance peut alors être entièrement communautaire, une autre entièrement académique, etc.) ?
- ✔ Que recherchons-nous à travers l'implication des communautés ?
  - que la diversité de leurs intérêts soit représentée dans la construction de la recherche ?
  - la participation directe des membres de la communauté à la recherche ?
- ✔ Les instances mises en place, leur composition et leur rôle (consultatif ou contraignant/engageant) correspondent-ils aux attentes d'un partenariat équilibré ?

Pour aller plus loin...

Braud P. (2008). *Sociologie politique.* Paris. LGDJ.

Lorente N., Fugon L., Carrieri M.P., Andréo C., Le Gall J.M., Cook E., Aboulker J.P., Capitant C., Molina J.M., Spire B. (2011). Acceptability of an "on-demand" pre-exposure HIV prophylaxis trial among men who have sex with men living in France, *Aids Care,* 24(4), 468-77.

Newman S.D., Andrews J. O., Magwood G.S., Jenkins C., Cox M.J., Williamson D.C. (2011). Community Advisory Boards in Community-Based Participatory Research : A synthesis of Best Processes. *Preventing Chronic Disease. Public Health Research, Practice, and Policy.* 8:3. May

ONUSIDA (2007). *Une participation accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA).* Politique Générale. Avril 2007. http://data.unaids.org/pub/Report/2007/jc1299-policybrief-gipa_fr.pdf

ONUSIDA (2008a). *Guide des bonnes pratiques de participation aux essais de méthodes biomédicales de prévention du VIH.* Genève. UNAIDS/AVAC. Juin

ONUSIDA (2008b). *Considérations éthiques relatives aux essais de méthodes biomédicales de prévention du VIH.* Genève. Document d'orientation ONUSIDA/OMS. Avril

Shubis K., Juma O., Sharifu R., Burgess B., Abdulla S. (2009), Challenges of establishing a Community Advisory Board (CAB) in a low-income, low-resource setting : experiences from Bagamoyo. Tanzania, *Health Research Policy and Systems.* 7:16. June 17

TRT-5 (2010). *Projet d'essai de traitement antirétroviral en prophylaxie pré-exposition chez des homosexuels masculins. Rapport de consultation communautaire.* Décembre

FICHE 7

La formalisation d'un cadre de travail commun : les chartes et conventions de collaboration

1 Qui peut produire une charte ? Pourquoi réguler ?

2 Quels types de chartes ? Quels contenus ?

7. La formalisation d'un cadre de travail commun : les chartes et conventions de collaboration

Le partenariat repose sur une clarification des attentes, des atouts et rôles de chacun et passe par une formalisation écrite de règles afin de préciser les modalités de la collaboration : missions et composition des différentes instances, régulation des interactions, modalités concrètes d'application des règles éthiques, etc. La formalisation n'est pas une série de normes contraignantes, mais l'aboutissement d'une réflexion partagée et parfois contradictoire sur la façon de travailler ensemble à partir de positions différentes. C'est un cadre de référence qui va guider la construction et le déroulement du projet. De tels documents sont pourtant encore rarement élaborés. Nous proposons ici aux lecteurs de réfléchir à l'opportunité de formaliser la collaboration dans leur propre contexte de travail.

1 Qui peut produire une charte ? Pourquoi réguler ?

► Qu'est-ce qu'une charte ? Une convention ?

Dans son contenu, une charte est un document qui :

- Décrit des *engagements* pris par ses signataires.
- N'est pas juridiquement contraignant : il s'agit d'une *déclaration* d'engagement.
- Décrit des objectifs, droits et devoirs.
- A souvent une portée morale :

  Elle sert de guide, de « code de bonnes pratiques » pour ceux qui reconnaissent la légitimité de l'instance qui a produit la charte.
- Véhicule des valeurs et des messages aux interlocuteurs extérieurs :

  Elle s'approche ainsi d'une « déclaration de position » des organisations signataires de la charte.
- Fait office de cadre de référence en cas de désaccord ou de difficulté.

Sur la forme, il existe une différence entre « charte » et « convention » :

- Une charte est élaborée par un ou plusieurs organismes, et a vocation à édicter des normes à portée générale qui dépassent le cadre particulier d'un projet de recherche ou d'intervention.
- Une convention est quant à elle un accord entre deux parties (ou plus). Elle a une valeur contractuelle entre les signataires. Elle comporte des principes généraux et des modalités pratiques. Les normes qu'elle édicte s'appliquent aux seuls signataires.

La charte permet de formuler et de diffuser largement les principes et valeurs reconnus par ceux qui l'ont produite, tout en constituant un engagement pour ses signataires. La charte définit un cadre de référence entre partenaires, mais apporte aussi une légitimité vis-à-vis de l'extérieur.

Dans le contenu, les chartes et les conventions peuvent être assez proches, la convention pouvant réglementer de façon plus précise les rôles (voir la rubrique sur les types de chartes et leurs contenus).

Nous nous intéressons ici avant tout au fait de *formaliser* des règles et principes de fonctionnement, et aux types de contenu de ces documents. Par commodité de langage, nous parlerons donc ici indifféremment de « charte » pour désigner à la fois les « chartes » et les « conventions ».

► Qui peut produire une charte ? Pour quel public ?

Le recours aux chartes se développe de plus en plus, notamment dans le domaine de la recherche. Divers types d'acteurs engagés dans la recherche ont aujourd'hui produit des chartes. Celles-ci ne visent cependant pas le même public :

Les financeurs de la recherche : des chartes qui s'appliquent à ceux qu'ils financent

Face aux nombreuses difficultés auxquelles fait face la recherche dans les pays en développement (absence de cadres réglementaires nationaux pour la recherche, parfois absence de comité d'éthique, etc.) l'ANRS a voulu préciser les règles d'éthique et les bonnes pratiques dans lesquelles elle souhaitait conduire la recherche dans les pays en développement. Elle a ainsi produit une « charte d'éthique de la recherche dans les pays en développement » qui sert de référence pour les chercheurs conduisant un projet financé par l'ANRS dans ces pays (→ bibliographie).

Les associations professionnelles de chercheurs et enseignants-chercheurs : des chartes qui s'appliquent aux membres et à ceux qui se reconnaissent dans l'association

L'Association américaine de sociologie comme l'association française de sociologie ont produit des chartes éthiques guidant la manière de faire de la recherche en sociologie pour les chercheurs et enseignants-chercheurs de la discipline (→ bibliographie). Elle doit être appliquée par les membres de l'association, mais sert de guide à tous les chercheurs, enseignants-chercheurs et jeunes chercheurs reconnaissant la légitimité de l'association.

Des organisations communautaires impliquées dans la recherche

Le réseau canadien autochtone sur le VIH/sida a produit des « Principes de collaboration en matière de recherche » (→ bibliographie). Cette charte s'applique aux membres du réseau ainsi qu'à tous ceux qui s'engagent dans des recherches avec le réseau.

Les chartes concernant la recherche peuvent être produites par des acteurs divers, avec une portée plus ou moins étendue selon leur position dans le champ de la recherche.

Des groupes de recherche

L'équipe de Partages a produit une charte de collaboration à vocation interne, qui s'applique à toutes les personnes impliquées dans cette recherche.

► Pourquoi produire une charte ?

“La pratique demande souplesse et fluidité, elle ne peut être codifiée.”

“Nous savons tous quelles sont les bonnes pratiques et nous fonctionnons sur des relations de confiance, alors pourquoi faire une charte ?”

“Une charte n’est pas contraignante, pourquoi perdre son temps ?”

Les réticences sont nombreuses envers le mouvement actuel de « chartisation » de la recherche. Alors, quels sont les avantages à codifier le partenariat dans une charte ?

- Une charte permet de créer des « normes » de bonnes pratiques.
- Une charte permet de clarifier les rôles et responsabilités de chacun.
- Une charte explicite les valeurs communes aux signataires.
- Produite à l’issue d’une réflexion, de débats et de concertations approfondis, une charte apporte des références pour répondre aux questions complexes que pose tout projet de recherche. Elle peut servir de recours en cas de difficulté : dans la négociation, on peut rappeler le partenaire à son engagement.

Dans un contexte de collaboration entre des milieux différents (associations communautaires et chercheurs ; pays différents), écrire formellement les modalités de fonctionnement du partenariat est d’autant plus important que les attentes et les pratiques varient d’un milieu à l’autre.

Une charte est le produit unique d’une réflexion en commun sur les enjeux de la recherche, de la collaboration, de ses implications. Elle crée un socle commun entre les partenaires au début de la collaboration.

2 Quels types de chartes ? Quels contenus ?

► Les grands contenus possibles dans une charte de recherche communautaire

En matière de recherche communautaire, les chartes peuvent comporter plusieurs types de contenus :

Les principes : il s’agit des grands principes, valeurs et objectifs dans lesquels se reconnaissent les producteurs de la charte et ses signataires.

Dans le cas de la recherche communautaire, les principes peuvent être l’équité du partenariat, le respect des compétences de chacun, l’amélioration de la santé des personnes ou le renforcement des capacités (→ introduction).

Les considérations éthiques : sont mentionnés les points pouvant soulever des problèmes éthiques

Selon le type de recherche, on abordera par exemple la confidentialité des données, le recueil du consentement, la prise en charge et le suivi médical des participants à la recherche, les conflits d’intérêts, etc. La législation nationale de certains pays est suffisamment rigoureuse sur les règles de la recherche médicale ou sur l’être humain, mais tous les pays n’ont pas la réglementation et les institutions garantissant le respect des personnes participant à la recherche. Les chartes peuvent étendre le champ éthique à des enjeux qui ne sont pas l’objet de réglementation comme le maintien d’une prise en charge à la fin d’un essai, la protection des participants qui risquent d’être l’objet de menaces ou de sanctions, etc.

Les rôles et responsabilités

Une charte peut par exemple définir les responsabilités de l'équipe de recherche envers les participants à la recherche, les responsabilités des acteurs académiques envers les acteurs communautaires et inversement.

Si la charte engage les acteurs impliqués dans une recherche en particulier, elle peut définir les instances qui la gouvernent, leur rôle, leur composition, voire la répartition des rôles pour chaque type d'acteur. Le temps de travail que chacun accorde au projet peut même y figurer.

Les modalités de communication interne et de régulation des interactions : il s'agit de préciser les règles pratiques de fonctionnement du partenariat.

La charte peut aller jusque dans le détail des modalités de fonctionnement de la collaboration, en précisant par exemple la fréquence des réunions et les personnes en charge de leur organisation, ou encore les responsabilités et modalités concernant la gestion du budget.

Certains manuels de recherche communautaire conseillent également de prévoir des modalités de régulation des différends ou des conflits.

Les règles de propriété des données et de publication

C'est un enjeu crucial de la collaboration. Les partenaires restent pourtant souvent flous sur le sujet, considérant que « cela va de soi ». Or, ce n'est pas nécessairement le cas, surtout quand les partenaires sont issus de milieux où les publications représentent des enjeux différents (→ fiche 17). Inscrire ces règles dans une charte permet de s'accorder sur le sujet relativement tôt, et de se référer à ce document en cas de différend.

Il appartient à chaque partenariat de voir si une charte doit être élaborée. Dans l'affirmative, le type de contenus qu'il souhaite y inscrire dépendra alors des objectifs et de la portée qu'il veut lui donner.

► Des chartes à portée plus ou moins large

Tous les types de contenu ne sont pas nécessairement pertinents dans tout document formalisant la collaboration.

On peut imaginer au moins trois types de documents, allant de la « charte » à la « convention » :

Une charte à portée générale, définissant les principes et bonnes pratiques de la recherche communautaire (une « charte » au sens strict du terme).

Un ensemble d'organisations fortement impliquées dans la recherche communautaire peut par exemple se mettre d'accord sur un ensemble de principes et de valeurs qui serait, d'après elles, nécessaire à la mise en place d'une recherche communautaire. Elles peuvent aussi se mettre d'accord sur les responsabilités minimales attendues entre partenaires et envers les participants à la recherche.

Une charte de collaboration à portée médiane, définissant des principes et règles pour les acteurs souhaitant collaborer avec une organisation.

Une organisation communautaire peut par exemple définir un ensemble de principes et valeurs, de comportements éthiques et de responsabilités s'appliquant aux chercheurs souhaitant conduire des recherches *au sein de* ou *en partenariat avec* l'organisation. Elle peut aussi spécifier l'existence d'instances liées à la recherche au sein de l'organisation (« comité de recherche », « conseil scientifique »).

Le réseau autochtone canadien du sida a ainsi élaboré une charte qui s'applique à tous ses partenaires de recherche et qui propose des principes assez précis sur la conduite de la recherche[1] (→ bibliographie).

Une charte à portée interne, définissant les modalités du partenariat dans le cadre d'une recherche en particulier (une « convention » au sens strict du terme).

L'équipe de Partages a élaboré, pour les acteurs communautaires et académiques impliqués dans le projet, une charte définissant :

- Des principes : recherche en collaboration, partenariat équilibré, appropriation de l'étude.
- Des considérations éthiques (recueil du consentement, confidentialité).
- Le fonctionnement et les rôles : coordination générale, comité scientifique, etc.
- Les modalités de stockage des questionnaires et des données (sécuriser les données, faire des copies).
- Les règles de publication et de valorisation.
- Les retombées potentielles de l'étude.

	Principes	Éthique	Rôles	Communication	Publications
Portée générale – charte (ensemble d'organisations)	✗	✗	✗		
Portée médiane (une association envers ses partenaires)	✗	✗	✗	✗	
Portée limitée – convention (au sein d'un partenariat)	✗	✗	✗	✗	✗

Tableau : Possibilités de contenus des chartes en fonction de leur portée

1 La charte énonce par exemple que « l'équipe de recherche a compris que les conclusions préliminaires se prépareront en collaboration avant de les soumettre pour publication ou présentation. Les parties sont d'accord pour examiner/réexaminer les conclusions au moment opportun (par exemple deux mois avant la présentation) ».

Quelques questions à se poser sur la nécessité d'élaborer une charte dans le cadre de son partenariat

- ✔ Les textes ou chartes existants constituent-ils un cadre de référence suffisant pour le projet de recherche communautaire ?
- ✔ Quelles sont nos motivations à élaborer une charte ?
- ✔ Quelles sont nos réticences ?
- ✔ Certains partenaires sont-ils favorables à une charte ?
- ✔ Avons-nous déjà travaillé ensemble par le passé ? Si oui, certains points ont-ils posé problème dans la collaboration ?
- ✔ Avons-nous connu des difficultés dans d'autres collaborations de recherche ?
- ✔ Les rôles de chacun sont-ils clairs pour tous ?
- ✔ Avons-nous discuté des valeurs et principes qui guident la collaboration ?

Pour aller plus loin…

American Sociological Association. *Code of Ethics and Policies and Procedures.*

ANRS. 2008. *Charte d'éthique de la recherche dans les pays en développement.* http://www.anrs.fr/VIH-SIDA/Pays-en-developpement/Presentation-generale

Association française de sociologie. 2011. Charte de déontologie de l'AFS. www.afs-socio.fr/Congres2011/CharteDeontologieAFSjuin2011.pdf

Canadian Aboriginal AIDS Network. *Principles of Research Collaboration Between The Canadian Aboriginal AIDS Network And Others.* http://caan.ca/research-and-policy-unit/research-methods/ethics/?lang=en

PARTIE

3

Les étapes de la recherche communautaire – comment travailler ensemble

SECTION ٦

Réunir les conditions humaines et matérielles de la recherche

Fiche 8 | Choisir ses partenaires

Fiche 9 | Les spécificités du financement de la recherche communautaire

FICHE 8

Choisir ses partenaires

1 Formuler ses attentes envers les futurs partenaires

2 Des enjeux à prendre en considération

3 Comment rencontrer ses futurs partenaires de recherche ?

4 À quel moment nouer un partenariat ?

8. Choisir ses partenaires

Le choix des partenaires de travail est un moment crucial de la collaboration. Les attentes envers ses futurs compagnons de route sont souvent élevées (capacités de travail importantes, affinités au niveau des idées et méthodes de travail, etc). Pour autant, sans aller jusqu'à rechercher le partenaire idéal, il est parfois tout simplement difficile de trouver *un* partenaire avec qui collaborer. Nous présentons ici quelques critères issus de l'expérience d'acteurs déjà engagés dans des recherches en collaboration, ainsi que des pistes concrètes pour identifier ceux avec qui travailler.

1 Formuler ses attentes envers les futurs partenaires

Formuler clairement ses attentes est une étape incontournable et facilite le choix du partenaire. Les attentes concernent aussi bien des savoir-être, des savoir-faire que la façon de travailler.

► Les attentes des associations communautaires envers les chercheurs : entre méthode et militantisme

Les associations attendent des savoir-faire de chercheur…

- ***Assurer des compétences méthodologiques :*** élaboration du protocole, définition et/ou calcul de l'échantillon, élaboration du questionnaire, capacité à mener des entretiens et à animer des focus groups, etc.

  Les aspects méthodologiques constituent la principale attente des acteurs communautaires. La collaboration avec les chercheurs doit leur permettre de transformer leurs activités de recherche et d'évaluation « profanes » en méthodes répondant aux critères d'une recherche scientifique. Dans ce processus, le chercheur est attendu quant à sa capacité à intégrer les conditions propres aux acteurs communautaires (relation au temps, valeurs et principes d'actions, modes d'interventions, etc).

- ***Avoir une bonne connaissance de la littérature scientifique*** pour en nourrir la recherche menée et pouvoir l'y inscrire.

…et un savoir-être de militant

- ***Partager les valeurs de l'association, sa vision du social.***

  Afin de s'engager en partenariat pour un certain temps, il est nécessaire que le chercheur et l'association partagent des valeurs, aient une vision proche des enjeux sociaux autour de l'objet de recherche.

■ ***Avoir un intérêt pour le « terrain ».***

La volonté du chercheur d'accompagner occasionnellement les associations communautaires dans leurs actions sur le terrain, mais aussi le fait de s'intéresser à l'expérience des acteurs, marquent un engagement tourné vers la pratique associative.

► Les attentes des chercheurs envers les associations communautaires : des intermédiaires ancrés dans les communautés

Les chercheurs attendent généralement de leurs partenaires communautaires d'être des représentants des communautés :

- Être réellement impliqués dans la vie communautaire et exprimer des idées « enracinées dans les communautés ».
- Faire remonter des revendications ou des demandes susceptibles d'être traduites en questions de recherche à partir de leur travail quotidien.
- Représenter les intérêts, besoins et préoccupations des communautés.

Dans le même temps, les chercheurs attendent des acteurs communautaires :

La capacité à passer, dans le travail commun, des constats de terrain aux questions de recherche et à formuler des hypothèses de recherche à partir de la pratique.

Cela suppose une certaine familiarité avec les outils de la recherche et une capacité à « naviguer entre deux mondes ». Les chercheurs apprécient d'avoir des interlocuteurs qui soient en mesure de participer à des discussions parfois complexes (définition des hypothèses de recherche et des variables, analyse des données recueillies, etc) en apportant, par exemple, un point de vue synthétique et analytique du terrain.

Il leur semble, par ailleurs, important de garantir la présence d'un interlocuteur communautaire principal au cours de la recherche. Les associations fonctionnent souvent sur le mode de la collégialité. Quand une association communautaire participe à une recherche, plusieurs personnes assurent parfois à tour de rôle la représentation de l'association. La complexité et surtout la durée du processus de recherche nécessitent pourtant, d'après les chercheurs, la continuité de la réflexion et donc des interlocuteurs qui participent en continu au travail en commun.

Faire partie d'une force collective, c'est-à-dire être en capacité de se saisir des résultats de la recherche pour les transformer en action ou les introduire dans le débat public à l'issue du processus de recherche.

Par exemple, les acteurs communautaires doivent pouvoir assurer la généralisation de l'intervention évaluée dans le cadre des recherches interventionnelles et/ou porter des revendications auprès d'autres institutions (décideurs politiques locaux ou nationaux, médias, professionnels de santé, etc). Ces derniers pourront ainsi prendre en compte les résultats de la recherche dans leurs pratiques et orientations stratégiques.

Ces attentes montrent la nécessité de penser la pluralité des interlocuteurs associatifs mobilisés dans une recherche. C'est une donnée importante qui doit être intégrée par les partenaires de la recherche.

Idéalement, deux types d'interlocuteurs communautaires se dégagent :

- ***Un interlocuteur associatif principal ou un petit groupe « référent »,*** qui participe à toutes les étapes de la recherche, anime et centralise la participation communautaire.

Il garantit la continuité de la participation communautaire à la recherche. C'est en grande partie la fonction du facilitateur de recherche (→ fiche 5).

- ***Des acteurs « de terrain »,*** professionnels impliqués dans les communautés ou membres des communautés, qui apportent chacun une expertise différente à la recherche. Ils garantissent l'apport des communautés et l'ancrage communautaire de la recherche.

► Les attentes des autres partenaires envers les associations communautaires

Les autres acteurs institutionnels impliqués dans des recherches (collectivités locales, départements ministériels, agences de recherche, organisations internationales, etc), et notamment les financeurs, ont également des exigences quand ils sollicitent des partenaires communautaires ou quand ils évaluent les demandes de financement des projets de recherche :

- Une expertise et une crédibilité dans le domaine.
- Un organigramme clair, afin qu'il n'y ait pas de problème d'exécution des tâches au moment de la mise en œuvre de la recherche.
- Des capacités d'évaluation.
- Avoir déjà conduit des études en interne, ou participé à des recherches est un atout.
- Des capacités financières.

Les attentes des uns et des autres concernent à la fois des capacités et des représentations partagées. Pour les chercheurs, l'existence d'un lien représentatif entre l'association et la communauté est un élément déterminant.

L'organisation doit être suffisamment solide financièrement pour pouvoir assurer le même niveau de ressources humaines et matérielles tout au long de la recherche.

Pour toutes ces raisons, bailleurs et partenaires institutionnels privilégient souvent des organisations nationales, du type ONG, qui font preuve d'une existence et d'un engagement de longue durée dans la thématique concernée.

2 Des enjeux à prendre en considération

Au-delà des attentes concrètes, des enjeux plus larges sont soulevés par la construction d'un partenariat entre univers académique et monde associatif.

► Choisir des partenaires communautaires : questionnements autour de leur rôle de représentation et de la représentativité de leurs membres

La principale attente envers les acteurs communautaires, et le fondement même de la recherche communautaire, repose sur leur capacité à être d'authentiques porte-paroles des communautés. Il est donc important de s'intéresser plus précisément aux relations entre associations communautaires et communautés :

- Quelle conception de la communauté a l'association ?
- Dans quelle mesure l'association communautaire représente-t-elle vraiment une communauté ?
  - L'association repose-t-elle sur une base militante directement issue des communautés ?

- Les membres de l'association (ou les personnes auprès desquelles elle agit) reflètent-ils la communauté dans sa diversité, ou une partie de celle-ci ?
- Est-elle composée de professionnels s'exprimant sur une communauté à partir de leur expérience professionnelle ?
- L'association se présente-t-elle plutôt comme une association de service ou est-elle engagée dans une démarche de transformation sociale et de plaidoyer ? Quelle place est accordée à l'approche communautaire dans ses activités ?

■ Par quels mécanismes le lien représentatif est-il assuré ?

Ces questions doivent permettre aux partenaires d'avoir conscience de la nature du lien entre l'association et la communauté, afin d'appréhender la participation éventuelle de l'association à la recherche pour ce qu'elle est réellement.

Celles que nous qualifions d'« associations communautaires » devraient précisément avoir une base communautaire, et donner aux membres de la communauté un rôle dans les orientations stratégiques de l'association. L'élection de représentants des communautés au conseil d'administration de l'association est un moyen d'assurer ce rôle.

En ce qui concerne plus précisément la recherche, plusieurs mécanismes peuvent être mis en œuvre afin de lui assurer un fondement profondément communautaire, de créer un lien étroit entre les acteurs chargés de suivre la recherche et la base communautaire de l'association :

■ L'organisation de consultations communautaires par l'association.

La consultation effectuée par le TRT-5 à l'occasion de la recherche sur la prophylaxie pré-exposition chez les homosexuels ANRS IPERGAY (→ fiche 6) en est un exemple.

■ La transposition des procédures de consultations des militants internes à l'association.

Pour la recherche ANRS AERLI, partenariat entre AIDES, Médecins du Monde et l'INSERM, AIDES a respecté les processus consultatifs internes à l'association : le projet a été discuté par un ensemble de militants, à raison de trois militants par région.

■ La constitution de relais militants sur le terrain.

L'idée a émergé dans certaines associations communautaires de volontaires « recherche ». Au cœur des actions de terrain et des préoccupations des membres de la communauté, les militants auraient pour fonction de faire remonter les besoins de la « base » aux personnes de l'association plus directement impliquées dans des recherches, comme les facilitateurs de recherche.

Il existe un ensemble de mécanismes permettant d'assurer l'ancrage de l'association et son apport à la recherche dans les communautés, et de garantir leur représentation effective dans la construction des recherches. Les attentes et modalités d'implication dans la recherche pourront différer selon que l'association est constituée de professionnels travaillant avec des populations ou est construite comme une organisation représentant la communauté.

■ La mise en place d'un système pour faire remonter les préoccupations et enjeux issus des réunions d'équipe.

Les réunions d'équipe permettent d'échanger entre acteurs de terrain et acteurs de la recherche. Les problématiques qui se dégagent peuvent ensuite être partagées avec les autres partenaires de recherche. Au Canada, les questionnaires bi-annuels de la cohorte Oméga se sont ainsi partiellement appuyés sur les préoccupations remontées des réunions d'équipe des associations partenaires.

► Choisir des partenaires académiques : ne pas occulter les héritages disciplinaires et théoriques

Les attentes des acteurs associatifs envers les chercheurs reposent surtout sur des *méthodes.* Selon leurs besoins, ils vont s'intéresser à des chercheurs maîtrisant plutôt des méthodes qualitatives (entretiens, observation, *focus groups)* ou plutôt des méthodes quantitatives (enquête par questionnaire).

Avant les méthodes mobilisées, il est également important de prendre en considération les *disciplines* des chercheurs :

- ***Nombre de disciplines des sciences humaines et sociales invitent à utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives.***

  C'est par exemple le cas de la psychologie, de la sociologie, de l'économie, de la science politique, ou de l'histoire.

- ***Des chercheurs mobilisant de mêmes méthodes (qualitatives ou quantitatives) auront une approche différente de l'objet de recherche en fonction de la discipline dans laquelle ils s'inscrivent.***

  Les disciplines confèrent aux chercheurs des outils conceptuels et des cadres théoriques avec lesquels ils construisent l'objet de recherche.

  Par exemple, sur la question du partage du statut sérologique, un psychologue s'intéressera et disposera des outils théoriques pour analyser les déterminants psychologiques et psychosociaux du partage du statut sérologique. Pour ce faire, il tentera de mettre en évidence un lien entre certaines caractéristiques psychologiques de l'individu et le processus du partage. Un sociologue s'intéressera aux logiques sociales du genre qui sous-tendent l'énonciation ou le secret au sein d'un couple, de la famille ou entre partenaires.

La ou *les* recherches sur le sida : différences disciplinaires, variété d'objets

- **La recherche médicale fondamentale :** elle vise à comprendre la biologie et la physiologie humaine, et les processus pathologiques.

  Les virologues cherchent, par exemple, à identifier et comprendre le fonctionnement des réservoirs du VIH, c'est-à-dire les endroits où le virus est à l'abri des traitements actuels (comme le cerveau, ou la muqueuse intestinale, etc).

- **La recherche clinique :** elle se base sur les résultats de la recherche médicale fondamentale pour inventer et prouver l'efficacité de nouveaux traitements ou techniques.

  La recherche clinique évalue, par exemple, les effets des stratégies de traitement.

- **La recherche en épidémiologie :** elle porte sur les déterminants physiques, psychosociaux et socioculturels de la santé de la population ainsi que sur les actions visant l'amélioration de la santé.

  Des enquêtes épidémiologiques peuvent, par exemple, être mises en place pour évaluer l'observance aux traitements d'une population, expliquer les failles et adapter les actions qui lui sont destinées.

- **Les sciences économiques :** elles étudient l'allocation des ressources.

  On peut par exemple évaluer la faisabilité et la soutenabilité de certains types de traitements ou modalités de prévention dans des pays disposant d'un système de santé peu développé, sans système d'assurance santé, sans industrie pharmaceutique.

- **La sociologie :** elle étudie l'organisation, le fonctionnement et la transformation des sociétés.

  La sociologie s'intéressera, par exemple, au rôle des associations de malades dans la prise en charge du VIH, ou à l'impact des inégalités de genre dans l'évolution de l'épidémie.

- **La psychologie :** c'est l'étude des faits psychiques et des comportements.

  Les recherches peuvent, par exemple, porter sur le vécu psychologique des couples sérodifférents ou sur l'évolution de la confiance des PVVIH envers leur médecin.

- **L'anthropologie :** étude de l'homme dans sa totalité et dans son milieu de vie, elle vise à comprendre les spécificités de *l'humain* (le rapport de l'homme à la mort, au corps, au groupe ; l'effet de la culture, de la religion, etc).

  Les anthropologues travaillent, par exemple, sur le rôle du contexte sur le sens accordé à la maladie chez les PVVIH, ou sur la vulnérabilité de certaines populations ou personnes face au risque VIH.

Selon leur discipline, les chercheurs mobilisent des méthodes, mais aussi des outils conceptuels et théoriques, qui les conduisent à avoir des approches différentes d'un même objet de recherche. Les méthodes et la discipline sont toutes deux aussi importantes lorsque l'on recherche des partenaires.

Il s'agit de réfléchir à la ou aux discipline(s) qui permettent de répondre de la manière la plus appropriée possible aux questions de recherche et aux possibilités du terrain. Des équipes pluridisciplinaires, impliquant des chercheurs mobilisant des méthodes différentes et issues de disciplines différentes permettent de combiner les atouts de chacun et d'enrichir la recherche.

► Prendre conscience que le choix du partenaire a des conséquences sur la position de l'autre dans son milieu

Le choix des partenaires de recherche a des effets sur les rapports de force internes au sein des deux milieux :

- La participation des chercheurs à des recherches communautaires leur donne accès à un champ de recherche inexploré, leur offre des réseaux nouveaux, et peut modifier leur position dans les enjeux d'organisation du monde académique.
- Toutes les associations n'ont pas les capacités à s'engager dans des recherches. La participation des associations les plus importantes à des recherches tend à renforcer leur place dans le milieu. Le développement des recherches évaluatives et des recherches interventionnelles (→ fiche 10) peut avoir un effet positif sur les demandes de financements, si les bailleurs privilégient les « preuves scientifiquement fondées » sur les résultats des évaluations.

La recherche communautaire, parce qu'elle est à la charnière entre deux mondes, permet aux acteurs qui s'y engagent de cumuler plusieurs sources de légitimité, celle de l'action et celle de la science.

3 Comment rencontrer ses futurs partenaires de recherche ?

Il est possible d'utiliser les réseaux de relations existants pour approcher des chercheurs potentiellement intéressés et capables de s'associer. En même temps, chercher au-delà du cercle des personnes connues permet d'aller vers plus de créativité, de renouveler les approches et de donner à des points de vue nouveaux l'opportunité de s'exprimer dans un champ.

Deux types d'acteurs peuvent être sollicités de façon prioritaire pour vous aider à identifier des partenaires :

- ***Les « individus à double casquette »***
  - Des acteurs associatifs ayant un statut de chercheurs associés.
  - Des chercheurs ayant des fonctions militantes/associatives.

  Ils connaissent les deux milieux, et bénéficient (tout au moins partiellement) de la confiance de tous. Ils sont des acteurs-ressources irremplaçables pour aider à identifier les partenaires les plus adéquats, ainsi que les lieux où les chercher.
- ***Les financeurs de la recherche***

  Les organisations finançant des recherches sur le sida, ou plus largement sur la santé, ont souvent une mission explicite d'associer les acteurs de la société civile à la définition des objectifs de la recherche et parfois au choix des programmes. Ils ont donc souvent une connaissance à la fois des acteurs de la recherche et des acteurs associatifs. Ils peuvent être sollicités pour vous mettre en relation avec des partenaires travaillant sur les mêmes thématiques.

On peut également imaginer d'autres pistes pratiques :

- ***Pour les chercheurs…***
  - Passer par l'intermédiaire de chercheurs de disciplines davantage en contact avec des associations dans le cadre de leur recherche (sociologie, anthropologie, etc).
  - Prendre contact avec les organisations nationales ou internationales de lutte contre le sida (ONUSIDA, programme national de lutte contre le sida, associations siégeant au sein des partenariats multisectoriels), ou avec des réseaux d'associations.
- ***Et pour les acteurs communautaires…***
  - Consulter le programme des conférences scientifiques nationales et/ou internationales sur le domaine en question.

  Cela permet de trouver des partenaires potentiels non seulement sur place, mais aussi des chercheurs étrangers. Les premiers apporteront la proximité (géographique, culturelle, linguistique, etc), les seconds de nouveaux réseaux et opportunités.
  - Passer par les réseaux interpersonnels : anciens enseignants des personnels (salariés ou volontaires) de l'organisation, professeurs des étudiants accueillis en stage dans l'organisation communautaire.

Si ces premières pistes, les plus rapides à mettre en place, se sont révélées infructueuses, il est aussi possible d'*investir les lieux « mixtes »,* comme les conférences et réunions de travail impliquant plusieurs types d'acteurs (→ fiche 5).

On peut également penser aux *consultants* rencontrés lors d'évaluations extérieures : certains sont aussi des chercheurs, ou peuvent être en contact avec les milieux de la recherche.

Plusieurs associations communautaires ont rencontré leurs futurs partenaires de recherche à l'occasion de consultances que ceux-ci ont effectuées pour des organismes publics ou internationaux.

4 À quel moment nouer un partenariat ?

Plus la collaboration commence tôt, plus les partenaires auront le temps de s'approprier la recherche, qu'ils considéreront comme la leur. Il est donc préférable de chercher un partenaire dès que l'idée d'une recherche émerge, afin que celle-ci soit réellement construite ensemble.

Les partenariats tardifs risquent de provoquer des déséquilibres entre partenaires, des difficultés d'appropriation et un engagement plus faible du partenaire impliqué plus tardivement dans le processus.

Dans ce dernier cas, voici **quelques pistes pratiques pour faciliter l'appropriation d'un projet de recherche par les nouveaux partenaires :**

■ ***Pour les partenaires associatifs…***

- Effectuer un travail d'« appropriation communautaire » du projet, par l'intermédiaire d'un facilitateur de recherche ou du référent associatif de la recherche (→ fiche 5).
- S'assurer et rendre visible le soutien des principales instances de l'association communautaire (conseil d'administration, président et vice-président de l'association, directeur général, etc) envers le projet.

■ ***…et pour les chercheurs***

L'appropriation devient beaucoup plus difficile si le partenariat est noué après la rédaction du protocole.

On peut imaginer :

- Retravailler le protocole ensemble ; multiplier les échanges et discussions autour du protocole.
- Accorder un temps important et valoriser le rôle des chercheurs dans la construction des outils.

Une implication très tardive, au moment de l'analyse des données par exemple, relève de la consultance plus que du partenariat. Elle peut cependant constituer une phase préliminaire à de futurs partenariats.

Un partenariat réel nécessite l'implication de tous les partenaires au plus tôt dans le processus de recherche.

Certains moyens peuvent cependant être mis en œuvre pour faciliter l'appropriation du projet par les nouveaux partenaires au cours de la recherche, mais une attention importante doit alors y être consacrée.

Quelques questions à se poser…

Pour tous…

- ✔ Avons-nous identifié des personnes ou institutions pouvant nous aider dans la recherche d'un partenaire ?
- ✔ Quelles sont nos attentes envers nos partenaires ?
- ✔ Dans quelle mesure nos futurs partenaires sont-ils capables de répondre à nos attentes ? Les attentes respectives sont-elles claires pour chacun ?
- ✔ Avons-nous eu un aperçu de la manière de travailler de nos futurs partenaires (présentation dans une conférence, rencontre lors d'une consultance, visite dans les locaux, rencontre, etc) ?
- ✔ À quel moment du processus de recherche allons-nous impliquer des partenaires ? Des actions doivent-elles être mises en place pour leur faciliter l'appropriation du projet ?

Pour les chercheurs…

- ✔ Qui est la « communauté » ? Qui la représente ?
- ✔ Quelle est la nature du lien entre nos futurs partenaires et les communautés ? Sont-ils impliqués en tant qu'individus ou en tant que représentants des communautés ?
- ✔ Des mécanismes concrets sont-ils mis en place pour assurer la remontée des préoccupations des populations concernées ?
- ✔ Avons-nous discuté des modalités concrètes de présence et de participation de l'association (un ou plusieurs individus, etc.) ?

Pour les acteurs communautaires…

- ✔ Les chercheurs partagent-ils nos valeurs ?
- ✔ Leurs méthodes sont-elles adaptées à nos façons de travailler ?
- ✔ Les disciplines dont relèvent les chercheurs sont-elles en adéquation avec nos propres questionnements et façons de penser ?
- ✔ Avons-nous pensé à des partenariats pluridisciplinaires ?

Pour en savoir plus :

Bandura A. (1977). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psycological Review,* 84, 191-215.

Coalition Plus (2008). *Charte de la Coalition Internationale Sida.* http://www.coalitionplus.org/images/PDF/charte.pdf

Israel B. A., Schulz A. J., Parker E. A., Becker A. B., Allen III A. J., Guzman J. R. (2003). Critical Issues in Developing and Following Community Based Participatory Research Principles. in M. Minkler et N. Wallerstein, *Community-Based Participatory Research for Health.* San Francisco. Josey-Bass : 53-79.

Schwarzer R. (1992). Self-efficacy in the adoption and maintenance of health behaviors: Theoretical approaches and a new model. In R. Schwarzer (Ed.), *Self-efficacy: Thought control of action* (pp. 217-243). Washington, DC: Hemisphere.

FICHE 9

Les spécificités du financement de la recherche communautaire

1 À qui demander des financements ?

2 Considérer les acteurs communautaires à égalité dans la constitution de demandes de financement

3 Des postes budgétaires spécifiques à prendre en compte

4 La recherche communautaire nécessite-t-elle un canevas spécifique de soumission aux bailleurs de fonds ?

9. Les spécificités du financement de la recherche communautaire

Les modalités de financement de la recherche ne prennent pas en considération, ou seulement de façon marginale, le poids financier de l'implication des communautés. Or, nous l'avons vu, les formes de participation et d'intégration des deux univers sont diverses, demandent du temps et ont donc un coût propre. Les financements, s'ils ignorent ces coûts, peuvent entretenir le déséquilibre entre partenaires. Il importe donc d'anticiper les modalités d'implication des communautés dans la recherche (→ fiche 6) ainsi que les conditions de travail particulières des intervenants communautaires (→ fiche 13), afin de prévoir le budget en conséquence.

1 A qui demander des financements ?

Les bailleurs de la recherche sont très différents en fonction des pays.

Cependant, quelques tendances se dégagent:

- ***Les financeurs sont davantage présents au niveau international ou dans les pays du Nord.***

  Au niveau international, les propositions des pays déposées auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme peuvent contenir une composante « recherche opérationnelle », qui inclut la recherche communautaire. Cette composante peut représenter 5 à 10 % du budget de la proposition.
- ***Les chercheurs et associations communautaires se tournent souvent vers des pays parlant la même langue*** pour leurs coopérations de recherche et demandes de financement.
- ***Il est souvent plus facile d'obtenir un financement dans le cadre d'un partenariat avec une équipe issue du pays bailleur.***
- ***Les recherches peuvent être financées à la fois par des bailleurs dédiés à la recherche, et des bailleurs plus opérationnels, qui financent surtout des actions de terrain.***

Il existe différents financeurs potentiels de recherches communautaires.

Les financeurs « généralistes » financent des recherches et/ou actions sur tout type d'objet. Parmi eux, on peut citer les Agences nationales de recherche (tel que l'Agence Nationale de la Recherche en France ou le Fonds national suisse de la recherche scientifique en Suisse) ou encore des fondations comme la Fondation de France (France).

Les bailleurs « spécialisés » financent des recherches et/ou actions dans un domaine en particulier – la santé, le VIH/sida, etc.)

Parmi eux, on trouve notamment :

- Des grands bailleurs internationaux comme par exemple le Fonds Mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.
- Des agences de recherches nationales comme les National Health Institutes (NIH) aux Etats-Unis, les Instituts de Recherche en Santé (IRSC) au Canada, l'Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales (ANRS) en France.
- Des organisations à but non lucratif comme Sidaction en France ou l'American Foundation for AIDS Research-amfAR aux Etats-Unis.

Ces quelques exemples non exhaustifs peuvent servir de guide à chacun pour identifier dans son propre pays des bailleurs potentiels de la recherche, et particulièrement de la recherche en collaboration et/ou communautaire.

2 Considérer les acteurs communautaires à égalité dans la constitution de demandes de financement

Les dossiers de demande de financement ne prévoient pas nécessairement la possibilité d'un partenaire associatif. Même quand c'est explicitement le cas, sa place est parfois limitée.

Lorsque chercheurs et acteurs communautaires souhaitent constituer un partenariat, il est possible de solliciter les financeurs en amont pour savoir de quelle marge de manœuvre ils disposent pour adapter la réponse à l'appel d'offres aux spécificités de la recherche communautaire.

Les questions ont trait :

- ***Au choix d'un co-investigateur principal non académique***

Les binômes entre deux investigateurs principaux, académique et communautaire, sont une des forces de la recherche communautaire (→ fiche 6). Cependant, la possibilité d'une co-investigation n'est pas nécessairement prévue.

- ***Au curriculum vitae (CV) des acteurs communautaires***

Les acteurs communautaires impliqués comme co-chercheurs doivent parfois fournir leur CV dans le dossier de demande de financement. Or les normes du CV académique diffèrent largement des normes habituelles du CV. Ce dernier est succinct et valorise les expériences professionnelles alors que le CV universitaire porte sur la trajectoire scientifique, les publications, les activités d'expertise, la reconnaissance par le milieu académique.

Des organismes de financement comme les Instituts de recherche en santé du Canada prévoient des « **CV pour les dirigeants communautaires** ». Ils accordent une place à l'expertise, à l'expérience professionnelle et bénévole.

Curriculum Vitae pour les dirigeants communautaires

Instituts de recherche en santé du Canada

Ce modèle de CV permet de valoriser les expériences et compétences des acteurs communautaires, tout en conservant les modalités d'un CV académique. Il comprend les rubriques suivantes :

1) Identité et coordonnées

2) Expertise et scolarité

10 mots-clés permettent de décrire les compétences en matière de recherche et dans le milieu communautaire (compétences techniques, etc).

3) Expérience professionnelle et bénévole

4) Distinctions/bourses/titres de compétence

Tous types de marques de reconnaissance peuvent être détaillés, y compris dans le milieu communautaire.

5) Sommaire des contributions

Il s'agit des publications, présentations et droits d'auteurs. Les publications communautaires sont incluses (rapports, etc).

6) Expériences d'encadrement

7) Financement

Cette rubrique détaille tous les types de subventions en cours et des 5 dernières années.

8) Contributions détaillées

Sont détaillées les principales contributions du candidat à la recherche, mais aussi à d'autres activités (démonstration de leadership dans la communauté, appartenance à des comités, activités de conseil, etc).

Il ne faut pas hésiter à contacter le financeur en amont de la demande de financement, pour adapter les canevas existants des demandes de financement à des recherches en collaboration, et inclure des modifications comme, par exemple, un curriculum vitae communautaire.

■ ***Le souhait qu'un organisme non académique soit gestionnaire du projet***

Une structure associative pourra demander à devenir l'organisme gestionnaire de la recherche. Celle-ci doit cependant répondre à des critères de stabilité et de gestion financière, afin de garantir au bailleur la bonne allocation des fonds et les capacités humaines et matérielles pour gérer cet argent. Le recours à des organismes gestionnaires non académiques peut également demander une certaine flexibilité de la part des bailleurs.

3 Des postes budgétaires spécifiques à prendre en compte

Les spécificités de la recherche communautaire (modalités d'implication des communautés, investissement en temps, etc) demandent d'être anticipées dans le budget, par exemple à travers la création de lignes budgétaires spécifiques.

Voici quelques postes budgétaires auxquels il est recommandé de penser au moment d'élaborer sa demande de financement :

■ ***Les réunions de participation communautaires***

Quelle que soit leur forme (→ fiche 6), les différentes modalités de consultation des communautés (consultations communautaires, forums communautaires, etc) demandent un budget spécifique, qui permet l'organisation matérielle des réunions et de la communication. Pour mobiliser les membres de la communauté au-delà des associations partenaires, il est en effet nécessaire de mettre en place une stratégie de communication adaptée, qui a nécessairement un coût.

■ ***Le temps de travail pour les co-chercheurs***

Mis à part le temps de travail généralement prévu pour tout type de recherche, différents postes de travail peuvent être prévus afin d'assurer un meilleur déroulement de la recherche.

- Des ¼ ou ½ temps de recherche pour des facilitateurs de recherche dans les organisations communautaires.

  La participation assidue aux réunions par un acteur communautaire référent, le travail souvent nécessaire de « traduction » ou de « communautarisation » de la recherche, et le lien à effectuer avec les communautés prennent du temps. Pour que ces tâches soient bien réalisées, il est préférable que chaque association communautaire impliquée prévoie un temps de travail. Dans nombre de pays, les postes dans les associations sont en effet financés sur projet. L'accumulation de plusieurs projets permet de financer un temps de travail complet. Sans prise en charge du temps de travail dans le financement, très peu de temps peut être accordé par l'association à la recherche, ce qui rend difficile l'implication réelle de la communauté dans la recherche.

- Des ¼ ou ½ temps de recherche de décharge d'enseignement pour les enseignants-chercheurs.

  Afin de faciliter l'implication des enseignants-chercheurs dans la recherche, certains bailleurs financent des décharges d'enseignement. Celles-ci permettent à l'enseignant-chercheur de ne pas effectuer une partie de son service d'enseignement, et donnent à son université les moyens financiers de recruter un remplaçant.

  Le temps supplémentaire demandé par les recherches communautaires, qui implique de se familiariser et de créer un partenariat avec un milieu différent, se prête particulièrement à la mise en place de telles décharges.

■ ***Anticiper la spécificité du dédommagement du temps de travail des intervenants et/ou des enquêteurs***

En recherche communautaire, la question de la rémunération des enquêteurs et intervenants se pose, puisqu'ils ne sont pas des enquêteurs professionnels, et ne sont donc pas rémunérés dans les mêmes conditions (→ fiche 14). Il faut en effet distinguer :

- Les enquêteurs et/ou intervenants participant à la recherche sur leur temps de travail ;
- Les intervenants et/ou enquêteurs participant à la recherche dans le cadre de leur volontariat associatif.

Selon le type d'enquêteur/intervenant, l'équipe de recherche pourra ou non faire le choix d'une indemnité (→ fiche 13). Dans tous les cas, un dédommagement peut être envisagé pour la structure (en compensation du temps de travail) et/ou pour les intervenants/enquêteurs.

■ ***Les différentes formes de restitution***

Plus encore que les recherches « classiques », la recherche communautaire accorde une importance cruciale aux différentes formes de restitution, qui peuvent avoir lieu à différentes étapes du processus de recherche. La restitution repose sur la communication, la préparation et la tenue de réunions parfois nombreuses et répétées, qui ont donc un coût à ne pas négliger.

4 La recherche communautaire nécessite-t-elle un canevas spécifique de soumission aux bailleurs de fonds ?

Certaines institutions ont mis en place des modalités de financement propres aux recherches en collaboration. Des appels d'offres spécifiques leur sont ainsi réservés, que ce soit pour le financement de la recherche en général ou plus particulièrement pour certains types de dépenses propres aux recherches en collaboration.

C'est notamment le cas des Instituts de recherche en santé du Canada, ou encore du Conseil régional d'Ile de France (→ encadré).

Les partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) : des financements dédiés aux recherches en collaboration

En 2005, le Conseil régional d'Ile de France, dans le cadre de sa sous-direction Recherche-Innovation, met en place un programme visant à promouvoir des programmes de recherche en collaboration étroite entre laboratoires publics de recherche et organisations de la société civile à but non lucratif. Il permet notamment de financer des évènements destinés à la mobilisation de la société civile dans le cadre de la recherche, comme les réunions de participation communautaire.

Les projets sont examinés par un comité d'évaluation multidisciplinaire et paritaire, composé de chercheurs et de membres issus de la société civile. Les critères d'évaluation sont très proches de ceux de la recherche communautaire : qualité scientifique, équilibre du partenariat, nature du lien du partenaire associatif aux citoyens, etc. (Conseil régional d'Ile de France, 2011).

Sans nécessairement aller jusqu'à mettre en place des appels d'offres spécifiques aux recherches communautaires, certains financeurs ont ainsi récemment fait un effort d'adaptation pour intégrer les acteurs communautaires comme partenaires de la recherche. Cet effort doit être poursuivi pour favoriser le développement de nouveaux projets, l'entrée en recherche de nouveaux acteurs – aussi bien dans les milieux communautaires que chez les chercheurs – et pour garantir la qualité des projets.

Des solutions peuvent être imaginées pour un financement mieux adapté à des partenariats équitables, tout en conservant les appels d'offres scientifiques classiques.

Les dossiers peuvent, par exemple, prévoir la possibilité d'un co-investigateur non-académique ou encore accepter des lignes budgétaires spécifiques qui tiennent compte de la diversité des partenaires et des besoins spécifiques de ces derniers.

Les financeurs peuvent, sans remettre en cause les modalités d'évaluation des projets, produire des dossiers de demande de financement adaptés aux spécificités de la recherche communautaire, et les soumettre au même processus d'évaluation ou mettre en place des appels d'offres spécifiques.

Par ailleurs, si la qualité scientifique des projets reste le critère principal, certaines modalités de mise en œuvre des recherches communautaires peuvent être appréciées avec un regard différent par des membres de comités peu sensibilisés à ce type de recherche.

Un effort de sensibilisation est certainement nécessaire pour l'ensemble des membres des comités scientifiques qui évaluent les projets.

Quelques questions à se poser…

✔ Avons-nous anticipé au maximum les coûts de l'implication des communautés ?

✔ En avons-nous discuté entre partenaires (académiques et communautaires) ?

✔ Avons-nous pensé à demander le financement de temps de travail pour les acteurs académiques et communautaires ?

✔ Est-il nécessaire d'adapter le canevas de la demande de financement ? Si oui, avons-nous pris contact avec le financeur ?

Pour aller plus loin…

American Psychological Association website. "HIV/AIDS Research Funding Opportunities". http://www.apa.org/pi/aids/resources/research/funding.aspx

Conseil régional d'Ile de France. « Les partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) ». http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/dialogue-science-societe/partenariats-institutions-citoyens-picri/

Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). « Sommaire du financement » et autres pages. http://www.cihr-irsc.gc.ca/

Les Amis du Fonds mondial Europe. « Cycle Fonds mondial #6 : la recherche opérationnelle dans le cadre des programmes financés par le Fonds mondial ». 7 juillet 2011. Présentations en ligne (consulté le 15/11/2011) : http://www.afmeurope.org/spip.php?page=lutte&id_article=257&id_rubrique=7&id_mot=7

SECTION 2

Construire le contenu scientifique de la recherche

Fiche 10	Du constat du problème à la question de recherche et au choix des modalités de recherche
Fiche 11	Définir le protocole de recherche
Fiche 12	Construire les outils de la recherche

FICHE 10

Du constat du problème au choix des modalités de recherche

1 Trajectoires et questionnement associatifs : du constat d'un problème à la décision de s'engager dans une recherche

2 Des allers-retours entre constats intuitifs et savoirs : la nécessité de collaborer dans la phase exploratoire ?

3 Identifier ensemble les types de recherche et de chercheurs nécessaires au projet

10. Du constat du problème au choix des modalités de recherche

Une recherche communautaire peut être mise en place à l'initiative des chercheurs comme des acteurs communautaires. Le lien étroit entre le constat formulé sur le terrain et la formulation de la question de recherche est une particularité de ce type de recherche. Il s'agit de réfléchir à la valeur ajoutée de la recherche en termes d'action et aux modalités pratiques de la collaboration à cette étape initiale. Ceci permettra que les questions posées soient pertinentes pour tous les partenaires.

1 Trajectoires et questionnement associatifs : du constat d'un problème à la décision de s'engager dans une recherche

S'engager dans une recherche est une démarche exceptionnelle pour les acteurs communautaires. Elle résulte du constat d'un besoin ou d'une incompréhension auxquels se heurte le projet communautaire.

► Des actions sont menées et les acteurs de terrain se heurtent à un questionnement ou à une insatisfaction.

Face à cette insatisfaction, les acteurs de terrain et les membres des communautés expriment des besoins de *faire,* et de *savoir.*

Un besoin de faire

Les associations communautaires cherchent à élaborer une action nouvelle pour résoudre un problème identifié.

Constatant l'insuffisance et les obstacles au dépistage parmi les membres de la communauté gay, les acteurs de l'association AIDES ont imaginé un type de dépistage différent, moins médicalisé, qui irait trouver les membres de cette communauté sur ses lieux de sociabilité gay. Ce constat a mené aux recherches ANRS Com'test et ANRS DRAG, qui ont permis d'évaluer la faisabilité du dépistage dans des lieux et/ou avec des acteurs communautaires et de le comparer aux modalités plus classiques de dépistage.

Un besoin de savoir

Pour mener cette action nouvelle, il faut cependant savoir : quels sont les obstacles rencontrés dans la situation de départ ? Quelles sont les caractéristiques et/ou contraintes sociales ou psychologiques ? Cette nouvelle action est-elle adaptée aux besoins ? Est-elle efficace ?

À cette étape, il importe d'identifier les deux types de besoins : un besoin de faire ne devrait mener à une recherche que si un *savoir* supplémentaire est nécessaire pour identifier, construire puis conduire des actions possibles. Autrement dit, si les réponses existent dans le contexte d'intervention ou dans d'autres contextes similaires, il n'est pas utile de se lancer dans une recherche.

► Répondre au besoin de savoir (et de faire) : faut-il monter une étude préliminaire d'évaluation des besoins ou s'engager dans une recherche ?

Les associations recourent souvent aux études d'évaluation des besoins avant la mise en œuvre d'un projet : c'est la phase de « diagnostic » du cycle de projet (→ introduction). Se pose alors la question du choix entre *l'étude* préliminaire d'évaluation des besoins (réalisée par l'association avec l'appui éventuellement d'une personne extérieure) et la *recherche* communautaire (répondant aux critères scientifiques).

Mettre en œuvre une étude d'évaluation des besoins ?	Mettre en œuvre une recherche ?
■ Permet de mieux appréhender la situation, mieux connaître la population, les conditions de faisabilité et d'implantation de la future action. ■ Suppose qu'une action soit déjà plus ou moins identifiée par les acteurs de terrain. ■ Se déroule dans un temps court. ■ Permet une mise en œuvre plus immédiate de l'action. ■ Diffusé en externe, le rapport de l'étude peut permettre d'attirer l'attention des pouvoirs publics ou d'autres acteurs engagés sur la problématique. ■ Le rapport peut également stimuler la recherche sur la problématique quand les chercheurs sont peu mobilisés sur un problème.	■ Permet d'apporter des éléments de compréhension ou de renouveler les questionnements quand les acteurs de terrain sont dans une impasse. ■ Apporte une plus grande crédibilité aux résultats, ce qui est particulièrement important pour le plaidoyer autour d'objets de recherche politiquement controversés. ■ Permet d'évaluer une action dans un cadre exploratoire et d'en proposer une modélisation, notamment quand celle-ci n'est pas reconnue dans le pays ou pas déjà intégrée dans les recommandations. ■ Le cadre d'une recherche reconnue par les autorités nationales compétentes offre une protection supplémentaire aux communautés, surtout quand celles-ci sont criminalisées (usagers de drogues, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes).
= Un moyen efficace pour obtenir des informations complémentaires permettant de rapidement mettre en place des actions ou d'attirer l'attention sur un besoin de recherche spécifique.	= Un moyen pertinent pour obtenir des données objectives afin de soutenir à moyen voire à long terme les actions de transformation sociale dans des contextes difficiles ou nouveaux.

Mettre en place une recherche doit conduire à un apport potentiel en termes de savoirs : le résultat de la recherche doit nourrir la connaissance scientifique, quand ceux de l'étude d'évaluation des besoins ne demandent *a priori* qu'à être utiles à l'action mise en œuvre.

► Faire une recherche : une décision qui demande une validation interne au sein de l'association communautaire

Se lancer dans une recherche implique généralement des discussions préalables en interne et une validation par les instances dirigeantes de l'association.

► Vers l'identification conjointe de « besoins de savoir »

Identifier des « besoins de savoir » pour en faire des questions de recherche relève du métier du chercheur.

Des collaborations pourraient donc se nouer dès l'identification des objets potentiels de recherche, de ces « besoins de savoir ». Les chercheurs souhaitent avoir une meilleure compréhension du phénomène et les acteurs communautaires améliorer ou construire des actions.

Certains types de lieux mixtes, associant chercheurs et communautaires, sont propices à l'identification commune d'objets de recherche et donc à l'initiation conjointe de projets de recherche :

- Les comités scientifiques associatifs ou inter-associatifs (→ fiche 5).
- Les groupes de recherche mixtes (→ fiche 5).

À l'issue de cette première phase, les acteurs communautaires, parfois en partenariat avec des chercheurs, ont généralement défini les grandes lignes de l'objet de recherche, par exemple : l'accès des travailleuses du sexe aux traitements, le fait de communiquer ou non son statut à ses proches, la santé des hommes fréquentant les lieux de drague HSH, etc.

Pour une association communautaire, la décision d'entreprendre une recherche résulte à la fois d'un besoin de *faire* et de *savoir*. Elle est particulièrement nécessaire dans des contextes difficiles (contexte politique et/ou légal défavorable, etc) ou quand aucune piste n'apparait pour résoudre le problème rencontré.

2 Des allers-retours entre constats intuitifs et savoirs : la nécessité de collaborer dans la phase exploratoire ?

La phase exploratoire intervient une fois prise la décision de conduire une recherche. Elle vise à en définir l'objet et les objectifs. C'est donc une étape cruciale.

La recherche communautaire se caractérise en effet comme une recherche issue du terrain et visant l'action. L'étape consistant à créer un lien entre les préoccupations et constats intuitifs issus du terrain et la future recherche est donc très importante. En d'autres termes, il s'agit de créer des ponts entre savoirs profanes et savoirs académiques afin de définir plus précisément les contours d'une recherche profondément communautaire.

► Concrètement, que signifie « créer des ponts entre savoirs profanes et savoirs académiques » et « faire le lien entre préoccupations du terrain et recherche » ?

Face à une situation donnée, les acteurs de terrain, parmi lesquels les acteurs communautaires, vont d'abord formuler des « constats intuitifs » : en observant une situation, en analysant un problème, ils peuvent avoir des pistes d'explication du phénomène en cause.

Par exemple, sur le thème du partage du statut sérologique, objet de la recherche Partages, les associations communautaires, de par leurs échanges quotidiens avec des personnes vivant avec le VIH, ont des *intuitions* sur les raisons qui les poussent à ne pas communiquer leur statut sérologique, ou sur les facteurs qui les aident à le faire.

En recherche communautaire, ces intuitions, basées sur des savoirs profanes (→ fiche 3), nourrissent la construction de l'objet de recherche. Pourtant, la recherche implique de dépasser ces intuitions, en les confrontant aux savoirs scientifiques existants dans les différentes disciplines qui traitent de l'objet abordé (à partir d'articles de revues scientifiques, d'ouvrages scientifiques, etc).

La phase exploratoire d'une recherche communautaire passe donc, en plus des méthodes « classiques » liées à cette phase (entretiens exploratoires, observations exploratoires, etc), par des allers-retours entre les savoirs profanes ou expériences de terrain des acteurs communautaires et les savoirs scientifiques.

L'objectif est précisément de parvenir à définir les attentes (très axées autour de l'action pour les acteurs communautaires), l'objet, la problématique et l'objectif de la recherche, afin de pouvoir ensuite construire le protocole de recherche.

► Comment s'y prendre pour effectuer ces allers-retours entre constats intuitifs communautaires et savoirs académiques ?

Deux principales pistes ont été identifiées, qui devraient pouvoir susciter de nouvelles pratiques :

Un processus itératif[1] d'allers-retours entre consultation de la communauté, « facilitateurs de recherche » et chercheurs

Dans Partages, ou ANRS AERLI, des séances de réflexion ont été menées à plusieurs niveaux afin de définir précisément l'objet de recherche :

- Le thème de recherche peut être discuté en réunion d'équipe, afin de faire remonter les savoirs profanes et premières intuitions.
- Des discussions peuvent aussi être organisées avec les membres des communautés et/ou de l'association (sans prendre nécessairement l'ampleur d'une consultation communautaire à ce stade de la recherche).
- Une synthèse de ces réunions est effectuée par le « facilitateur de recherche » (→fiche 5), entendu ici au sens large comme personne référente pour la recherche en question au sein de l'association communautaire.

1 Un processus itératif consiste en la répétition d'une action à plusieurs reprises. Une recherche est « itérative » quand elle effectue à plusieurs reprises des allers-retours entre l'analyse et le terrain d'enquête, ou entre l'analyse et l'action.

Le croisement entre savoirs profanes et savoirs académiques dans le but de définir la problématique de recherche peut ensuite avoir lieu à la fois :

- À travers des interactions entre le facilitateur de recherche et un/des chercheur(s).
- À travers la discussion de ces savoirs profanes en réunion d'équipe, en présence des chercheurs.

La réflexion préalable autour de la problématique de recherche au sein de l'association communautaire permet une meilleure appropriation de la future recherche par l'association. Cependant, ces allers-retours seront plus fructueux si l'interaction avec un chercheur se fait assez tôt dans le processus.

Construire une « équipe de recherche exploratoire » ? La méthode du *Rapid Assessment Process*

La méthode du *Rapid Assessment Process* (RAP) ou « procédure d'évaluation rapide », a pour objectif de parvenir rapidement (en 1 à 6 semaines) à comprendre et éclaircir un problème selon la perspective des *insiders, c'est-à-dire de « l'intérieur »* (Beebe, 2001). Ici, cette méthode peut être utilisée pour définir précisément la problématique de recherche en associant des acteurs communautaires et des chercheurs. La méthode RAP repose en effet sur une interaction étroite entre acteurs, particulièrement entre acteurs partie prenante et acteurs extérieurs à la situation/au problème étudié. Elle a beaucoup été utilisée pour élaborer des programmes de réduction des risques destinés aux usagers de drogue dans les pays réticents à les mettre en œuvre, notamment dans les pays de l'ancien bloc soviétique.

Concrètement, il s'agit de :

- ***Construire une équipe dont les membres apportent des perspectives et des expertises différentes (insiders et outsiders, chercheurs et non chercheurs).***

  Une équipe est constituée de deux à six membres, dont au moins un *insider* et un outsider. En recherche communautaire, on peut imaginer une équipe mixte restreinte composée de chercheurs académiques et d'acteurs communautaires, parmi lesquels on trouverait des acteurs de terrain.

- ***Réaliser des entretiens (collectifs) en équipe.***

  Pour mieux « défricher » le problème, des entretiens qualitatifs sont menés auprès des personnes appropriées (membres de la communauté, professionnels au contact de la communauté, etc). Ces entretiens sont menés par l'équipe au complet, afin de multiplier les points de vue et expertises au moment de la collecte des données. Selon l'objet de recherche, les entretiens peuvent être réalisés auprès d'un unique répondant, ou collectivement *(focus group).*

- ***Analyser les données en équipe.***

Après la collecte des données, l'équipe discute les données, échange ses impressions et construit progressivement son analyse de la situation.

Cette méthode, adaptée au contexte de la recherche communautaire, peut permettre une construction collective plus formelle de la problématique de recherche s'appuyant sur les compétences et attentes des acteurs communautaires et académiques :

- À travers les entretiens menés auprès d'eux, acteurs de terrain et membres des communautés apportent leurs expériences, savoirs et attentes.

Définir la problématique et l'objectif d'une recherche communautaire nécessite des allers-retours entre le monde de l'action et celui de la recherche, afin que les savoirs et besoins des uns et des autres nourrissent cette dernière. Des moyens concrets peuvent être pensés pour mettre en œuvre cette co-construction.

- Une équipe mixte communautaire/académique élabore ensemble la problématique de recherche et peut donc tenir compte des perspectives et besoins pour l'action et la recherche.

Un savoir-être nécessaire aux chercheurs impliqués dans la recherche communautaire : faire émerger les besoins de recherche plutôt que valider auprès des associations ses propres idées de recherche.

Une recherche qui part des besoins de la communauté amène le chercheur à formuler ses hypothèses après une phase de travail avec les acteurs de terrain.

Le chercheur peut notamment :

- ***Aider les associations communautaires à identifier les questions soulevées par leurs actions, les sujets qui les intéressent et les besoins qui relèvent de la recherche***

  Parce que les acteurs communautaires sont souvent dans l'immédiateté de l'action, il est pour cela nécessaire de savoir créer les espaces de paroles et moments d'écoute appropriés.
- ***Mobiliser des méthodes de recherche inductives*** (c'est-à-dire partant du particulier pour aller au général) pour aller chercher l'information, s'approprier les expériences de terrain des associations, puis définir des objets de recherche dans la collaboration.
- ***Éviter de pré-formaliser les projets de recherche avant la fin du travail exploratoire commun.***

  Les chercheurs peuvent facilement et rapidement conceptualiser des projets de recherche et les proposer aux acteurs de terrain, sans nécessairement que ceux-ci partent des besoins du terrain. La recherche sera alors collaborative, mais ne répondra pas nécessairement aux besoins identifiés par les partenaires communautaires et passera peut-être à côté de questions de recherche innovantes.

3 Identifier ensemble les types de recherche et de chercheurs nécessaires au projet

L'identification du type de recherche et des partenaires pouvant être contactés pour monter une équipe et élaborer le protocole de recherche fait partie de cette phase exploratoire.

► Identifier le type de recherche

Dans une recherche tournée vers l'action comme la recherche communautaire, *deux types de recherche se dégagent :*

Les recherches associées à une transformation sociale immédiate : « recherches interventionnelles » et « recherches/évaluations »

Elles portent directement sur une action, qui constitue en partie l'objet de la recherche.

Elles peuvent évaluer différents types d'actions :

- ***Une intervention biomédicale*** (comme le dépistage communautaire avec le test rapide d'orientation diagnostique) *ou*
- ***Une intervention de promotion de la santé*** (comme des ateliers destinés à outiller les femmes sur la question du partage du statut sérologique, mis en place dans la cadre d'une recherche interventionnelle canadienne Pouvoir Partager/Pouvoirs Partagés) *ou*
- ***Une stratégie de santé publique plus globale*** combinant plusieurs interventions.

L'action peut être construite dans le cadre de la recherche ou lui être antérieure :

- ***L'action est conçue comme une composante de la recherche et ne lui préexiste pas, du moins sous cette forme précise.***

  Elle est déterminée par le protocole de recherche, et souvent conçue spécifiquement à l'occasion de la recherche.

  La recherche ANRS AERLI évalue une action éducative d'accompagnement à l'injection. Les deux associations impliquées dans la recherche, Médecins du Monde et AIDES, mettaient déjà en place des actions d'accompagnement, mais des modalités d'intervention spécifiques ont été construites au cours de la préparation de la recherche.

  Ces recherches peuvent suivre des modèles très divers : des « essais randomisés », comparant une population ayant bénéficié de l'intervention et une population « témoin », des comparaisons avant après ou des études d'observation.

  Par commodité de langage, nous parlerons ici de « recherche interventionnelle ».

- ***La recherche succède à une action déjà mise en œuvre sur le terrain : la « recherche/évaluation »***

  Une action a été mise en œuvre dans le cadre des activités opérationnelles d'une association. Alors que celle-ci est déjà bien implantée, une étude peut être mise en place pour évaluer ses effets et/ou la modéliser.

  Par commodité de langage, nous parlerons dans ce cas de « recherche/évaluation ».

Les recherches visant potentiellement une transformation sociale *a posteriori* : elles portent sur le contexte et/ou les populations-cibles de l'action : « recherches descriptives et analytiques »

Ces recherches ont pour objectif de mieux comprendre et expliquer le problème auquel l'action cherchera à répondre.

Les associations communautaires de Partages souhaitaient mettre en place des actions de soutien sur le thème du partage du statut sérologique. Cependant, elles estimaient ne pas disposer de suffisamment d'informations sur les facteurs, notamment psychosociaux, qui conduisent à dire ou ne pas dire, et à se sentir à l'aise avec sa décision. Une recherche « descriptive et analytique » leur permettrait de mieux comprendre ces déterminants et de réfléchir à la construction d'une action appropriée.

Par commodité de langage, on parlera dans ce cas de « recherche descriptive et analytique ».

Plusieurs questions peuvent être posées pour définir le type de recherche.

Il est possible de s'interroger en partant des besoins de recherche :

- Quel est l'objectif de la recherche ?
- De quels types d'informations, de données, a-t-on besoin ?
- Quels types de résultats vise-t-on ?
- Que souhaite-t-on mesurer ?
- Que souhaite-t-on montrer ?

Il est aussi possible de s'interroger en partant de l'action :

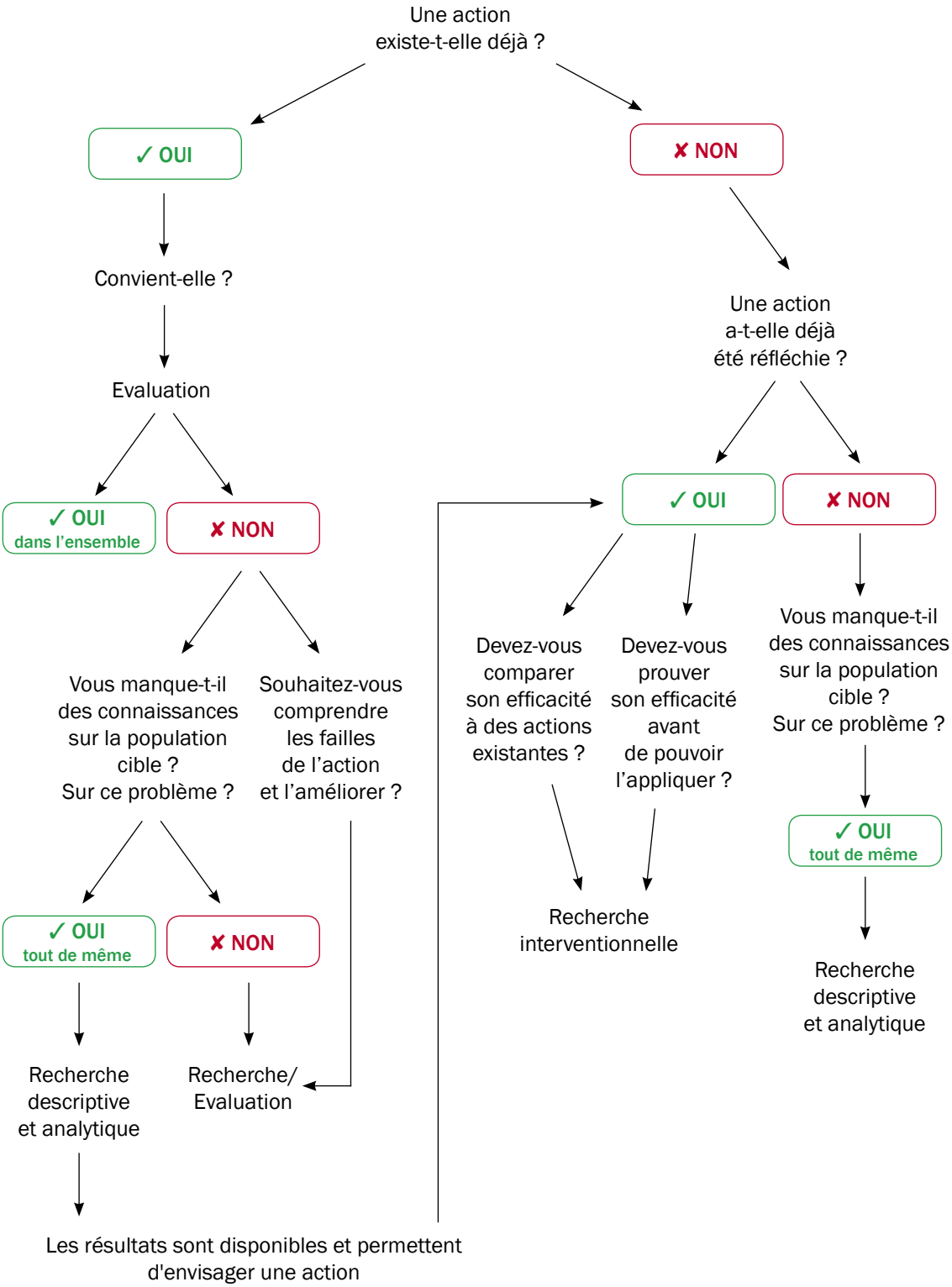
Une action existe-t-elle déjà ?
✓ OUI
✘ NON
Convient-elle ?
Evaluation
✓ OUI dans l'ensemble
✘ NON
Vous manque-t-il des connaissances sur la population cible ? Sur ce problème ?
Souhaitez-vous comprendre les failles de l'action et l'améliorer ?
✓ OUI tout de même
✘ NON
Recherche descriptive et analytique
Recherche/ Evaluation
Une action a-t-elle déjà été réfléchie ?
✓ OUI
✘ NON
Devez-vous comparer son efficacité à des actions existantes ?
Devez-vous prouver son efficacité avant de pouvoir l'appliquer ?
Recherche interventionnelle
Vous manque-t-il des connaissances sur la population cible ? Sur ce problème ?
✓ OUI tout de même
Recherche descriptive et analytique
Les résultats sont disponibles et permettent d'envisager une action

► Identifier les chercheurs

L'identification des chercheurs susceptibles de prendre part au projet dépend du type de recherche, mais aussi des premières intuitions concernant les questions de recherche :

- Quel est l'objectif de la recherche ?
- Quelles questions se pose-t-on ?
- De quels types d'informations, de données, a-t-on besoin ?

En fonction des réponses à ces questions, la mobilisation de certaines disciplines sera nécessaire : recherche clinique, psychologie, épidémiologie, sociologie, anthropologie, etc. (→ fiche 8).

Les chercheurs déjà impliqués dans les relations avec la communauté constituent une piste privilégiée pour identifier d'autres chercheurs, qui pourront renouveler les regards sur la communauté. Les pistes pratiques pour identifier des chercheurs sont assez nombreuses (→ fiche 8).

Pour aller plus loin…

ANRS, « Outils pour la recherche. Menez votre projet par typologie de recherche, étape par étape », disponible en ligne (consulté le 15/11/2011) : http://www.anrs.fr/Rubriques-transversales/Outils-pour-la-recherche

Beebe J. (2001). *Rapid Assessment Process.* AltaMira Press. Voir aussi toutes les ressources en ligne sur : http://www.rapidassessment.net

http://www.sosreseaux.com/sos_etudiants_etapes_recherche.php

Comité sectoriel de main d'œuvre économie sociale action communautaire – CSMO-ESAC (2007). *Comment mener une étude de A à Z.* Montréal, disponible en ligne : http://www.csmoesac.qc.ca/outils/etude.html (consulté le 15/11/2011)

Université du Québec à Montréal, Recherche Pouvoir Partager/Pouvoirs partagés, http://www2.catie.ca/fr/resource/apercu-programme-pouvoir-partagerpouvoirs-partages (consulté le 12/01/2012)

FICHE 11

Définir le protocole de recherche

1. Qu'est-ce qu'un protocole de recherche ? Pourquoi la collaboration est-elle nécessaire à cette étape ?
2. Pistes pratiques pour travailler ensemble sur le protocole de recherche
3. De l'élaboration d'un « projet d'action » à celle d'un « projet de recherche » : quels apports de chacun?

11. Définir le protocole de recherche

L'élaboration du protocole de recherche (peut-être parce qu'elle est souvent confondue avec la rédaction du projet en réponse à un appel à financement ou du document de réponse à un appel à financement) est généralement perçue par les acteurs comme une étape fort peu collaborative. Pour certains, elle est considérée comme trop technique, donc peu accessible. C'est aussi à ce moment là que se confrontent pour la première fois deux exigences : le respect de la complexité des réalités rencontrées sur le terrain et le respect des exigences scientifiques. Or l'objectif du dispositif de recherche est précisément de permettre de rendre compte de la réalité, de construire un cadre qui permette l'observation et l'analyse.

Ce sont souvent les chercheurs qui donnent l'impulsion lors de cette étape cruciale de la recherche. Une des valeurs ajoutée de la recherche communautaire réside cependant dans l'apport des acteurs communautaire à la réflexion sur le protocole.

1 Qu'est-ce qu'un protocole de recherche ? Pourquoi la collaboration est-elle nécessaire à cette étape ?

► Le protocole de recherche

Nous entendons ici par « protocole » la « feuille de route » du projet de recherche. Le protocole prend le plus souvent la forme d'un document qui détaille les différentes étapes de la collecte, de la construction et de l'analyse du matériel d'étude. Habituellement, le protocole est pensé et rédigé à l'occasion d'une demande de financement d'un projet de recherche car l'adéquation entre les questions posées et le dispositif d'étude est un élément clé de la décision d'attribution des financements.

Un protocole de recherche est un dispositif méthodologique qui précise la façon dont la question va être traitée pour lui apporter une réponse valide, vérifiable, et qui permet une généralisation des résultats obtenus.

La méthode retenue dépendra des disciplines dans lesquelles la recherche est menée. Le principe épistémologique de la recherche est d'être réfutable, ce qui est rendu possible en explicitant la façon dont les savoirs sont acquis.

Concrètement, *le protocole adapte les méthodes et la mise en œuvre concrète de la recherche* (population étudiée, étapes et modalités pratiques, budget et calendrier de la recherche) *aux questions scientifiques posées et leur contexte* (scientifique et pour l'action). Tous ces éléments s'articulent les uns aux autres.

Contexte (besoins pour la connaissance et l'action)

▼

Questions de recherche

▼

Méthode

▼

Déroulement concret de la recherche

► La plus-value de la collaboration

Quelques expériences de collaborations délicates ont montré que des désaccords entre acteurs communautaires et chercheurs au moment de l'élaboration du protocole sont souvent des symptômes avant-coureurs d'une mise en œuvre difficile sur le terrain.

On a par exemple pu constater :

- Le non-respect des procédures d'inclusion des participants à la recherche, pourtant clairement décrites dans le protocole de recherche ;
- Le non-respect du « parcours de l'enquêté » également clairement décrit dans le protocole de recherche, avec des fiches d'informations non remplies, ou des questionnaires et entretiens non réalisés ;
- La dégradation des rapports entre les partenaires en raison de frustrations, liées à des points n'ayant pas été suffisamment explicités en amont.

Bien souvent, les écarts au protocole peuvent s'expliquer par l'insuffisance de la co-élaboration de celui-ci. Du côté des intervenants sur le terrain, les modalités de collecte des données ne sont pas adaptées aux conditions réelles de l'intervention. Du côté des chercheurs, une recherche répondant aux critères de rigueur scientifique ne peut être menée à bien en l'absence de certains types de données. La collaboration en amont de la rédaction du protocole permet de surmonter ces difficultés en définissant des protocoles plus réalistes eu égard aux conditions concrètes de réalisation de la recherche.

Des échanges approfondis aboutissant à un consensus sur le protocole se traduisent généralement par une mise en œuvre aisée – et donc par un recueil des données de qualité.

Apports associatifs à l'élaboration du protocole.

Expérience d'une recherche biomédicale sur les travailleurs du sexe à Bucarest

L'association roumaine ARAS est partenaire d'une recherche biomédicale sur les travailleurs du sexe à Bucarest, auprès desquels elle conduit des activités régulières. Pour aider à déterminer au mieux la taille de l'échantillon et sa répartition géographique au sein de la ville, ARAS réalise une cartographie de la prostitution à Bucarest, à partir de la base de données dans laquelle sont enregistrés tous ses bénéficiaires.

La connaissance que l'association a de la communauté lui permet également de préciser les créneaux horaires pendant lesquels la recherche pourra être réalisée, ainsi que la faisabilité du déroulement de l'étude.

La collaboration entre les partenaires doit porter sur toutes les étapes de la recherche : définition des populations ou lieux d'étude, choix des groupes à inclure dans l'observation, outils de collecte choisis, contenu des questionnaires. Toutes ces étapes sont importantes et les différences de point de vue jalonnent ce travail de construction, d'où l'intérêt de prévoir du temps pour expliciter les positions et trouver un accord.

Les échanges et une collaboration approfondie lors de l'élaboration du protocole permettent à tous les partenaires de trouver un terrain d'entente, en repartant notamment de la problématique générale de la recherche, et ainsi de se mettre d'accord sur les indicateurs à utiliser dans les outils de collecte des données (→ fiche 12).

Construire le déroulement concret de la recherche, à chacune de ses étapes, nécessite par ailleurs d'anticiper la mise en œuvre. Dans le cadre d'une recherche communautaire, il importe de tenir compte et donc d'anticiper les spécificités liées au recours à des enquêteurs ou intervenants communautaires (→ fiche 13) ainsi qu'aux lieux prévus pour des actions (→ fiche 15).

Une partie importante de la collaboration consiste à trouver des moyens concrets pour concilier les exigences scientifiques des données à collecter avec les conditions pratiques de la collecte.

Ces échanges sont essentiels dès l'élaboration du protocole. Ils impliquent d'anticiper au maximum sur les conditions de la collecte (→ fiches 13 et 15).

La co-construction permet de définir des protocoles plus réalistes en tenant compte des conditions concrètes de réalisation de la recherche. Elle permet aussi de s'assurer que la mise en œuvre de la recherche sur le terrain soit conforme aux modalités définies dans le protocole, et garantit donc une collecte des données de qualité. Au contraire, des désaccords entre acteurs dès l'élaboration du protocole représentent un risque potentiel lors de la mise en œuvre.

Le protocole est ainsi l'occasion de poser les tâches, rôles et responsabilités qui reposent sur chacun des partenaires du projet.

Une discussion ouverte sur le budget est aussi nécessaire. Ce dernier doit permettre une mise en œuvre vraiment conforme à celle décrite dans le document initial.

Les points clés sur lesquels trancher lors de l'élaboration du protocole :

- Hypothèses de recherche, outils de collecte, informations à recueillir, modalités de recueil ;
- Déroulement de la recherche/conditions pratiques de la collecte ;
- Rôles et responsabilités de chacun ;
- Budget.

2 Pistes pratiques pour travailler ensemble sur le protocole de recherche

Comme lors de la phase exploratoire (→ fiche 10), la complémentarité acteur de terrain/« facilitateur »/chercheur est au cœur de la co-élaboration du protocole.

Les recherches qui ont donné lieu à une co-élaboration du protocole ont eu recours aux modalités de travail suivantes :

- ***Instauration d'un groupe de travail restreint responsable de l'élaboration et de la rédaction du protocole :*** deux ou trois personnes, dont au moins un acteur communautaire, par exemple le « référent communautaire » pour la recherche, et un chercheur. C'est là que peuvent se mettre en place des binômes chercheur/acteur communautaire.
- ***Discussions de chaque composante du protocole en groupe élargi,*** comprenant chercheurs, référent communautaire et acteurs de terrain.
- ***Allers-retours*** entre le travail en groupe restreint et les discussions en groupe élargi.
- ***Atelier d'élaboration du protocole.*** Cette modalité de travail est souhaitable car elle permet d'échanger en grand groupe et assez tôt dans la collaboration sur les points clefs de la recherche. Elle suppose un budget dédié qui n'est pas toujours disponible. Or l'élaboration et la rédaction du protocole sont souvent nécessaires pour avoir accès aux financements.

Il est également possible de travailler à ce stade en deux groupes distincts, un groupe « communautaire » et un groupe « chercheur », qui discutent séparément des enjeux et possibilités de protocole avant de mettre en commun leurs réflexions.

L'élaboration du protocole comme la rédaction du document peuvent être réalisées en collaboration, à travers des groupes de travail inclusifs (chercheurs, acteurs de terrain). La présence d'un acteur communautaire parmi le groupe restreint, chargé de coordonner l'élaboration et de rédiger le document final, est un atout pour la co-production.

3 De l'élaboration d'un « projet d'action » à celle d'un « projet de recherche » : quels apports de chacun?

Une fois le protocole construit en collaboration, un projet de recherche est généralement élaboré et déposé auprès des financeurs de la recherche. S'il est clair qu'entre projet de recherche et projet d'intervention, les objectifs et les méthodes employées sont très différents, leur logique de construction reste proche, tout comme la structure des deux documents de « projet d'intervention » et de « projet de recherche ».

La mise en miroir proposée ci-après est surtout destinée à clarifier davantage la définition et le contenu du projet de recherche pour ceux pour qui le concept est nouveau.

Cela étant, il est important de retenir qu'un protocole de recherche est un dispositif méthodologique qui précise la façon dont la question va être traitée pour lui apporter une réponse valide, vérifiable et généralisable. De son côté, le projet d'intervention est basé sur les pratiques professionnelles reconnues dans une profession ou un secteur donné et constitue sa propre fin.

Projet d'action	Projet de recherche
Contexte	
Besoins d'intervention	Besoins de savoirs
Objectifs	
Généraux et spécifiques	Généraux, spécifiques, scientifiques et d'action
Description des activités	Méthodes
Quel type d'actions est prévu ? Comment seront organisées les activités ?	Quel type de recherche est prévu ? Quel est le design de la recherche ? Comment les données seront-elles collectées et analysées ?
Moyens	Déroulement de l'étude
Moyens mis en œuvre sur le terrain pour accomplir les activités	Moyens mis en œuvre sur le terrain pour accomplir la recherche
Résultats attendus	Résultats et retombées attendus
Impact attendu sur le problème	Résultats scientifiques attendus et impact pour l'action
	Considérations éthiques
	Actions mises en place pour assurer le respect des critères éthiques de la recherche
Evaluation	
Indicateurs, sources de vérification	
Echéancier	
Budget	

Tableau. Projet d'action et projet de recherche.

Les différentes rubriques qui composent le projet de recherche varient. Elles dépendent du type de projet, des équipes impliquées, mais aussi surtout des canevas proposés par les agences de recherche ou les bailleurs de fonds. Nous proposons ici des rubriques « types » qui se retrouvent dans la plupart des projets mais qui peuvent être organisées différemment.

Nous avons tenté de présenter, dans un tableau synthétique, le contenu de chacune des rubriques (ce qu'il faut « faire ensemble ») et quelques pistes de contributions spécifiques aux acteurs communautaires et aux chercheurs, pour les différents éléments composant un projet de recherche.

Pistes de contributions des acteurs communautaires	Pistes de contributions des chercheurs
Contexte/Justification de la recherche ■ Préciser le contexte/les besoins de santé publique ■ Préciser le contexte/les besoins de terrain, pour l'action ■ Préciser le contexte/les besoins scientifiques	
■ Situation de la communauté enquêtée relativement à l'objet de la recherche (données issues des actions de terrain) ; ■ Justification de la recherche au regard des besoins pour l'action ; ■ Justification de la recherche au regard des besoins de santé publique.	■ Justification de la recherche au regard de l'état des connaissances scientifiques ; ■ Justification de la recherche au regard des besoins de santé publique.
Objectifs ■ Définir les objectifs scientifiques ■ Définir les objectifs pour l'action	
■ Partager les constats de terrain pour l'élaboration des objectifs de recherche ; ■ Formuler les objectifs en termes d'action ; ■ Hiérarchiser objectifs principaux et objectifs secondaires.	■ Faire émerger les questions de recherche à partir des constats de terrain ; ■ Formuler les objectifs scientifiques ; ■ Hiérarchiser objectifs principaux et objectifs secondaires.
Hypothèses	
■ Alimenter les hypothèses de recherche ; ■ Vérifier que les hypothèses proposées permettent de répondre aux objectifs d'actions.	■ Formuler scientifiquement les hypothèses à tester pour atteindre les objectifs, à partir des constats de terrain et de la revue de littérature.

Pistes de contributions des acteurs communautaires	Pistes de contributions des chercheurs
Méthodes	
■ Définir la méthode d'observation ■ Définir l'échantillon, les participants et les sous-groupes constitués (notamment si randomisation) ■ Définir la nature des données à recueillir et des méthodes de collecte quantitatives (questionnaires, etc) et/ou qualitatives (entretiens individuels, focus group, etc) ■ Choisir les outils d'accompagnement ■ Définir les modalités d'évaluation de l'intervention	
■ Définir les modalités de recrutement des participants en fonction de leur faisabilité et acceptabilité sur le terrain ; ■ Évaluer la faisabilité et l'acceptabilité des modes de collecte et/ou de l'intervention sur le terrain : quelles méthodes (focus group, questionnaire auto-administré, etc.) peuvent apporter les résultats les plus pertinents ? Quelles méthodes semblent difficilement acceptables ? Les lieux envisagés sont-ils adaptés ? ■ Définir les besoins en outils d'accompagnement (journal de bord, *counselling*, etc.) ; ■ Définir les critères de la transformation attendue résultant de l'intervention.	■ Définir l'échantillon, les modalités de recrutement et d'inclusion des participants ; ■ Proposer des modes de collecte des données en fonction des objectifs et hypothèses ; ■ Définir les modalités d'évaluation de la transformation sociale attendue.
Déroulement de l'étude	
■ Déterminer la durée et l'enchaînement des différentes étapes de la recherche (recueil des données, interventions, counselling, ateliers de restitution, monitorage, etc) ■ Déterminer le parcours du participant	
■ Garantir que l'enchaînement des étapes prenne en compte les besoins de l'enquêté et de l'action (présence de *counselling* au moment opportun, etc) ; ■ Évaluer la faisabilité du parcours de l'enquêté sur le terrain, à la fois pour l'enquêté, les intervenants et la structure d'accueil (vérifier qu'il est concrètement possible pour l'intervenant de remplir la fiche prévue au moment prévu, etc).	■ Proposer un enchaînement des étapes de la recherche au regard des exigences scientifiques.

Pistes de contributions des acteurs communautaires	Pistes de contributions des chercheurs
Résultats et retombées attendus ■ Résultats scientifiques et valorisation scientifique ■ Retombées pour l'action et valorisation communautaire	
■ Définir les résultats et retombées attendus pour l'action.	■ Définir les résultats scientifiques attendus.
Considérations éthiques ■ Préciser les conditions d'anonymat si nécessaire ■ Assurer la confidentialité des données ■ Définir les modalités d'explicitation de la recherche à la communauté ■ Définir les modalités permettant l'information et la libre adhésion des personnes sollicitées ■ Prévoir un soutien pour les enquêtés, intervenants et/ou enquêteurs	
■ S'assurer que les étapes nécessaires au respect des règles éthiques sont présentes dans le protocole, et que les moyens nécessaires sont mis en œuvre (formation des intervenants à l'éthique de la recherche, etc).	■ S'assurer que les étapes nécessaires au respect des règles éthiques sont présentes dans le protocole, et que les moyens nécessaires sont mis en œuvre (formation des intervenants à l'éthique de la recherche, etc).
Echéancier	
■ Les compétences associatives en cycle de projet peuvent être mises à profit ; ■ S'assurer de la compatibilité de l'échéancier de la recherche avec le calendrier des actions menées par l'association impliquée dans la recherche communautaire.	■ Définir un calendrier qui respecte les exigences de qualité des données et du protocole.

Tableau. Les étapes de l'élaboration du protocole : pistes de contributions des partenaires

FICHE 12

Construire les outils de la recherche

1 La construction de l'intervention en recherche communautaire interventionnelle

2 La construction des outils de recueil des données

3 Les pré-tests

12. Construire les outils de la recherche

Les outils de recherche (protocole d'observation, grilles d'entretiens, questionnaires, consignes de focus groups, etc.) doivent répondre aux besoins d'objectivation, aux caractéristiques et aux expériences de la communauté pour fournir un matériel de recherche complet et valide. Construire des outils avec *ceux à qui ils sont destinés* (les membres des communautés) devrait accroître leur adéquation au contexte de la communauté. Cette co-élaboration avec *ceux qui les mettent en œuvre* (les associations communautaires œuvrant notamment comme opérateurs de recherche sur le terrain) devrait aussi assurer un meilleur usage des outils lors de la collecte.

1 La construction de l'intervention en recherche communautaire interventionnelle

Les acteurs communautaires ont le savoir-faire pour élaborer des interventions. Cependant, pour faire l'objet d'une recherche-intervention, l'intervention doit se plier à certaines contraintes. L'apport conjugué des acteurs communautaires et des chercheurs est donc nécessaire pour concevoir une intervention qui soit à la fois évaluable selon des méthodes scientifiques et adaptée au contexte d'action dans lequel elle se déroule.

► Élaborer une intervention « mesurable » : les exigences de la recherche interventionnelle

Pour pouvoir être évaluées et leurs résultats mesurés de façon quantitative ou qualitative, les interventions doivent elles-mêmes être définies précisément et mises en œuvre selon des modalités explicites et appliquées de façon uniforme, c'est-à-dire standardisées.

Concrètement,

- ***Il est nécessaire d'élaborer un protocole standardisé d'intervention.***

  Le contenu de l'action doit être rigoureusement le même sur tous les sites et pour chaque intervenant, tout comme le parcours du participant.

Par exemple, dans le cadre de la recherche ANRS AERLI, les intervenants d'un des sites souhaitaient utiliser un outil vidéo pour réaliser l'action d'accompagnement à l'injection. Or, le recours à un nouvel outil amenait nécessairement à repenser et modifier le protocole d'intervention. Le recours à la vidéo n'a donc pas été possible.

- ***Utiliser un protocole d'intervention standardisé permet aux données recueillies d'être comparables entre les sites, s'il y en a plusieurs, mais aussi entre les intervenants ou sur toute la durée de l'intervention. La standardisation signifie que l'évaluation porte bien sur une intervention unique et clairement identifiée.***

  Si l'intervention suit un protocole standardisé, la ou les mesures découlant des données collectées sera/seront alors bien attribuable(s) à l'action mise en œuvre. On pourra par exemple mettre en évidence que le dépistage communautaire recueille un taux de satisfaction plus élevé chez les personnes répondant à certaines caractéristiques sociales ou comportementales, et que ces variations ne sont pas liées à des pratiques différentes des intervenants.

  En effet, si le protocole d'intervention n'est pas clairement défini et respecté, il risque d'exister des modalités d'action différentes. Dans ce scénario, les différences dans les paramètres d'intervention pourraient expliquer les différences dans les données recueillies entre les sites ou entre les intervenants. Les données ne pourraient donc pas être interprétées de façon fiable.

- ***L'apport des chercheurs concerne donc notamment le déroulement uniforme de l'intervention, l'enchaînement des actions et la standardisation du parcours du participant.***

  Ceux-ci garantissent la standardisation, la comparabilité et la qualité scientifique de l'évaluation de l'action.

► Élaborer une intervention « faisable » : penser son inscription dans les actions déjà mises en œuvre sur le terrain

En recherche communautaire, **les interventions prévues dans le cadre de la recherche (nous les appellerons ici « interventions/recherche ») se déroulent dans des structures qui mènent déjà des actions (ou « interventions classiques »).**

Une intervention classique déjà mise en œuvre par l'association peut être assez proche dans ses modalités, son public et ses intervenants de l'intervention/recherche. On peut alors se demander :

- ***L'intervention/recherche et l'intervention classique peuvent-elles coexister ?***
  - Est-ce possible en termes de personnels, de capacité d'accueil et plus largement de moyens ?
- ***L'intervention/recherche doit-elle remplacer l'intervention classique ?***
  - Est-ce possible en considérant le nombre de personnes bénéficiant actuellement de l'intervention classique ?
  - Quels sont les effets pour les bénéficiaires actuels de l'intervention classique ? Existe-t-il un risque qu'ils ne puissent plus y avoir accès ?

Plus généralement, il est important **de prendre en considération l'impact de l'intervention/recherche sur les interventions classiques déjà mises en œuvre** par l'association :

- ***Quel impact l'intervention/recherche peut-elle avoir sur la structure ?*** En termes de charge de travail, de continuité des activités déjà en cours, voire d'afflux éventuel de nouvelles personnes.
- ***Que pense l'association du fait que les participants à une recherche reçoivent davantage de services ou de soins que les autres personnes prises en charge par l'association ?***

  Quel effet cela peut-il avoir parmi les personnes accueillies ?

Par exemple, si des malades se voient proposer certains traitements gratuitement dans le cadre d'une recherche interventionnelle, est-il éthiquement envisageable de ne pas proposer ces mêmes traitements gratuitement aux patients non inclus dans l'étude ? Si seuls les patients inclus dans l'étude bénéficient de traitements gratuits, n'y a-t-il pas un effet incitatif trop fort à l'inclusion ? Si tous bénéficient de traitements gratuits, quels sont les effets pour la structure (en termes financiers, d'afflux de nouveaux patients, etc) ?

2 La construction des outils de recueil des données

La construction des outils est un moment clé de la collaboration : à la fois très concrets et riches en exigences scientifiques, ils nécessitent un investissement commun des acteurs communautaires et des chercheurs.

Les outils de recueil des données mobilisés dans les recherches communautaire sont variés :

- Guides d'observation ;
- Guides d'entretien ;
- Questionnaires ;
- Journaux de bord de l'intervenant ;
- Fiches de refus, fiches bilans, fiches de suivi, etc.

Selon l'outil, l'impulsion principale est donnée par l'un ou l'autre type d'acteur (par exemple, acteurs communautaires pour le journal de bord, chercheurs pour le guide d'entretien, etc). L'outil est ensuite discuté et travaillé par tous pour être, selon les cas, adapté/validé/aisé à utiliser afin de débuter le recueil de données.

► La collaboration lors de la construction des outils améliore leur acceptabilité :

- ***La participation communautaire permet de mieux adapter le contenu et la forme des outils au contexte de la communauté.***

  La participation des acteurs communautaires à l'élaboration des questionnaires permet de mieux prendre en compte dans les outils de recherche la réalité des communautés.

  Assez pratiquement, la co-élaboration des outils tend aussi à garantir l'adaptation des outils de collecte à la réalité du terrain en termes de durée, de moment de recueil, de vocabulaire, éventuellement de langues.

- ***La participation académique vise à une exploitation scientifique des données.***

  Des outils ne correspondant pas aux standards et exigences scientifiques produiront des informations peu voire non exploitables. Ce constat est valable aussi bien pour les questionnaires que pour d'autres outils davantage tournés vers l'action, comme le journal de bord de l'intervenant, qui peut faire l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une analyse d'implantation[1].

" Un acteur communautaire revient ainsi sur la première enquête montée par son association et ses limites, qui les ont conduits vers des partenariats plus approfondis : « *Nous avons fait le questionnaire entièrement seuls, avec toutes les limites que ça comporte : on était très peu formé à la méthode et il a été difficile d'analyser les données. Nous pensions que certains*

1 L'analyse d'implantation a pour objectif de pouvoir transposer une intervention dans d'autres contextes et/ou de maximiser ses effets (→ fiche 17).

croisements étaient intéressants mais nous nous sommes rendus compte qu'ils n'avaient aucune valeur statistique et donc que nous ne pouvions pas bien les utiliser » (Acteur communautaire, Suisse). ”

- *La participation des acteurs intervenant sur le terrain* (professionnels ou volontaires) permet que les outils de recueil des données soient utiles à la fois à la production des connaissances générales et aux acteurs de terrain qui souhaitent un retour sur leurs actions (même si ce n'est pas l'objectif premier).

► Quelques pistes pratiques pour la co-construction des outils :

- ***Réfléchir ensemble à l'acceptabilité des outils de collecte.***

  Certains types d'outils, utilisés dans des recherches se déroulant dans d'autres contextes, peuvent être mal perçus par des intervenants extérieurs.

- ***Identifier parmi les outils déjà utilisés par les intervenants si certains peuvent être mobilisés pour la recherche. De manière générale, s'inspirer de ce qui existe déjà pour produire de nouveaux outils.***

Lors de la phase pilote d'une recherche communautaire, les intervenants devaient remplir au fur et à mesure une fiche permettant de faire le bilan de la recherche pour la journée : nombre de personnes à qui la recherche a été présentée, nombre de refus, etc. Sur le terrain, cette fiche s'est cependant révélée impossible à intégrer dans le déroulement des actions. En collaborant, acteurs de terrain et chercheurs ont finalement réussi à utiliser un outil préexistant et utilisé quotidiennement.

L'élaboration des outils de collecte en collaboration est un processus long et coûteux, qui fait intervenir à la fois les chercheurs et différents acteurs au sein des associations communautaires. Au-delà de la conception des outils en soi, il est intéressant d'avoir une vraie réflexion en groupe sur leur acceptabilité et leur adaptation au contexte d'intervention, en incluant des acteurs directement impliqués sur le terrain.

Les outils sont rarement finalisés au moment de la demande de financement.

Exemples d'apport des acteurs communautaires :

- Proposer des thèmes pour les questionnaires ou les guides d'entretiens.
- Faire un retour à l'équipe sur les contraintes du terrain qui doivent être prises en compte pour élaborer les outils de collecte.
- S'assurer de l'adaptation des outils aux contextes d'intervention (format, vocabulaire et expressions, acceptabilité).

Exemples d'apport des chercheurs :

- Proposer des outils correspondant aux concepts mis en avant dans le projet de recherche ou des outils habituellement utilisés et déjà validés.
- S'assurer que les questions posées pourront faire l'objet d'un traitement scientifique au regard de la méthode choisie.

► **Quelques points génèrent régulièrement des incompréhensions entre acteurs communautaires et chercheurs. Ils peuvent nécessiter une vigilance particulière :**

- ***L'arbitrage entre le temps que le répondant doit accorder à l'enquête, et la somme et la qualité des informations à collecter.***

  Il faut arbitrer entre la somme des informations à recueillir et la disponibilité ou l'acceptabilité par les participants à la recherche, ce qui peut générer des tensions.

- ***Le choix des questions qui peuvent ou non être incluses dans les questionnaires.***

  Il arrive que les chercheurs jugent les questions proposées par les acteurs communautaires inadaptées à l'analyse envisagée.

  Inversement, les chercheurs proposent des questions qui ne font *a priori* pas sens pour les acteurs communautaires. C'est par exemple le cas des échelles qui sont rédigées et validées avec des énoncés très généraux et potentiellement non pertinents pour des populations ou des contextes particuliers. Lorsqu'il s'agit d'échelles, la modification des libellés parfois souhaitée par les acteurs communautaires ne peut être envisagée sans mettre à mal la possibilité d'utiliser les résultats obtenus.

- ***Le recours à des évaluations quantifiées des résultats.***

  Les interventions biomédicales s'inscrivent dans des protocoles de recherche clinique, dans lesquels l'évaluation quantifiée et standardisée est la norme car il s'agit de produire des résultats généralisables. Il peut être difficilement concevable pour des acteurs de terrain, cherchant à adapter au mieux leur action à chaque individu, d'adopter des critères standardisés d'évaluation pour ces actions. La culture associative insiste davantage sur la qualité du processus et du résultat pour les bénéficiaires. Dans cette perspective, la recherche communautaire s'intéresse à la possibilité de rendre compte des processus et des dimensions subjectives.

Désaccords et tensions entre acteurs communautaires et chercheurs sont généralement liés à des intérêts différents et une perception différente des enjeux du travail de terrain. Ils peuvent être réglés par des échanges en groupe, des pré-tests et phases pilotes.

3 Les pré-tests

Le pré-test met à l'épreuve un outil de recueil de données avant la phase de mise en œuvre proprement dite. Le but est de vérifier qu'il est adapté, compris et cohérent.

Idéalement, le pré-test se déroule dans des conditions similaires à celles de la recherche. Selon la recherche et la complexité de l'outil à élaborer, différentes phases de tests et de retours peuvent être nécessaires pour mettre au point des outils qui satisfont aux critères de chacune des parties.

La collaboration avec des associations communautaires peut être mise à profit pour effectuer des pré-tests. Plusieurs modalités sont possibles :

- ***Les salariés et volontaires associatifs appartenant à la communauté cible de l'enquête peuvent pré-tester ou effectuer un retour sur les outils.***

  Quand l'association est engagée dans une recherche en tant que partenaire, il est plus facile de mobiliser ses salariés et volontaires pour des pré-tests, que dans les cas où l'association communautaire intervient plutôt comme « prestataire de service »

pour le recrutement des participants ou la collecte des données. Par ailleurs, l'association communautaire (dans le sens où certains membres appartiennent à la communauté) apporte une valeur ajoutée, au regard des associations de service, parce qu'elle comprend à la fois des professionnels et des membres de la communauté.

- ***Les outils sont le plus souvent pré-testés parmi les membres des communautés.*** Le rôle de l'association communautaire sera alors de recruter des participants, mais pour la phase de test/pilote.
- ***Quand les enquêteurs sont eux-mêmes issus des communautés*** (→ fiches 13 et 14), la formation est l'occasion d'obtenir « en direct » un retour sur le contenu de l'outil, notamment sur les formulations des questions.

Le réseau des associations communautaires peut faciliter l'organisation des pré-tests nécessaires, parfois nombreux, avant le lancement de l'enquête.

SECTION ٣

Anticiper la mise en œuvre de la recherche

Fiche 13	Le recueil de données – intervenants et/ou enquêteurs
Fiche 14	La formation des enquêteurs et intervenants
Fiche 15	Lieux d'enquête et suivi

FICHE 13

Le recueil des données – Intervenants et/ou enquêteurs

1 Fonctions et rôles des acteurs impliqués dans le recueil des données

2 L'enjeu du choix des enquêteurs : extérieurs ou « communautaires » ?

3 L'enjeu des intervenants : accepter la différence entre une intervention « classique » et une intervention dans le cadre d'une recherche

4 Comment concilier engagement dans l'action et recherche ? Quelques pistes pratiques pour faciliter le travail des acteurs communautaires

13. Le recueil des données – Intervenants et/ou enquêteurs

Une fois le protocole d'enquête défini, le choix de la méthodologie arrêté, se pose la question du recueil des données et de la mise en place de l'intervention. Il s'agit ici de présenter les rôles et fonctions des enquêteurs et intervenants, et de donner à réfléchir sur les atouts et limites de chacun, notamment en fonction des appartenances institutionnelles.

1 Fonctions et rôles des acteurs impliqués dans le recueil des données

Selon la recherche, on aura recours à deux principaux types d'acteurs :

- les enquêteurs ;
- les intervenants communautaires.

Tous participent à recueillir des données de qualité. Pourtant, leurs rôles et modalités concrètes d'implication dans la recherche diffèrent.

► L'enquêteur : collecter des informations auprès des enquêtés

Que la méthode soit quantitative ou qualitative, la mission de l'enquêteur est de collecter des informations sur la situation, les comportements, les attitudes et les représentations auprès du groupe objet de l'étude. Son objectif est de mettre la personne enquêtée en confiance afin de favoriser des réponses les plus exactes et les plus sincères possible. Il est essentiel que la personne enquêtée s'exprime de façon personnelle et libre, quels que soient les sujets abordés.

Or **les réponses des enquêtés sont affectées par différents processus:**

- ***Les interprétations de l'enquêté :***

  Les informations données par l'enquêté sont un vécu, une interprétation, et non une « vérité » objective.

- ***Les souvenirs, la mémoire de l'enquêté :***

  Les informations peuvent être affectées par le temps qui passe. Il est cependant possible de diminuer ce biais en réduisant la durée sur laquelle on demande à l'enquêté de donner une information (par exemple sur le dernier mois, plutôt que sur la dernière année) ou en proposant des stratégies de questionnement qui favorisent le rappel.

- ***La relation entre l'enquêteur et l'enquêté :***

  Les caractéristiques de l'enquêteur (âge, sexe, situation sociale, etc) et ses comportements (réactions aux propos de l'enquêté), tels qu'ils sont perçus par l'enquêté, leurs positions respectives, peuvent jouer sur la façon dont la personne répond. Il existe aussi un biais de désirabilité : la personne enquêtée donnera la réponse qu'elle considérera comme acceptable ou attendue de sa part.

- ***Pour en limiter les effets, l'enquêteur doit adopter une attitude de neutralité empathique :***

  Sa réflexivité (avoir conscience de ses propres caractéristiques et idées/opinions sur l'objet de l'enquête), la pratique et une solide formation permettent de construire une telle position.

Ces contraintes doivent être au maximum prises en compte au moment de l'analyse. Ces biais potentiels ne sont pas particuliers à la recherche communautaire, mais s'observent dans toutes les situations d'interaction entre un enquêteur et un enquêté. Pour conduire un entretien, les enquêteurs doivent acquérir les techniques d'entretien ou de passation de questionnaires et s'adapter au cours d'une formation spécifique à chaque étude. La passation d'entretiens ainsi que la formation aux méthodologies de la recherche sont, à cet égard, une étape cruciale au bon déroulement de la recherche (→ fiche 14).

► L'intervenant : mettre en œuvre une action

Le rôle de l'intervenant n'est pas uniquement de collecter des données, mais surtout d'*agir en mettant en œuvre l'intervention qui doit être évaluée dans le cadre du projet de recherche.*

Dans une recherche interventionnelle, l'intervenant peut par exemple :

- Réaliser les tâches propres à la recherche (l'accueil, l'information des participants, etc.) et/ou
- Effectuer l'intervention de promotion de la santé qui est évaluée par la recherche (entretien et test de dépistage, accompagnement à l'injection, etc).

L'intervenant apporte son savoir-faire, sa pratique quotidienne d'acteur de terrain.

Même si l'intervention répond à un protocole spécifique, elle est souvent peu éloignée de la pratique habituelle de l'intervenant et s'inscrit donc dans les savoir-faire qu'il a l'habitude de mobiliser. Dans certains cas, l'intervenant peut aussi être impliqué dans le recueil de données auprès des participants à la recherche ou sur le processus de l'intervention (remplissage de carnet de bord par exemple).

► Concrètement, comment la recherche s'articule-t-elle avec les autres activités des intervenants/enquêteurs ?

Les modalités d'implication de chacun dans le déroulement de la recherche sont différentes :

- Les uns intègrent la recherche à leurs activités quotidiennes (des activités supplémentaires s'ajouteront au déroulement habituel des activités).
- Les autres consacrent à la recherche, et à elle seule, un moment bien défini de leur temps.

Dans les faits, on peut identifier :

- ***Des intervenants qui intègrent la recherche au déroulement habituel de leurs actions.***

La recherche ANRS AERLI évalue une intervention d'accompagnement à l'injection. Cette intervention est conduite par les intervenants de AIDES et Médecins du Monde, qui l'ont intégrée à leurs actions habituelles sur le terrain. Ils suivent néanmoins pour cette intervention un protocole bien défini.

- ***Des intervenants spécialement mobilisés pour la recherche, qui ont pour fonction de mettre en œuvre une intervention propre à la recherche.***

Pour ANRS DRAG, des intervenants de AIDES ont réalisé une intervention nouvelle, le dépistage par les pairs, qu'ils ont pratiquée hors de leur contexte habituel d'intervention (en centre de dépistage anonyme et gratuit, par exemple).

Comme les enquêteurs, ils peuvent mener d'autres activités auprès des populations enquêtées, mais ils se consacrent exclusivement à l'intervention pour un moment donné.

- ***Des enquêteurs spécialement mobilisés pour la recherche, qui ont pour fonction de réaliser des entretiens avec les enquêtés.***

Les enquêteurs peuvent également se consacrer à d'autres actions auprès de la même population, mais l'entretien se déroule dans un temps et selon des conditions distinctes de leurs autres actions. Les enquêteurs peuvent être des membres des équipes de recherche ou être des enquêteurs professionnels.

Pour les enquêteurs comme pour les intervenants, il importe de définir clairement les rôles de chacun, et de préciser comment le temps consacré à la recherche s'articule avec le temps de l'action.

2 L'enjeu du choix des enquêteurs : « extérieurs » ou « communautaires » ?

La recherche communautaire peut s'organiser selon les cas avec :

- Des enquêteurs « extérieurs » ;
- Des enquêteurs « communautaires ».

  Parmi ceux-ci on peut encore distinguer :
  - Des professionnels et des volontaires associatifs ;
  - Des « enquêteurs pairs », qui appartiennent à la population-cible de l'enquête.

Ces catégorisations sont artificielles, et les frontières entre elles sont floues :

- Dans les associations communautaires, de nombreux volontaires et salariés associatifs sont eux-mêmes bénéficiaires des actions de soutien et d'accompagnement de leurs structures, en tant que personnes vivant avec le VIH/sida ou appartenant à des populations plus exposées à l'infection à VIH.
- Enquêteurs associatifs et « extérieurs » peuvent appartenir à la population enquêtée, sans que leur appartenance ne soit nécessairement connue.

Dans une recherche communautaire, l'implication de chaque type d'enquêteur présente un intérêt, des atouts, mais aussi certaines limites. Atouts et limites sont liés aux principes de

neutralité de la recherche, aux facilités d'accès aux participants potentiels à la recherche ainsi qu'à l'implication des communautés.

► Les enquêteurs « extérieurs »

Dans les recherches menées en collaboration, deux types d'enquêteurs « extérieurs » sont susceptibles d'être mobilisés : les assistants de recherche, parfois des étudiants, et les enquêteurs d'instituts de sondage. Les premiers sont formés à la recherche, les seconds à recueillir des données dans des contextes très divers. Ils ont en commun de ne pas être partie prenante des relations ou des situations d'intervention communautaire – sauf exception individuelle aléatoire.

Leurs atouts pour la recherche

■ ***Déontologie :***

Ils sont animés par les principes d'éthique de la recherche : neutralité, confidentialité et anonymat.

■ ***Qualité des données :***

- La part de subjectivité qui intervient est moins importante : l'enquêteur extérieur a plus de recul sur l'objet, même s'il a souvent des représentations de l'objet et/ou des populations de la recherche.
- Ils sont formés et sélectionnés pour mener une passation de questionnaire la plus conforme possible au protocole.
- Au-delà d'une enquête spécifique, ils sont formés aux enjeux de la recherche et/ou de la collecte.

Leurs limites éventuelles

■ ***La relation à l'enquêté :***

Ils peuvent ne pas réussir à établir la relation nécessaire à la passation du questionnaire et des entretiens. Dans ces cas-là, le risque de rétention de l'information peut être élevé. Pour les populations particulièrement vulnérables et stigmatisées, c'est surtout le cas si l'enquêteur extérieur est *géographiquement proche* de l'enquêté. Ce dernier pourrait alors considérer que l'enquêteur risque de divulguer des informations confidentielles dans la communauté. C'est, par exemple, un risque pour des enquêteurs extérieurs au sein d'une petite ville, enquêtant sur des populations stigmatisées (personnes vivant avec le VIH, hommes ayant des relations avec d'autres hommes, etc). Dans certains cas, le contexte associatif peut apporter un cadre favorable.

► Les travailleurs sociaux et volontaires associatifs

Ils travaillent au quotidien ou s'impliquent régulièrement à titre bénévole avec les populations auprès de qui se déroule l'enquête.

Leurs atouts pour la recherche et pour l'action :

■ ***Relations aux enquêtés :***

- Ils savent aborder les populations enquêtées. Ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit de populations vulnérables, car ils en connaissent les codes et les modes de vie.
- Ils ont un accès facile aux populations « cibles » de l'enquête et bénéficient généralement de leur confiance.

■ ***Déontologie :***

Ils sont animés par les principes communautaires de non-jugement, de confidentialité et d'anonymat.

■ ***Appropriation des résultats et transformation en action :***

- Leur participation à l'enquête contribue à l'appropriation collective de la recherche au niveau de la structure et facilitera certainement la mise en place d'actions associatives une fois les résultats de la recherche disponibles.
- Participer à l'enquête permet aux membres de l'association de développer un autre type de connaissance des populations avec lesquelles ils travaillent, en prenant du recul par rapport à leurs activités quotidiennes.

■ ***Atouts pour l'action et les personnes impliquées :***

- Le rôle d'enquêteur est considéré comme valorisant, motivant pour les individus, mais aussi pour l'équipe.
- L'implication dans l'enquête permet le développement des capacités et des connaissances, au niveau individuel et de l'équipe.

Leurs limites éventuelles

■ ***La subjectivité :***

- Ils peuvent manquer du recul nécessaire à l'enquête quand celle-ci touche aux activités dans lesquelles ils sont habituellement engagés.
- En tant qu'acteurs associatifs visibles et repérables par les enquêtés dans un autre contexte que la recherche, ils sont l'objet d'une image particulière dans la communauté au sein de laquelle ils exercent. S'ils affichent leur appartenance à l'association ou si celle-ci est connue de l'enquêté, les réponses des enquêtés peuvent être orientées pour être en accord avec les valeurs de l'association.

■ ***Les enjeux éthiques :***

Si les acteurs associatifs délivrent également des services, il risque d'y avoir confusion chez les participants à la recherche entre, d'une part, l'accès au service, et, d'autre part, la participation à l'enquête. Il faut alors s'assurer que les personnes sollicitées comprennent bien que la contribution à l'enquête ne conditionne en aucun cas leur accès aux services délivrés par l'association.

► Les enquêteurs issus des populations cibles de l'enquête

Issus des populations « cibles » ou des « communautés », ces enquêteurs sont partie intégrante de la population potentiellement concernée par la recherche et ont donc une connaissance intime et personnelle des problématiques de la recherche.

Leurs atouts pour la recherche et pour l'action

■ ***Relation à l'enquêté :***

Le « sentiment d'appartenance » commun permet plus facilement de « réduire la distance » avec l'enquêté et ainsi de le mettre en confiance, sans pour autant que ces caractéristiques communes (statut sérologique, orientation sexuelle, histoire personnelle, etc.) ne soient explicitement révélées.

■ ***Appropriation des résultats et transformation en action :***

Comme pour les travailleurs sociaux et volontaires associatifs, leur participation à l'enquête contribue à l'appropriation collective de la recherche au niveau de la structure. Elle pourra donc faciliter la mise en place d'actions associatives une fois les résultats de la recherche disponibles.

■ ***Atouts pour les personnes impliquées :***

- Pour les membres des communautés, le rôle d'enquêteur peut aider à soutenir un processus d'intégration, de développement personnel, augmentant ainsi les compétences et réduisant une éventuelle marginalisation *('empowerment').*
- Le rôle d'enquêteur peut permettre d'acquérir une expérience professionnelle.
- Il permet de sortir de son isolement, de découvrir la communauté d'expérience avec d'autres personnes dans la même situation.

Leurs limites éventuelles

■ ***La subjectivité :***

L'enquêteur partage la situation de l'enquêté. L'enquête peut réveiller chez l'enquêteur des souvenirs, des émotions, qui pourraient éventuellement s'exprimer lors de l'entretien ou de la passation du questionnaire.

■ ***La relation à l'enquêté :***

La personne enquêtée peut être amenée à rencontrer plus tard l'enquêteur dans des lieux de vie communautaire (lieux festifs, lieux de socialisation, etc.) et pourrait éventuellement craindre ces rencontres futures. Il est essentiel de donner des signes clairs, éventuellement par des procédures explicites, pour indiquer que le temps d'enquête est différent du temps où des relations sont développées dans l'activité communautaire.

Se livrer lors d'un entretien avec quelqu'un de proche du répondant… mais pas trop !

L'exemple de ANRS VESPA 2 dans les départements d'Outre-mer.

Quand l'enquêteur et l'enquêté appartiennent à une même communauté, la possibilité qu'ils se connaissent existe. La relation enquêteur/enquêté, censée être facilitée du fait de l'appartenance à une même communauté, est alors faussée. Le répondant peut ne pas vouloir révéler certaines informations demandées lors de l'enquête.

Lors de l'enquête ANRS VESPA 2 dans les départements d'Outre-mer, un système a été mis en place afin d'éviter à l'enquêté de se retrouver face à un enquêteur qu'il connaîtrait, ce qui est possible dans une région relativement peu peuplée, géographiquement circonscrite.

Au moment de fixer un rendez-vous avec un enquêteur, sa photo est montrée au futur répondant. Ce dernier peut alors demander à obtenir un entretien avec un autre enquêteur s'il identifie l'enquêteur photographié. En effet, dans le cas d'ANRS VESPA, enquêteurs et enquêtés vivent dans un petit nombre de localités où le risque d'interconnaissance est plus élevé qu'ailleurs.

Cette piste pratique, conçue dans une enquête n'ayant pas recours à des enquêteurs issus des populations cibles, peut être adaptée aux enquêteurs communautaires. Voir aussi Girard (2010).

La recherche communautaire offre une grande diversité de choix dans la « nature » des enquêteurs. Il importe de choisir le type d'enquêteur le plus adapté à chaque recherche, d'avoir conscience de leurs atouts et limites, et d'investir fortement sur la formation et le suivi.

► Prendre conscience des biais pour chercher à les limiter

Les limites qui viennent d'être décrites précédemment sont génératrices d'un certain nombre de biais, bien connus par les acteurs de la recherche. Dans tous les cas, l'enquêteur est culturellement et socialement situé[1] et sa situation influe nécessairement sur l'enquêté. L'enquêté est lui aussi socialement situé. Les biais sont donc inévitables dans les interactions que sont l'entretien et la passation du questionnaire : il est impossible d'être totalement neutre. Si on ne peut échapper aux biais, on peut les identifier et essayer de les minimiser.

Voici quelques biais liés à la relation enquêteur/enquêté :

- ***L'effet enquêteur :***

  L'âge de l'enquêteur, son sexe, son activité, son environnement, ont un effet sur la nature des réponses obtenues. Certaines caractéristiques de l'enquêteur peuvent être une ressource, car elles permettent à l'enquêté de se sentir en confiance. Mais même positives, elles sont un biais inévitable, à limiter.

- ***Le biais de positionnement :***

  Les relations de l'enquêteur ne sont pas les mêmes avec tous les membres de la communauté. Il dispose de ses propres réseaux amicaux, professionnels, etc. Ces affinités peuvent être connues de l'enquêté, et influer sur la relation avec l'enquêteur.

Tout enquêteur peut potentiellement donner à voir à l'enquêté les normes (idées, valeurs, etc.) qu'il aura inconsciemment intériorisées. Il risque ainsi d'influencer le répondant. Faire un travail sur soi en amont permet d'identifier ses idées et de ne pas les faire transparaitre au cours de l'entretien.

- ***Le biais de désirabilité sociale :***

  L'enquêté peut chercher à se présenter sous un jour favorable à ses interlocuteurs, à donner « une bonne image ». Il risque alors de vouloir donner les réponses qu'il pense attendues par l'enquêteur et non les « vraies » réponses.

  Par exemple, dans une société ou les relations hors mariage sont stigmatisées, les enquêtés oublieront de relater les relations sexuelles qu'ils ont pu avoir hors de ce cadre.

Comment limiter les biais ?

- Identifier et exprimer ses représentations, perceptions et jugements qui touchent à l'objet de la recherche, afin de travailler plus facilement à limiter leur influence.
- La formation des enquêteurs permet une prise de conscience des biais et donne aux enquêteurs des pistes pratiques pour les limiter.
- Les exercices de mise en pratique de l'entretien ou de la passation du questionnaire permettent de saisir comment les biais peuvent s'exprimer concrètement. Une bonne formation doit conduire in fine à la disparition des opinions personnelles lors de la passation du questionnaire.
- Choisir des enquêteurs « proches » des enquêtés peut limiter l'effet des caractéristiques visibles sur les réponses des enquêtés. Les biais dans les réponses à certaines questions peuvent être moins élevés quand les caractéristiques des enquêteurs et des enquêtés sont proches. Ceci joue particulièrement pour des questions de sexualité, et notamment sur le VIH/sida.

1 L'enquêteur et l'enquêté, comme tout individu, sont « socialement situés », c'est-à dire qu'ils occupent une place particulière dans la société. A cette place dans la société correspondent certaines caractéristiques (socio-économiques, culturelles, etc.) qui ont un effet sur l'individu, sur sa façon de penser, de voir la réalité.

- Augmenter le nombre d'enquêteurs permet de réduire l'impact de « l'effet enquêteur » sur l'ensemble de l'étude. Ceci engendre cependant des coûts supplémentaires.

3 L'enjeu des intervenants : accepter la différence entre une intervention « classique » et une intervention dans le cadre d'une recherche

Dans une recherche interventionnelle, l'intervention se différencie des actions « classiques », dans sa conception (→ fiche 12) mais aussi dans le travail de l'intervenant.

En effet, l'intervenant réalise son action et effectue en même temps un recueil de données sur son action.

Les conséquences de l'inscription d'une intervention dans une recherche sont que :

- les documents à remplir et à manipuler sont plus nombreux (voir encadré) ;
- l'intervenant doit remplir chaque document à un moment précis de l'intervention ;
- l'intervenant doit respecter scrupuleusement le protocole d'intervention et dispose donc de peu de flexibilité par rapport à l'intervention (→ fiche 12).

La rigueur du déroulement de l'intervention est à la fois appréciée par les intervenants (« elle rassure ») mais vécue comme un poids (« elle contraint »).

Les documents manipulés par les intervenants dans l'enquête ANRS DRAG

- Fiche d'information
- Questionnaire pré-dépistage
- Documents pour la randomisation
- Questionnaire post-dépistage
- Questionnaire post-résultats
- Journal de bord

4 Comment concilier engagement dans l'action et recherche ? Quelques pistes pratiques pour faciliter le travail des acteurs communautaires

► Temps de travail et rémunération des acteurs communautaires de la recherche

Les enquêteurs professionnels, généralement employés par des instituts de sondage, sont des *professionnels* de l'enquête. Elle est leur principale mission, et ils en tirent leur rémunération.

Les acteurs communautaires impliqués dans des recherches sont dans une situation différente :

- Les professionnels employés par des associations ont pour mission des actions de terrain ;
- Les volontaires s'impliquent dans les activités des associations communautaires sur leur temps libre.

Dans les deux cas, **se pose la question de la nature du temps qu'ils consacrent à l'enquête :**

- Pour les professionnels associatifs, ce temps fait-il partie de leur temps de travail, et donc de leur rémunération ? S'agit-il d'heures supplémentaires, hors du temps de travail et donc de leur rémunération ? Comment concilier, dans son emploi du temps, temps de travail « classique » et temps de la recherche ?
- Quand les enquêteurs sont des volontaires associatifs, les heures doivent-elles être indemnisées ? Comment s'assurer de l'assiduité des volontaires tout au long de la recherche ?

Les réponses à ces questions conditionnent le bon déroulement de la collecte. Si elles ne sont pas discutées et explicitées, elles peuvent éventuellement être à l'origine d'incompréhensions entre chercheurs et acteurs associatifs. Elles doivent aussi être anticipées afin de pouvoir élaborer un budget en conséquence (→ fiche 9).

Très concrètement, **la question de l'organisation du temps de travail des enquêteurs associatifs se pose :** comment et quand consacrer du temps à la recherche, quand elle ne s'intègre pas aux activités habituelles ?

Certaines solutions mises en place dans les associations communautaires ont été identifiées :

- Prévoir un allègement de la charge de travail au cours de la recherche ;
- Aménager les temps d'enquête/d'intervention entre les différents enquêteurs/intervenants d'un site, afin que leurs principales activités ne soient pas dérangées ;
- Limiter le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à la recherche et multiplier le nombre d'enquêteurs/intervenants.

Un autre élément à prendre en considération est le « turn over » présent dans les associations communautaires, et l'impact qu'il peut avoir sur la recherche. Il est en effet possible que des personnes engagées dans un projet de recherche, formées, se désengagent au cours de la recherche. C'est notamment possible dans le cas de volontaires (qui ne disposent plus d'assez de temps, par exemple) mais pas exclusivement (maladie, départ, etc). Face à ce désengagement, l'équipe peut souhaiter continuer le projet ; de nouvelles formations peuvent alors être nécessaires. Il existe cependant également un risque de désengagement de l'équipe, et donc d'un des sites de collecte.

Penser à l'organisation pratique du temps de travail et à la rémunération des enquêteurs associatifs : allègement du temps de travail à revenus constants ou heures supplémentaires ?

► Faire face à des questions difficiles à poser… et à des histoires difficiles à entendre

Les sujets de recherche sur le VIH/sida peuvent être délicats et entraîner parfois des questions difficiles à poser, et des histoires douloureuses à entendre.

Les entretiens et/ou l'intervention peuvent donc être des moments difficiles à vivre pour le répondant, mais aussi pour l'enquêteur/intervenant. Celui-ci peut en effet être amené à revivre des moments difficiles de sa vie (annonce du statut sérologique, situations de discrimination, décès de proches, etc).

Répondants, enquêteurs et intervenants peuvent donc tous avoir besoin d'un soutien.

Pour faire face à ces moments difficiles, les associations communautaires peuvent proposer :

- ***Des séances collectives de soutien (groupes de soutien) pour les participants à la recherche ;***

  Il faut cependant prendre garde à ne pas évoquer la façon dont chacun a vécu le questionnaire lors de groupes de soutien mélangeant participants et participants potentiels : il y aurait alors un risque que les futurs enquêtés préparent des réponses à l'avance et que l'information collectée soit biaisée.

- ***Des séances collectives de régulation pour les enquêteurs/intervenants ;***

La recherche (interventionnelle comme analytique) peut réveiller des souvenirs ou conduire à se confronter à des expériences difficiles. Les conséquences psychologiques ne doivent pas être sous-estimées, tant sur les répondants que pour les opérateurs de la recherche. Les associations communautaires disposent généralement du savoir-faire permettant de limiter ces effets par un accompagnement adapté.

- ***Un débriefing avec un conseiller psychosocial*** (si celui-ci ne fait pas partie de l'intervention elle-même) à la fin de l'entretien/intervention pour le répondant ; un débriefing individuel régulier pour les enquêteurs/intervenants.

- ***Pour les enquêteurs et intervenants, la formation joue également un rôle clé*** (→ fiche 14).

Les associations communautaires impliquées dans la lutte contre le VIH bénéficient généralement des savoir-faire permettant d'offrir un soutien individuel et collectif. Les groupes de parole sont une activité pratiquée dans nombre d'entre elles, et la plupart disposent de conseillers psychosociaux, voire même de psychologues.

Pour en savoir plus :

Girard G. (2010). Relations d'enquête, tensions identitaires et implications du chercheur dans une enquête sur la prévention du *VIH/sida parmi les homosexuels en France. Dans Chabrol F., Girard G. (dir.). VIH/sida. Se confronter aux terrains. Expériences et postures de recherche.* Paris : ANRS. 105-100

Grawitz M. (2001). *Méthodes des sciences sociales.* Paris. Dalloz

Levinson S. (2008). La place et l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible. dans N. Bajos, M. Bozon (dir.). *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé.* Paris. La découverte : 97-113

FICHE 14

La formation des enquêteurs et intervenants

1 La formation : un socle commun à adapter aux objectifs de la recherche et à des cibles spécifiques

2 Pistes pratiques pour une formation adaptée aux besoins des enquêteurs et des intervenants communautaires

3 La formation est l'occasion de renforcer le partenariat

14. La formation des enquêteurs et intervenants

La formation est un moment clé qui assure la qualité de la recherche. Elle permet la compréhension du protocole, du parcours du participant, et des techniques d'intervention ou d'enquête. Elle constitue aussi une étape de la découverte entre les partenaires et de renforcement de la cohésion de l'équipe, puisqu'elle est co-élaborée et co-animée par les chercheurs et les acteurs communautaires.

1 La formation : un socle commun à adapter aux objectifs de la recherche et à des cibles spécifiques

► Objectifs et contenus des formations

La formation à la recherche communautaire vise à assurer la qualité des données et le respect des personnes engagées dans la recherche. Elle a pour objectifs :

■ ***La validité des données***

Éclairer les acteurs sur l'intérêt du respect de la méthodologie proposée par l'équipe de recherche. Du respect de cette méthodologie dépend la qualité de l'intervention, des données recueillies et donc des résultats. Les enquêteurs ont par conséquent un rôle important dans le bon déroulement du projet.

■ ***Le respect des participants***

Il est important que la recherche se déroule dans le plus grand respect des droits des personnes qui y participent. En plus d'être un objectif en soi, le respect des répondants va aussi dans le sens d'une plus grande validité scientifique de l'étude (les personnes sont plus disposées à répondre à l'étude, la qualité des réponses est améliorée).

■ ***Le respect des enquêteurs/intervenants***

La formation a pour objectif de permettre aux acteurs de la recherche de se sentir à l'aise dans leur mission. Encore une fois, c'est important en soi mais cela va aussi améliorer la qualité des données collectées. La formation doit permettre de créer une dynamique collective d'équipe et les conditions pour une mise en confiance de chacun dans sa mission.

La formation a généralement pour objectifs de permettre aux acteurs de la recherche (enquêteurs et/ou intervenants) de :

- Comprendre et pouvoir expliquer aux participants les objectifs de la recherche ;
- Pour les enquêteurs, d'administrer de manière optimale le questionnaire ou les entretiens de recherche aux répondants ou de réaliser les observations de la façon la plus complète possible ;
- Pour les intervenants, de réaliser l'action conformément aux critères du protocole.

Dans la plupart des formations à la recherche sur le VIH, on retrouve des modules portant sur :

- L'objet de la recherche ;
- Le protocole et les modalités pratiques de déroulement de la recherche ;
- Les outils de la recherche (le questionnaire/entretien de recherche/intervention/observation), incluant des mises en situation et des exercices pratiques ;
- Le rôle et les responsabilités des enquêteurs/intervenants ;
- L'éthique de la recherche ;
- L'orientation des participants quand elle s'avère nécessaire (prise en charge médicale, soutien émotionnel, questions relatives aux droits).

Le contenu des formations est néanmoins variable et doit être adapté en fonction de l'objectif et du public cible, ce qui est facilité par leur élaboration et mise en œuvre conjointes par les acteurs communautaires et les chercheurs. La diversité de leurs pratiques – formation d'adultes et enseignement, transmission de connaissances et de savoir-faire – rend possible une grande souplesse dans les contenus et méthodes de formation. La co-élaboration participe de plus à souder l'équipe de recherche, et à apprendre les méthodes de ses partenaires.

► Comment garantir la qualité des données à l'issue de la formation ?

Mettre en place un processus de validation des enquêteurs ?

Quand l'enquête fait intervenir des enquêteurs extérieurs (via un institut de sondages par exemple), un processus de validation de ces enquêteurs à l'issue de la formation est le plus souvent prévu. Les acteurs de la recherche participent à définir les éléments de cette validation (capacité à passer le questionnaire, bon positionnement par rapport aux participants, etc).

Lorsque les enquêteurs et les intervenants sélectionnés sont des acteurs communautaires, plusieurs pistes pratiques existent afin d'assurer la qualité de leurs actions :

- ***Il est possible de mettre en place des entretiens de validation des acquis avec le formateur.***
- ***Les formateurs peuvent émettre un avis sur les participants.*** Cet avis est transmis à la section associative dont dépend l'acteur communautaire, qui valide ou non sa participation à la recherche. Ce mécanisme permet de prendre en compte à la fois les exigences de la recherche (avis des formateurs) et la vie associative (validation finale).
- ***Il est possible de réaffecter certains acteurs communautaires à d'autres missions au sein de la recherche*** quand des difficultés trop grandes sont observées : participer à la mobilisation des participants en amont, animer un groupe de discussion pour les participants ou pour les enquêteurs/intervenants, effectuer un suivi des inclusions ou du remplissage des outils de collecte, etc.

Miser sur le suivi

La formation est un moment clef dans le lancement du projet. L'équipe, qui était jusqu'alors souvent restreinte à quelques acteurs associatifs et chercheurs impliqués sur le projet depuis le début, s'élargit. Le projet est approprié par un plus grand nombre de personnes, il démarre véritablement. La formation n'est qu'un point de départ, dans un processus plus global d'accompagnement et de suivi des enquêteurs/intervenants (→ fiche 15). Des recyclages (d'autres formations destinées à compléter la formation initiale) pourront être nécessaires. Les enquêteurs/intervenants devront également être accompagnés après la formation, une fois sur le terrain. Il est nécessaire qu'un temps dédié soit prévu pendant la formation pour en discuter. Ils doivent en effet appréhender le démarrage du projet à la fois en se sentant suffisamment outillés mais tout en ayant conscience de leurs limites et en sachant où aller trouver du soutien en cas de difficultés.

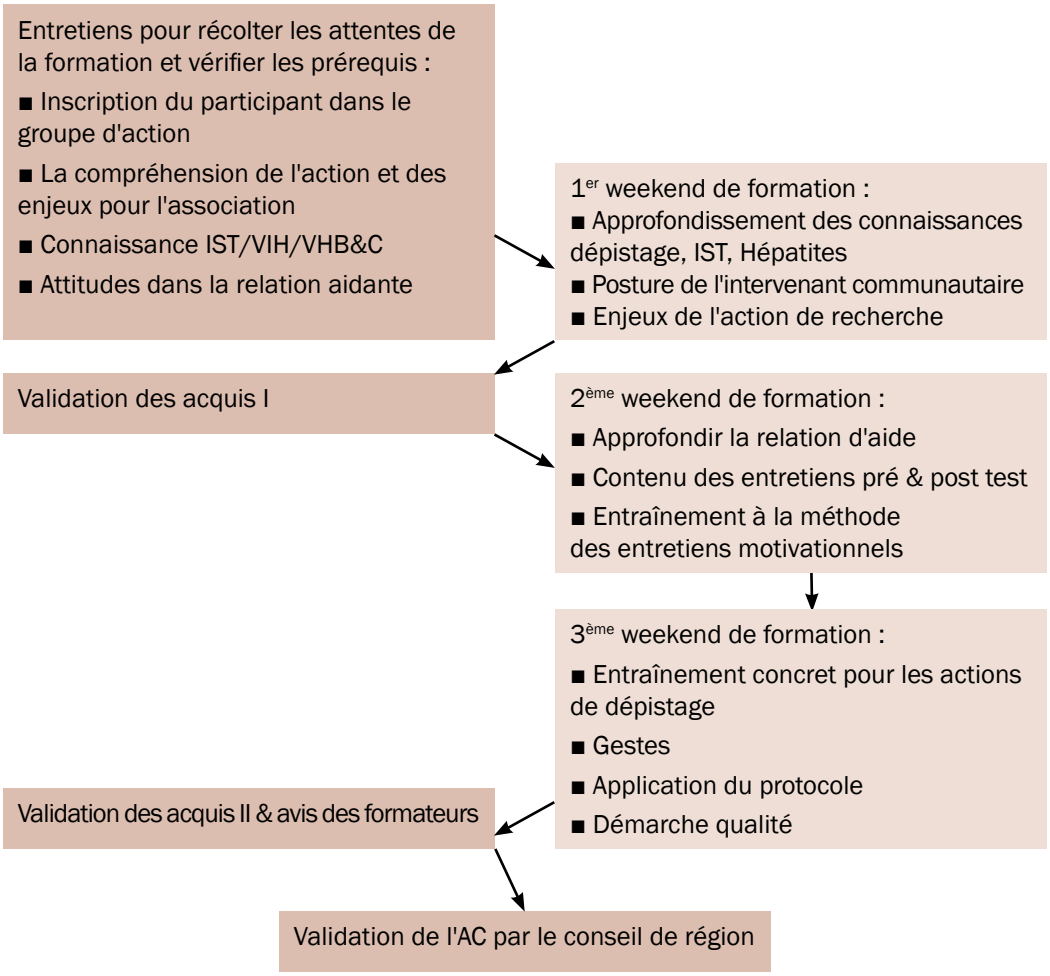

Schéma : Parcours de formation des intervenants de la recherche ANRS COM'TEST

2 Pistes pratiques pour une formation adaptée aux besoins des enquêteurs et des intervenants communautaires

► La formation des intervenants : faire comprendre l'intérêt et le sens du protocole

L'enjeu principal pour la formation des intervenants est d'établir une distinction claire entre une intervention mise en œuvre sur le terrain et une intervention mise en œuvre dans le cadre d'une recherche. Dans cette perspective :

■ ***Un accent particulier est mis sur le protocole de recherche.***

La nécessité d'être rigoureusement conforme au déroulement de l'intervention, tel qu'indiqué sur le protocole, est peut-être ce que les intervenants acceptent le moins facilement car ils sont le plus souvent habitués à ajuster leurs interventions à chaque situation ou à chaque personne. Il faut faire comprendre l'intérêt de suivre le protocole de recherche pour obtenir un matériel de qualité, tout en adoptant une attitude empathique auprès du public ou des participants.

Il peut être utile d'échanger en profondeur avec les intervenants sur l'utilité du protocole et l'utilité de chaque outil de collecte de données dans le cadre d'une recherche. Ceci permettra de comprendre la nécessité de se plier à un protocole rigoureux et parfois lourd. Les réalités doivent néanmoins être prises en compte dans le cadre des interactions entre monde communautaire et monde de la recherche.

■ ***Il est important de revenir précisément sur l'utilité et l'usage de chaque outil de la collecte des données.***

Les intervenants manipulent beaucoup plus de documents dans le cadre d'une recherche interventionnelle que lors d'une intervention classique (→ fiche 13). Il est important de revenir non seulement sur les modalités d'utilisation de chaque outil, mais aussi sur son utilité pour les résultats de la recherche et l'éventuelle extension de l'action au-delà de la recherche.

► L'entraînement à la passation de questionnaire : donner des clés pour conjuguer neutralité et action

La formation des enquêteurs communautaires doit prendre en compte leurs spécificités par rapport à celles des enquêteurs professionnels :

■ ***Quand les enquêteurs sont eux-mêmes membres de la communauté : discuter leur ressenti du questionnaire.***

Le questionnaire peut en effet avoir un impact sur des enquêteurs appartenant eux-mêmes à la communauté. Le fait de discuter collectivement du ressenti de chacun pendant la formation et d'anticiper les difficultés permet d'en atténuer les effets sur le déroulement de l'entretien.

■ ***Un accent particulier doit être mis sur l'importance de poser les questions telles qu'elles sont formulées.***

Les acteurs communautaires sont généralement dans une relation personnalisée avec les membres de la communauté. Il peut parfois être difficile pour certains de « coller » au texte du questionnaire, de poser des questions à la formulation standardisée. Il est important d'insister sur le fait que les formulations choisies ont un sens précis et ont largement été discutées en amont. Un travail important doit donc être fourni pendant la formation afin de

permettre l'appropriation du questionnaire, dans le fond et dans la forme. Ces aspects sont probablement plus sensibles chez les acteurs communautaires que dans le cas d'enquêteurs extérieurs « professionnels » habitués à l'entretien standardisé.

- ***Ne pas confondre la passation du questionnaire et la diffusion d'informations au répondant.***

Les enquêteurs associatifs sont habituellement impliqués dans l'action. Ils envisagent donc souvent la collecte de données à travers le prisme de l'action et notamment de la prévention et/ou du soutien. L'entretien ou le questionnaire peuvent ainsi être considérés comme des opportunités de faire passer des messages de prévention/soutien aux participants.

Il est cependant important que le temps de la recherche et celui de l'action soient respectés, et ne se superposent pas :

- ***Effectuer des actions de prévention ou de conseil à la fin de l'entretien ou du questionnaire n'influe pas sur les réponses de l'enquêté et préserve donc la qualité des données.*** La méthode la plus employée est de faire suivre le temps d'enquête d'un temps de discussion, pendant lequel des actions de prévention peuvent être menées. Par exemple, distribuer du matériel de prévention et discuter avec le participant sur le contenu du kit permet de glisser de l'enquête vers un entretien de prévention ou de soutien individuel.

Des exercices pratiques approfondis sont indispensables à la formation de chaque enquêteur communautaire. Ils leur permettent de se familiariser à l'entretien standardisé, qui diffère largement de leurs pratiques sur le terrain, et à concilier recherche et action.

- ***Au contraire, tenter de faire changer d'avis un participant sur certaines de ses pratiques (par exemple, si celui-ci ne prend pas ou mal ses traitements) au cours de l'entretien, interfère sur l'enquête, et donc sur les résultats.***

3 La formation est l'occasion de renforcer le partenariat

La formation est l'un des rares moments où tous les membres de l'équipe de recherche communautaire sont réunis : « facilitateurs de recherche », salariés de l'association (personne chargée de la formation, ou des activités relatives au thème de la recherche, etc.), chercheurs et enquêteurs/intervenants.

Concrètement, la formation permet :

- De prendre du temps pour continuer à construire la relation avec ses partenaires ;
- De créer un sentiment d'appartenance à une équipe de recherche et de réactiver la stimulation envers la recherche, notamment auprès d'enquêteurs/intervenants non impliqués dans les étapes préalables ;
- D'achever de lever les idées reçues des acteurs communautaires sur les chercheurs, et inversement ;
- De valoriser les compétences des autres et de prendre confiance en soi.

Au-delà des contenus, la formation est un temps qui peut être consacré pour consolider le partenariat, découvrir l'autre et nouer des relations conviviales. Elle est l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe et de valoriser les compétences de l'autre au sein de la recherche.

Lors de la formation de Partages au Maroc, les chercheurs ont dit avoir été très impressionnés par la qualité des contenus de formation élaborés par l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), mais aussi par les connaissances des volontaires. Cette valorisation a permis de confirmer aux acteurs communautaires qu'ils étaient bien à leur place, en apportant des compétences nécessaires au partenariat de recherche.

FICHE 15

Lieux d'enquête et suivi

1 Les lieux et conditions matérielles de l'étude : des spécificités en recherche communautaire ?

2 Procédures de contrôle qualité et de suivi de la collecte

15. Lieux d'enquête et suivi

La réalité du terrain, qu'il s'agisse d'une enquête ou d'une intervention, impose souvent une flexibilité par rapport aux modalités prévues par le protocole. Ces ajustements sont plus fréquents en début de recherche, mais peuvent survenir à tout moment, en particulier quand l'intervention ou l'enquête sont menées dans des lieux de vie collective ou des espaces publics, ou encore se greffent à des activités courantes. La préparation puis le suivi étroit du terrain et des difficultés de tous ordres rencontrées en pratique sont donc indispensables pour protéger les acteurs, les participants et la qualité du matériel de recherche.

1 Les lieux et conditions matérielles de l'étude : des spécificités en recherche communautaire ?

Trois principaux lieux de collecte peuvent être mobilisés :

- Les locaux des associations participant à la recherche ;
- Les lieux médicalisés non associatifs (centres hospitaliers, centres de dépistage, centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues, etc.) ;
- Les lieux extérieurs, parfois lieux d'action des associations (lieux de rencontres extérieurs pour HSH, bus de soutien pour usagers de drogues ou travailleurs du sexe, etc).

L'enjeu est d'installer une activité de recherche au sein de tels espaces en préservant la qualité de l'étude sans trop perturber les personnes ou les activités habituelles. Une collaboration étroite entre chercheurs et acteurs de terrain est donc nécessaire, car elle permet de s'adapter aux contraintes et de prévoir au mieux le déroulement de la collecte.

En effet, au-delà du nombre d'enquêteurs/intervenants et de locaux de taille suffisante, un ensemble de conditions matérielles doit être réuni pour assurer un bon déroulement de la recherche (→ exemple en encadré).

Matériel nécessaire à l'administration de l'enquête HSH sur les lieux de rencontre extérieurs (Groupe Sida Genève)

- Questionnaires imprimés en nombre suffisant, recto uniquement
- Fiches de renseignements en cas de non-réponse
- Ecritoire
- Stylos
- Lampes de poche/lumière
- Loupe
- Urnes et enveloppes B4
- Rapport de l'enquête HSH précédente de 2009
- Votre matériel habituel d'action
- Carte de visite ou dépliant « infotestvih »

► Quels sont les risques si les conditions ne sont pas totalement adaptées à la collecte ?

Parmi les principaux problèmes d'adaptation des lieux aux conditions de l'étude, on trouve :

- Des espaces insuffisants pour conduire les entretiens :
  - Utilisation des bureaux des employés de la structure, qui sont alors conduits à travailler dans des conditions précaires ;
  - Utilisation d'espaces à la confidentialité limitée (lieux de passage) ;
- Un personnel en nombre insuffisant par rapport au nombre de participants ;
- Du matériel inadapté aux conditions d'enquête.

Les conséquences peuvent être :

- Un impact négatif sur les activités de la structure – surcharge des bureaux ;
- La fatigue psychologique des salariés, volontaires et bénéficiaires de la structure ;
- La démobilisation des acteurs de terrain, surchargés par les conditions de l'étude, ce qui peut entraîner des difficultés de recrutement des participants ;
- Une rupture de la confidentialité (problème éthique) – les lieux ne garantissant pas l'entière confidentialité de l'entretien ou de l'intervention ;
- La détérioration des données du fait de la rupture de confidentialité (risque plus élevé que les réponses données par le participant soient incomplètes ou inexactes).

La recherche communautaire est mise en œuvre au sein et avec des structures qui ont leurs propres modalités de fonctionnement. L'implication des acteurs communautaires présents sur le terrain – notamment des futurs intervenants ou enquêteurs communautaires – est donc indispensable pour construire les conditions de collecte les plus propices possible.

► Quelles pistes pratiques pour obtenir de bonnes conditions de collecte ?

Penser l'adéquation entre le protocole et les conditions de la collecte/de l'intervention

- Le protocole, et notamment la durée de la collecte/de l'intervention, peuvent s'adapter aux spécificités des lieux ;
- Eventuellement repenser momentanément l'organisation de la structure d'accueil.

Penser à la disponibilité du personnel

- Identifier tous les postes nécessaires au bon déroulement de la recherche : personnes chargées d'orienter vers l'étude (« démarchant » les participants potentiels), intervenants/enquêteurs, personnes en charge des dossiers administratifs et de l'indemnisation des participants ;
- Evaluer le plus justement possible, et dans le doute plutôt par excès, le temps nécessaire à chaque tâche ;
- S'assurer qu'un nombre suffisant de personnes est impliqué dans la réalisation de l'étude, au regard des postes et du temps de travail nécessaire ;
- Organiser une réunion avec tout le personnel (associatif ou hospitalier) pour présenter la recherche et son déroulement ;
- Prévoir une information adaptée des personnes ayant autorité pour intervenir dans un lieu afin d'obtenir leur autorisation, dans le cas d'études se déroulant au sein de structures de soin.

Penser aux locaux et au matériel

Certains lieux peuvent sembler difficilement adaptables aux conditions matérielles exigeantes de la recherche (confidentialité, rigueur d'application d'un protocole parfois lourd en documents papiers, coexistence avec le travail quotidien de la structure, etc). Souplesse et innovation sont donc nécessaires pour respecter à la fois les exigences scientifiques et les conditions de travail des structures accueillant la recherche.

- Garantir la présence de locaux adaptés au déroulement de la recherche : des espaces assurant le respect de la confidentialité, et disponibles en nombre suffisant ;
- Privilégier les espaces totalement dédiés à l'activité de recherche pendant la durée de l'étude (avoir une salle réservée) ;
- Penser la configuration du lieu pour mettre à l'aise le participant. La disposition de la salle où se déroule le recueil peut avoir une influence sur le participant (configuration en face à face, absence de bureau, boissons, etc) ;
- La collecte des données suppose du matériel (matériel de recherche comme les questionnaires, stylos, café, thé, petits gâteaux pour la collation) prévu lors de l'élaboration du budget.

► Penser aux risques potentiels que la recherche fait courir aux répondants et aux opérateurs de recherche

La recherche communautaire présente l'intérêt particulier de pouvoir étudier des populations rendues vulnérables, souvent marginalisées et parfois même dans l'illégalité, du fait de certaines de leurs pratiques et selon les contextes sociaux et politiques (travail du sexe pour les travailleurs/euses du sexe, rapports sexuels avec des personnes du même sexe pour les homosexuels, présence illégale sur un territoire pour les migrants).

Les répondants, mais aussi les intervenants et enquêteurs peuvent alors courir un risque du simple fait de leur participation à une recherche. Ces risques, réels et/ou causes d'angoisse pour les répondants potentiels doivent être anticipés :

Risque d'interdiction de l'étude par les autorités locales

Même si les recherches, particulièrement celles menées auprès de populations en situation d'illégalité, reçoivent l'aval des autorités nationales de la recherche et de la santé (Ministère, comité d'éthique, etc.), les autorités locales ne sont cependant pas toujours informées. Dans les situations particulièrement complexes, les partenaires de recherche peuvent demander aux instances nationales compétentes (ministère de la santé, etc.) d'envoyer une lettre officielle aux autorités locales et plus globalement de s'assurer de leur soutien à la recherche. Initialement, la question de la faisabilité de la recherche dans de telles situations aura été posée pour éviter de faire courir des risques inconsidérés aux participants et aux acteurs de la recherche.

Risque d'arrestation policière

Dans le cas de l'enquête E-SANHOD, menée auprès des HSH dans la ville de Douala, enquêteurs et enquêtés prenaient le risque d'être identifiés comme appartenant à une catégorie de population dans l'illégalité au Cameroun, et arrêtés. Suite aux craintes formulées par les membres de l'association Alternatives Cameroun (acteur communautaire de la recherche), plusieurs dispositions avaient été prises : un numéro de téléphone avait été mis en place afin que les participants et enquêteurs puissent signaler tout problème et qu'il soit possible de réagir rapidement ; les enquêteurs devaient informer les référents de leurs déplacements hors des locaux de l'association dans le cadre de l'enquête et ne pas se

déplacer seuls (fonctionnement en binôme). Aucun incident n'a finalement eu lieu, mais tous les acteurs de la recherche se sont sentis plus à l'aise pour travailler dans ces conditions.

2 Procédures de contrôle qualité et de suivi de la collecte

Le suivi de la collecte est indispensable pour ajuster les pratiques de terrain et appréhender l'avancement de la recherche par rapport aux plans initiaux.

Même si des modalités de suivi « standardisées » peuvent être mises en place, la collecte fera toujours face à des imprévus.

Les modalités de suivi le plus souvent utilisées sont les suivantes :

- ***Visites de monitorage ;***

  Elles visent autant à s'assurer du bon déroulement de la recherche qu'à élaborer collectivement des solutions face aux imprévus. Elles permettent d'appréhender en pratique les conditions de réalisation de l'étude, de saisir les écarts au protocole de façon à en tenir compte dans les analyses futures. Elles ont aussi pour intérêt d'entretenir les liens entre les acteurs du terrain et les concepteurs du projet pour faire face au caractère fastidieux ou à la répétitivité des tâches de collecte, ou encore aux difficultés de toutes sortes qui surviennent dans la réalité (refus des personnes sollicitées, désarroi de l'enquêteur ou de l'enquêté après un entretien, impossibilité d'apporter un soutien à une personne en difficulté, etc).

- ***Fiches de suivi ;***

- ***Journal de bord des intervenants ;***

  Le journal de bord est un outil mobilisé pour les analyses d'implantation qui permettra de penser l'intervention hors du contexte de la recherche (⟶ fiche 17). Il peut cependant aussi être utilisé au cours de la collecte pour mieux comprendre les difficultés auxquelles se confrontent les intervenants/enquêteurs et ainsi saisir par exemple une difficulté particulière sur une étape spécifique de l'intervention.

- ***Vérification du remplissage des questionnaires*** (dans le cas de recherches avec passation de questionnaires par enquêteurs) ;

- ***Retours téléphoniques ;***

- ***Retours écrits par mails ;***

- ***Réunions de coordination*** entre les coordinateurs de la recherche (communautaires et chercheurs) et les opérateurs de recherche sur le terrain ;

- ***Des outils d'action,*** comme le cahier de liaison.

Les acteurs de la recherche sur le terrain peuvent avoir des difficultés pour s'approprier certains outils de suivi.

Souplesse et imagination peuvent conduire à identifier des outils alternatifs, déjà utilisés par les acteurs de terrain. Le cahier de liaison utilisé pour les actions de terrain en est un exemple.

Accompagnement ou contrôle ? Le suivi des enquêteurs

Acteurs scientifiques et associatifs peuvent avoir des visions différentes du suivi des enquêteurs. Pour les chercheurs, particulièrement quand ils travaillent pour la première fois avec des enquêteurs associatifs, la vérification doit être maximale afin de s'assurer de la qualité des données. Certains acteurs associatifs craignent un contrôle des enquêteurs pendant le déroulement des entretiens, au lieu d'un suivi, c'est-à-dire parler avec les enquêteurs de leurs difficultés, et vérifier le travail à travers le remplissage des questionnaires. Les deux cultures – contrôle rigoureux et valorisation des atouts de chacun – peuvent cependant se rencontrer à travers le croisement des outils de suivi. Ce croisement permet de repérer les failles sans pour autant imposer à l'enquêteur le sentiment d'être contrôlé, mais en lui donnant au contraire le sentiment d'être accompagné et de se sentir épaulé par le groupe dans la mission qui lui a été confiée.

L'objectif du suivi est d'obtenir une transparence sur les conditions de collecte pour les adapter au mieux aux exigences du protocole. Un bon suivi n'est pas nécessairement un suivi standardisé, ce peut aussi être un suivi qui s'adapte au plus près aux modalités de fonctionnement propres aux opérateurs de recherche sur le terrain.

Généralement, le suivi s'effectue de manière plus rapprochée en début de collecte, afin de s'ajuster rapidement à des situations ou contextes non prévus. Pendant tout le travail de terrain, une vigilance et une disponibilité sont nécessaires pour faire face avec réactivité aux aléas et maintenir la qualité du recueil ou de l'intervention jusqu'à la fin.

Pour faire le point ensemble sur les conditions matérielles de la recherche…

- ✔ Avons-nous pensé aux conditions matérielles les plus terre-à-terre de déroulement de la recherche ?
- ✔ L'adéquation entre le nombre de participants, le nombre d'intervenants/enquêteurs et les conditions offertes par les locaux est-elle convenable ?
- ✔ Les conditions matérielles sont-elles en adéquation avec le protocole ?
- ✔ Sommes-nous en mesure de réagir si les participants affluent en même temps (gestion du flux de participants) ?
- ✔ Sommes-nous matériellement capables de faire face à un changement de tranche horaire pour le déroulement de l'étude (adaptation aux horaires des participants) ?
- ✔ Chaque personne impliquée dans le déroulement de la recherche dispose-t-elle de suffisamment de temps de travail pour effectuer ses tâches ?
- ✔ Les communautés étudiées et lieux de collecte nécessitent-ils de prendre des dispositions particulières (en termes de sécurité, de matériel d'enquête, ou autres) ?

Pour en savoir plus :

Cayrol, R. (2011). *Opinion, sondages et démocratie.* Paris. Les Presses de Sciences Po.
Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales.* Paris. Dalloz.

SECTION 4

Créer le dialogue entre les résultats de recherche et l'action

Fiche 16 | L'analyse des données – processus continu, étape de clôture

Fiche 17 | La valorisation des résultats de la recherche et les publications

FICHE 16

L'analyse des données – processus continu, étape de clôture

1 La valeur ajoutée de la collaboration pour l'analyse

2 Modalités d'implication des acteurs communautaires et pistes pratiques pour mettre en place une co-analyse

16. L'analyse des données – processus continu, étape de clôture

L'analyse des données apparaît souvent comme la phase la moins collaborative : la participation des acteurs communautaires est-elle nécessaire ? Quelles formes peut-elle prendre ? Comment la faciliter ?

Les lecteurs trouveront ici de brèves pistes pour passer de la réflexion à la pratique.

1 La valeur ajoutée de la collaboration pour l'analyse

Dans nombre de recherches en collaboration, le partenariat se distend au moment de l'analyse des données. Le dialogue reprend une fois les résultats dégagés, au moment de leur valorisation. Les réticences de chaque partenaire peuvent encore constituer un frein à la co-analyse.

► Les facteurs invoqués comme freins à une implication des acteurs communautaires dans l'analyse

Les freins concernent généralement le coût d'entrée élevé dans des échanges scientifiques complexes :

■ ***La technicité des outils d'analyse***

L'analyse implique l'utilisation d'outils peu accessibles aux « non-initiés », notamment des méthodes complexes de traitement des entretiens pour l'analyse qualitative et des concepts et des outils statistiques pour l'analyse quantitative. Dans les deux cas, les méthodes s'appuient sur des cadres théoriques acquis par les chercheurs au cours d'une formation disciplinaire de plusieurs années.

Un moyen de pallier la difficulté liée à cette technicité est le renforcement des compétences, par exemple à travers une formation préalable aux moments d'analyse des données, destinée aussi bien aux acteurs communautaires qu'aux jeunes chercheurs, voire aux chercheurs maîtrisant d'autres techniques que celles utilisées dans le cadre du projet en collaboration. Ce temps de formation s'attache surtout à mettre en valeur la complémentarité des expertises et à apporter les bases minimales nécessaires à la participation de chacun à une discussion approfondie des résultats obtenus dans le cadre d'un séminaire d'analyse des données.

■ ***La technicité du vocabulaire***

Ces techniques s'accompagnent d'un vocabulaire spécifique (par exemple « variables dépendante et indépendante », « analyse multivariée », « pondération », « théorisation ancrée », « codification », « catégorisation », etc.) le plus souvent inconnu du profane, et employé avec

facilité et de façon récurrente par les chercheurs. Le recours à ce vocabulaire spécialisé peut rendre les échanges difficilement accessibles à des acteurs communautaires peu habitués à le manier.

Un effort réel pour simplifier et expliciter le vocabulaire utilisé, ainsi qu'un climat de confiance permettant à chacun de demander des précisions, peuvent permettre d'atténuer cette difficulté.

■ ***La difficulté pour les acteurs communautaires à dégager le temps de travail nécessaire pour participer aux analyses***

Un enjeu est la nécessité de financer le temps de travail de recherche pour les acteurs communautaires (→ fiche 9). Cette difficulté peut cependant être partiellement surmontée en pensant l'organisation des temps d'analyse en conséquence : temps de travail d'une journée, ou d'une semaine, en fonction de ce qui est le plus facile à mettre en place pour les organisations communautaires.

■ ***Le risque que les acteurs communautaires ne parviennent pas à prendre suffisamment de recul par rapport à leurs pratiques***

La phase d'analyse consiste à rendre compte de l'observation ou de l'expérimentation, à dégager les processus sous-jacents aux phénomènes étudiés, et non dans la justification de la réalité telle qu'elle est vécue par les acteurs. Si les recherches ne constituent pas un jugement sur les pratiques des acteurs communautaires, les résultats peuvent aller à l'encontre de leurs attentes ou mettre en question leurs pratiques. Les chercheurs de leur côté peuvent alors craindre que l'analyse des résultats ne soit orientée pour satisfaire les attentes et objectifs des acteurs communautaires.

Pour autant, la difficulté à prendre du recul peut aussi exister du côté des chercheurs, trop attachés à leurs hypothèses initiales pour que des « hypothèses alternatives » puissent émerger.

Dans les deux cas, la souplesse et l'ouverture sont nécessaires. L'explicitation des intérêts de chacun à entrer dans une recherche au démarrage du projet et la confiance qui s'est construite par la suite dans l'équipe doivent permettre de minimiser ce risque.

► Les apports de la collaboration à l'analyse

■ ***Une description plus fine, une meilleure compréhension ou explicitation de la réalité, par la diversification des interprétations et un meilleur ancrage dans la communauté :***

La connaissance approfondie qu'ont les acteurs communautaires de la réalité des membres de la communauté (leur quotidien, leur contexte de vie, etc.) permet d'apporter du sens aux données, et parfois de comprendre des résultats qui ne faisaient pas sens *a priori* ou étaient insatisfaisants pour les chercheurs.

■ ***L'ouverture de pistes d'analyse :***

La proximité des acteurs communautaires avec les membres de la communauté leur permet de suggérer des pistes d'analyse : poser les bonnes questions aux données, croiser certaines variables, creuser telle piste pour mieux comprendre les résultats préliminaires, etc.

■ ***L'élaboration d'analyses définies à la fois sur la base d'objectifs scientifiques et d'objectifs opérationnels :***

Les objectifs de la recherche communautaire sont pensés en fonction d'une double finalité : scientifique et opérationnelle. La collaboration entre acteurs communautaires et chercheurs lors de la phase d'analyse permet de garantir que ces deux finalités continuent à coexister durant cette phase. Elle permet d'identifier des problématiques précises répondant à la fois

La collaboration permet d'orienter les analyses en fonction d'une double portée : scientifique et opérationnelle. Elle permet surtout d'enrichir les interprétations et de croiser les points de vue sur la pertinence des résultats.

à des besoins de connaissance dans le champ scientifique (au regard de la littérature scientifique disponible), mais aussi à la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles actions au sein des associations communautaires (ou de réorienter/enrichir les actions existantes).

2 Modalités d'implication des acteurs communautaires et pistes pratiques pour mettre en place une co-analyse

Il est possible et enrichissant pour l'analyse d'aller au-delà de ces échanges ponctuels et de maintenir un partenariat équilibré au cours de l'analyse des données.

► Distinguer plusieurs phases dans l'analyse

Indépendamment de la recherche communautaire et de la collaboration, il est possible de distinguer trois phases dans le travail d'analyse des données recueillies :

La phase technique de « dépouillement » ou de travail des données « brutes »

Une fois les données récoltées et saisies (les réponses des questionnaires saisies dans une base de données, les entretiens retranscrits, etc.), il existe un premier travail de préparation des données avant d'entrer dans l'analyse proprement dite. En analyse quantitative, par exemple, il s'agit d'abord de valider la base de données (des éventuelles erreurs lors de la saisie sont corrigées). Une phase de production de données a alors lieu, avec des étapes successives, depuis les descriptions des données de base jusqu'à une phase de construction de nouvelles variables qui permettront de dégager les résultats de la recherche. Des logiciels tels SPSS, EXCEL, EPI-info soutiennent la gestion de ces analyses quantitatives. En analyse qualitative, les données peuvent aussi être codées, analysées manuellement ou à partir de logiciels d'analyse qualitative (NVivo, Atlas-ti). Le travail technique est guidé par les données recueillies elles-mêmes, les bases théoriques et les options méthodologiques possibles.

La phase d'élaboration des plans d'analyse

En analyse quantitative, on élabore généralement des « plans d'analyse » qui correspondent à l'exploration des hypothèses de la recherche. À partir de celles-ci, il s'agit alors de préciser la population concernée, de choisir les variables que l'on va introduire dans l'analyse, et selon leur nature, de définir l'analyse statistique pour mettre en relation les variables. Tout ceci constitue le plan d'analyse.

La phase d'analyse des données à proprement parler

Une fois les données prêtes pour l'analyse (analyses descriptives, sous forme de tableau ou de texte, selon la nature quantitative ou qualitative du recueil), il s'agit d'identifier ce qui interpelle dans les résultats : ce qui va dans le sens des hypothèses initiales, ce qui est inattendu eu égard à celles-ci, ce qui est totalement nouveau dans les premiers résultats. À ce stade, il est essentiel d'examiner ces premières interprétations en vérifiant que les résultats sont bien valides et non biaisés par des erreurs à certains stades. Une fois les

premières analyses confirmées, on peut continuer à avancer en mettant à l'épreuve diverses pistes d'interprétation. Chercheurs et acteurs communautaires apportent à partir de leurs expériences, scientifiques ou de terrain, de nouvelles pistes.

Si le croisement des variables est plus facile à appréhender et à exprimer dans les recherches quantitatives (à travers les tableaux croisés particulièrement), le processus est assez proche dans les recherches qualitatives : il s'agit aussi d'identifier ce qui interpelle dans les données recueillies, de mettre en relation les différentes données (entretiens de différents types d'acteurs ou positionnés différemment, etc.) et de voir ce qu'elles signifient au regard des questions de recherche.

Ces phases ne sont pas réellement consécutives, il s'agit plutôt d'allers-retours entre l'interprétation et les phases « techniques » de travail des données. Après une première étape de travail sur les données, un premier travail d'interprétation permet de donner des lignes directrices pour l'analyse, et peut nécessiter un nouveau travail technique, etc.

L'implication des acteurs communautaires porte généralement sur la phase d'interprétation des données. Quelques interactions importantes peuvent cependant avoir lieu dans la phase technique de travail des données.

► Pistes pratiques pour un partenariat dans la phase technique de travail des données

Le travail technique des données est généralement effectué par des « techniciens spécialistes», souvent au sein de centres de recherche ou d'universités. Lors de cette phase, les échanges entre les personnes travaillant les données et les acteurs de la collecte permettent de s'assurer de l'adéquation entre les choix méthodologiques portant sur la base de données et la réalité du déroulement de la collecte de terrain.

Dans Partages, l'équipe ayant effectué le nettoyage de la base de données a relevé quelques incohérences dans les réponses à certaines questions : l'absence de réponse cochée sur le questionnaire doit-elle être considérée comme un « non » ? Une donnée manquante ? Les allers-retours avec les équipes impliquées dans la collecte des données a permis de clarifier les questionnements de l'équipe technique. Un retour sur le déroulement de la collecte et de la saisie a permis de faire un choix éclairé sur la façon de prendre en compte les (non)réponses. Ce type de travail améliore grandement la qualité des données (leur valeur sur le plan scientifique).

Les facilitateurs et les binômes acteur communautaire/chercheur (→ fiche 5) jouent un rôle essentiel dans la phase technique, en facilitant les échanges entre l'équipe technique et les acteurs communautaires.

► Pistes pratiques pour une co-analyse des données dans le cadre d'un projet de recherche communautaire

Les principales pistes pratiques consistent en la mise en place d'ateliers.

Ceux-ci reposent souvent sur de mêmes méthodes d'animation permettant de favoriser les échanges :

- Petits groupes de travail (par objet de recherche, par lieu géographique, etc).
- Groupes mixtes chercheurs/acteurs communautaires.

Ils se distinguent les uns des autres par :

- La taille du groupe d'acteurs impliqués.

- Les objectifs : élaborer un plan d'analyse, affiner l'interprétation des données, etc.
- Leur durée : les durées constatées des ateliers varient d'une journée à une semaine.
- Leur fréquence : les ateliers peuvent être organisés à intervalle régulier ou être plus ponctuels.

Il existe notamment :

Des ateliers d'analyse des données

Chercheurs et acteurs communautaires référents sont réunis lors d'ateliers au cours desquels tous s'approprient les premières données descriptives, ce qui permet notamment de dégager des pistes d'analyse. L'objectif n'est pas directement de mener les analyses, mais surtout d'élaborer un/des plans d'analyse : dégager des idées et directions pour l'analyse ; envisager à partir des premiers résultats descriptifs obtenus, les analyses plus complexes à mener par la suite. Les tâches sont ensuite réparties entre les partenaires.

Les ateliers d'analyse qui ont eu lieu dans les différentes recherches communautaires ont pris plusieurs formes : une semaine continue d'ateliers, suivie d'autres formes d'échanges ; ou plusieurs journées réparties dans la durée.

Des ateliers rassemblant acteurs communautaires et chercheurs permettent de produire une co-analyse. La collaboration bénéficie certes à l'interprétation des résultats, mais aussi à la construction des variables et aux choix méthodologiques les plus « techniques ».

Des forums communautaires d'analyse des données

Les résultats préliminaires et les premières pistes d'interprétation sont soumis au débat collectif, en groupe élargi, parmi les acteurs de la recherche (acteurs associatifs directement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la recherche ; intervenants et enquêteurs, etc), les salariés et volontaires de l'association. Il s'agit donc ici de participer à la phase d'interprétation des données.

► Pistes pratiques pour impliquer les participants à la recherche dans l'analyse

Le dialogue avec les participants à la recherche à des fins de construction des résultats se fonde sur une phase de « restitution » à l'occasion de laquelle chercheurs et acteurs de terrain échangent autour des résultats présentés. Les expériences de « restitution » montrent qu'à cette occasion les acteurs de terrain donnent des pistes d'explication, des éléments d'analyse et soulèvent des questions à creuser dans les analyses à venir.

Laurent Vidal met en évidence l'apport des participants à l'analyse lors de séances de débats collectifs sur des résultats de recherche : ils « *s'engagent dans la voie de l'explication par la mise en parallèle de points de vue, par le partage d'expériences. De sorte que ces rencontres fonctionnent aussi comme des 'laboratoires' diagnostiques et explicatifs [...] : chacun a une anecdote, un point de vue, une considération générale qui, associés les uns aux autres, donnent corps à une forme d'analyse* » (Vidal, 2011).

Afin de bénéficier de l'apport des participants à l'analyse, plusieurs pistes pratiques peuvent être suivies :

Des ateliers réguliers de débats sur les résultats de la recherche

Plutôt que de considérer la « restitution » et donc le débat avec les participants sur la recherche comme une étape finale, celui-ci peut avoir lieu de façon régulière. Selon le type

de recherche, ces ateliers de discussion peuvent avoir lieu au cours de la collecte des données et/ou au cours de l'analyse des données.

- ***Pour des recherches interventionnelles itératives, ces ateliers permettent d'adapter l'intervention au cours de la recherche.***
- ***Pour des recherches qualitatives itératives, le débat autour de résultats intermédiaires peut faire évoluer la suite de la collecte des données.***

Lors d'une recherche sur la santé maternelle au Sénégal, l'équipe de recherche a mis en place des ateliers de restitution. Pendant deux jours sont rassemblés les participants à la recherche (médecins et sages-femmes des centres de santé où la recherche a été conduite) ainsi que d'autres acteurs concernés (représentants médicaux, associatifs, municipaux, etc). Les restitutions sont organisées en deux temps : présentation des résultats et discussion. Elles comprennent une partie en « séance plénière » et des temps de travail en petits groupes thématiques (Vidal, 2011). Ces ateliers de restitution participent à alimenter l'analyse et peuvent être adaptés afin d'être plus directement tournés vers une implication des participants dans l'analyse.

Des focus groups (ou groupes de discussion) avec les participants

- ***La mise en place de groupes de discussion avec les participants permet d'obtenir leur réaction sur les premières pistes d'analyse, et donc d'affiner les analyses suivantes.***

Le *focus group* est une méthode de recherche qualitative qui va au-delà d'un simple entretien de groupe ; il fait émerger les points de vue des participants à partir desquels il est possible de construire les représentations sociales qui structurent les attitudes ou les comportements. Dans le cadre de recherches scientifiques, l'organisation de focus group répond à des critères spécifiques en termes de taille, composition, population, lieu et recrutement, mais aussi en termes de rôle de l'animateur (Kitzinger, Markova, Kalampalikis, 2004).

- ***Cette méthode de recherche peut être adaptée pour obtenir une réaction face aux résultats préliminaires de la recherche et enrichir l'analyse, avec ici une double vocation.***

• Le *focus group* peut permettre de mieux comprendre un résultat par la discussion des participants sur certains aspects des données qui sont difficiles à appréhender tels quels.
• Cette méthode peut aussi être utilisée dans une démarche de recherche complémentaire permettant d'éclairer un résultat issu de données quantitatives et qui ne se suffit pas à lui-même ou nécessite d'être approfondi.

Il s'agit ici notamment d'un moyen d'affiner les résultats d'une enquête quantitative en les complétant par des méthodes qualitatives, tout en l'articulant à une restitution des résultats. Afin d'obtenir de véritables éléments d'analyse des résultats de la part des participants au *focus group,* il importe de faire attention à la manière de restituer les résultats en début de séance : expliciter de façon accessible les objectifs, la méthode et les résultats de la recherche, les expliciter de façon « équilibrée » c'est-à-dire la plus neutre possible et tout en donnant à voir leur complexité.

Le recours à des *focus groups* ou à une autre méthodologie de recherche que la méthodologie de base choisie dans la recherche peut être appréhendé comme un choix de triangulation des données permettant de consolider les conclusions de la recherche (Campbell et Fiske, 1959 ; Flick, 1992 ; Apostolidis, 2006).

Quelques questions à se poser sur l'analyse en collaboration…

- ✔ Avons-nous prévu des temps de rencontre entre acteurs/référents communautaires et chercheurs, spécifiquement consacrés à l'analyse des données ?
- ✔ Souhaitons-nous impliquer les participants à la recherche dans l'analyse ?
- ✔ Quelles modalités concrètes d'implication des acteurs communautaires sont réalisables matériellement ?
- ✔ Un renforcement des capacités est-il nécessaire pour permettre l'implication réelle de chacun dans l'analyse ?

Pour en savoir plus :

Apostolidis T. (2006). *Représentations sociales et triangulation : une application en psychologie sociale de la santé. Psicologia : Teoria e Pesquisa. 22* (2) : 213-228

Campbell D.T. & Fiske D.W. (1959). Convergent and discriminant validation by the multitrait-multimethod matrix. *Psychological Bulletin. 59 :* 81-105

Flick U. (1992). Triangulation Revisited: Strategy of Validation or Alternative?. *Journal of the Theory of Social Behavior,* 22(2). 176-197

Kitzinger J., Markova I., Kalampalikis N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups. *Bulletin de psychologie.* Tome 57(3)/471 : 237-243

Vidal L. (2011). Rendre compte. La restitution comme lieu de refondation des sciences sociales en contexte de développement. *Cahiers d'Etudes Africaines.* (2-3) 202-203 : 591-607

FICHE 17

La valorisation des résultats de la recherche et les publications

1 Diffuser les résultats de la recherche

2 Permettre la transformation des résultats en action

17. La valorisation des résultats de la recherche et les publications

La valorisation consiste à faire en sorte que les résultats de la recherche soient diffusés largement, compris, et qu'ils contribuent aux changements des stratégies, des actions ou des pratiques. Dans toute recherche, cette phase est longue et exigeante. Elle peut en effet commencer dès que les données sont collectées et les premiers résultats, même préliminaires, produits.

En recherche communautaire, l'enjeu de la valorisation est d'autant plus marqué que les acteurs engagés attendent des résultats pour le terrain en même temps que des progrès scientifiques. Les cibles, objectifs et modalités de la valorisation sont donc nombreux. À ce stade, comme dans les précédents, il s'agit de mobiliser des compétences complémentaires au sein du groupe.

► Valoriser : pour quel effet ? Auprès de qui ?

Dans le cas de recherches tournées vers l'action comme les recherches communautaires, « valoriser » les résultats consiste à la fois à :

- Faire connaître les résultats ;
- Faire en sorte que les résultats produisent des changements.

Les actions de valorisation ciblent cinq principaux types d'acteurs :

- La communauté scientifique ;
- Les associations communautaires ;
- Les membres de la communauté, en particulier ceux qui ont participé à la recherche ;
- Les professionnels ;
- Les pouvoirs publics et les agences internationales, le cas échéant.

Selon les contextes, les objectifs et le public visé, il peut être préférable de privilégier des supports écrits ou des modalités orales de communication.

L'impact du travail de valorisation diffère dans le temps : certaines actions de valorisation peuvent avoir un effet et être réalisables à court terme, d'autres à moyen voire long terme.

Il en découle des actions de valorisation variées, qui peuvent être mises en œuvre par les partenaires de la recherche communautaire auprès des différents types de publics :

Cibles/Objectif	Diffuser les résultats	Produire un changement
Communauté scientifique	■ Communications dans des conférences scientifiques. ■ Publications dans des revues scientifiques. ■ Ouvrages.	■ Expertise.
Associations communautaires	■ Production de lettres d'information à usage interne. ■ Réunions pour les membres de l'association, volontaires et salariés.	■ Utiliser les résultats pour définir de nouvelles actions au sein de l'association.
Participants à l'enquête, membres de la communauté	■ Focus groups. ■ Forum communautaire.	
Professionnels	■ Communications dans des revues professionnelles, dans des séminaires, des ateliers de formation.	■ Production de recommandations pour un changement de pratiques.
Pouvoirs publics et agences internationales	■ Communiqué/conférence de presse.	■ Rapport d'expertise. ■ Atelier de plaidoyer. ■ Utiliser les résultats pour élaborer, adapter ou renouveler les stratégies.

Tableau : Quelques exemples d'actions de valorisation de la recherche communautaire

Face à la diversité des actions de valorisation, il est important de déterminer ses priorités, notamment en fonction de critères tels que :

- Les exigences éthiques (effectuer une restitution auprès des participants avant une diffusion grand public) ;
- La faisabilité immédiate de l'action (recours à des moyens de communication déjà existants *versus* mise en place de procédures spécifiques) ;
- Le coût de l'action (action déjà budgétée dans le projet de recherche, recours à des pratiques déjà existantes et financées, etc) ;
- Les stratégies de communication (nécessité de ne pas rendre publiques certaines informations avant l'organisation d'un évènement de plaidoyer, etc) ;
- Le contexte propre à la communauté (recours préférentiel à l'écrit ou à l'oral, etc).

1 Diffuser les résultats de la recherche

► Les actions de valorisation destinées aux participants à l'enquête et aux membres de la communauté

La valorisation des résultats auprès des participants à l'enquête, et plus largement auprès des membres des communautés, est une étape indispensable à toute recherche, ne serait-ce que pour des raisons éthiques. Elle permet de plus l'appropriation des résultats au sein de la communauté et facilite ainsi les actions à venir.

Les modalités de ce type de valorisation ou, ici, de la « restitution » sont, une fois encore, à la croisée des pratiques des chercheurs et des acteurs de terrain.

Idées de contributions des chercheurs	Idées de contributions des acteurs communautaires	Idées de contributions conjointes
Communication ponctuelle des résultats définitifs ■ Objectif : Diffuser largement et de façon synthétique les résultats définitifs de la recherche aux participants et membres de la communauté. ■ Modalités : Court dépliant, article dans une revue associative, qui présentent les principaux résultats de la recherche de façon accessible (non technique).		
■ Modifications et rajouts à partir du premier jet du dépliant ou de l'article proposé par les acteurs communautaires.	■ Rédaction du dépliant ou de l'article.	■ Définition conjointe des résultats à présenter.
Focus group avec les participants et/ou membres de la communauté ■ Objectif : Restituer les résultats de la recherche aux participants et permettre leur appropriation. ■ Modalités : Groupes de discussion restreints lors desquels sont présentés et discutés les résultats de la recherche (→ fiche 16).		
	■ Préparation de pistes de discussion des résultats et leur implication pour les participants.	■ Co-construction de la trame du focus group. ■ Animation par un chercheur, un acteur communautaire, ou les deux.

Idées de contributions des chercheurs	Idées de contributions des acteurs communautaires	Idées de contributions conjointes
Forum communautaire d'appropriation des connaissances ■ Objectif : Diffuser les résultats et faciliter leur appropriation au sein d'un vaste ensemble de membres de la communauté. ■ Publics : Participants ; association communautaire impliquée et ses membres ; associations communautaires partenaires et leurs membres. ■ Modalités : Atelier de travail d'un ou deux jours avec présentation des résultats et discussion ; travaux en sous-groupe (→ fiche 16).		
■ Présentation des résultats.	■ Réflexion sur les résultats pouvant avoir un effet direct sur la vie des membres des communautés.	■ Possibilité de co-animation, de modalités d'animation par un groupe assez large.

► Les actions de valorisation destinées à la communauté scientifique : collaborer dans les productions scientifiques

Lorsque les résultats sont suffisamment solides sur une question ou un thème, deux canaux de communication sont à privilégier pour en faire profiter les communautés scientifiques.

Les communications dans des conférences scientifiques

- ***Objectif :*** diffuser les résultats à un large public académique.
- ***Types de conférences :*** conférences nationales et internationales, thématiques (VIH, etc), disciplinaires ou professionnelles.
- ***Modalités :*** Soumission d'*abstracts* et présentation lors des conférences.

Si la présentation est acceptée, les normes de la présentation orale ou sous forme de poster sont de nature scientifique (et proches de celles du résumé/abstract).

Les publications dans des revues scientifiques

- ***Objectif :*** contribuer à la connaissance scientifique.
- ***Modalités :*** rédaction d'un article soumis à des normes scientifiques strictes.
- ***Type de revues :*** en fonction de l'objectif et du contenu de l'article, publication dans des revues scientifiques disciplinaires *(Journal of Health Psychology, Social Sciences and Medicine,* etc.), thématiques *(AIDS Care,* JAIDS, etc.) ou des revues scientifiques tournées à la fois vers la recherche et l'action *(Journal of Social Issues,* etc).

Selon les cas, les présentations ou les articles portent sur l'ensemble des résultats ou sur une partie des résultats abordés sous un angle particulier. Les résumés comme les publications répondent à des normes scientifiques variables selon les disciplines. En médecine et en santé publique, les résumés et les publications répondent par exemple à un format standard : contexte/méthode/résultats/conclusion. En sciences sociales, les formes sont plus variées et plus souples.

Comment permettre la participation de tous les types de partenaires ?

La production d'un abstract ou celle d'un article scientifique est l'étape finale de l'analyse sur un point donné. La rédaction est un exercice qui expose le raisonnement et les moyens scientifiques ayant abouti aux résultats et met en valeur l'apport spécifique de ceux-ci à la compréhension d'une situation, d'une action ou d'un programme d'intervention. C'est un exercice qui requiert de l'expérience, des connaissances larges et une très bonne maitrise du processus de production. À ce stade, en recherche communautaire, la collaboration est utile et améliore la qualité des analyses produites.

- Le cœur de la co-production d'un abstract ou d'un article scientifique est la co-production des idées et de l'interprétation des données, c'est-à-dire du message principal que la communication scientifique fait passer. La collaboration dans la communication scientifique est donc étroitement liée à la collaboration dans l'analyse (→ fiche 16).
- Concrètement, les principales orientations de l'article/abstract peuvent être discutées ensemble, en amont : quelle est la problématique ? Comment les résultats ont-ils été produits ? Quelle en est l'interprétation dans cette communication, sur ce thème précis ? Quel message en découle ?
- Une fois ces orientations principales définies en amont, une personne est généralement chargée de rédiger une version préliminaire de l'article, en répondant aux règles de l'écriture scientifique. Cette version préliminaire sera ensuite largement discutée, retravaillée, modifiée par les autres membres du groupe de travail.

L'enjeu des publications : propriété des données et auteurs

La définition des règles de propriété des données et de publication est un enjeu très important en recherche communautaire.

Dans certaines expériences de recherche en collaboration, un flou a été longtemps entretenu sur cette question afin de ne pas s'y confronter. La question est d'autant plus difficile à aborder que les partenaires sont nombreux, et donc d'autant plus importante à régler. Elle peut par conséquent faire l'objet d'un point à intégrer à la charte de fonctionnement du groupe (→ fiche 7).

- ***A qui appartiennent les données issues de la recherche ?***

Selon les principes d'équilibre entre les partenaires au cœur de la recherche communautaire, les données devraient être la propriété de toutes les parties de l'équipe de recherche, c'est-à-dire à la fois des acteurs communautaires et des chercheurs.

- ***Qui faire figurer parmi les auteurs ? Comment décider des auteurs, et de l'ordre des auteurs ?***

L'équilibre entre tous les partenaires implique en principe que chercheurs et acteurs communautaires figurent parmi les auteurs, de façon relativement équilibrée. Les auteurs de la publication sont en effet à la fois ceux qui ont rédigé l'article à proprement parler, ceux qui ont contribué à l'analyse des résultats et ceux qui ont réfléchi, mis en œuvre, mené la recherche.

Le premier auteur est généralement, mais pas nécessairement, celui qui a rédigé la plus grande partie de l'article. Dans les publications dans le domaine de la santé publique, le dernier auteur est celui qui a « pensé », conçu ou organisé l'ensemble de la recherche. Les autres auteurs ont contribué à la rédaction de l'article, particulièrement en contribuant à l'analyse des résultats, ou encore en écrivant des parties de l'article ou par des relectures, des compléments.

Dans un projet collectif, plusieurs personnes ont souvent « pensé » la recherche, voire co-pensé ou écrit l'article. L'ordre des auteurs variera alors entre les différents articles. Il est ainsi important de considérer l'équilibre entre les acteurs/auteurs en prenant en compte de manière *globale* les publications issues de la recherche commune, et non publication par publication.

Dans le cadre d'une recherche communautaire, l'équilibre communautaire/chercheur est un élément essentiel.

Par exemple, les premiers auteurs peuvent être ceux qui ont apporté une contribution intellectuelle directe à l'article, et les suivants ceux qui ont contribué à la recherche sans avoir directement participé à l'analyse ou à la rédaction de l'article.

■ ***Dans le cadre d'une recherche impliquant un nombre important de personnes, comment valoriser le groupe sans surcharger le nombre d'auteurs (ce qui ne fait alors plus nécessairement sens) ?***

Les auteurs et leur ordre dans la signature des publications sont un enjeu essentiel. Les choix effectués doivent prendre en considération les exigences professionnelles des partenaires et reconnaître le travail effectué par l'ensemble du groupe.

Dans les associations communautaires, le groupe impliqué dans la recherche communautaire va au-delà des personnes référentes pour la recherche au sein de l'association. Volontaires, membres des équipes ont eux aussi contribué et souhaitent généralement une valorisation de leur participation dans les publications. Il est possible de valoriser la participation de tous en inscrivant dans les auteurs le nom du groupe de recherche sous la forme « et le groupe X » (par exemple : liste des auteurs et le groupe « Partage ») et en rendant publique la liste de l'ensemble des membres du groupe à la fin de l'article.

2 Permettre la transformation des résultats en action

► Les actions de valorisation au sein des associations communautaires

Les actions de valorisation auprès des associations communautaires sont nombreuses et variées : elles vont de la production de supports présentant de façon accessible les résultats de la recherche aux membres de l'association, à des réflexions sur la transposition des résultats de la recherche dans l'action puis à l'élaboration de nouveaux projets.

Alors que la recherche communautaire invite à l'équilibre et à la collaboration tout au long du processus de recherche, certaines actions de valorisation s'éloignent de la recherche et reposent la question de la participation. En effet, la plupart de ces actions relèvent explicitement des pratiques professionnelles des acteurs communautaires et peuvent, au contraire, s'éloigner des principales missions des chercheurs.

Dans les différentes recherches communautaires, les collaborations à ce stade sont à géométrie variable, selon les envies et le temps disponible de chacun. Voici quelques idées pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'impliquer, et d'apporter leurs compétences lors de cette phase de valorisation.

Idées de contributions des chercheurs	Idées de contributions des acteurs communautaires	Idées de contributions conjointes
Outils réguliers d'information sur la recherche ■ Objectif : Informer régulièrement les membres actifs de l'association de l'évolution de la recherche. ■ Modalités : Bulletins d'information (mensuels, trimestriels) sur les avancées de la recherche puis une diffusion régulière des résultats (par thème, par exemple). ■ Des associations communautaires conduisant plusieurs recherches ont mis en place un bulletin d'information régulier sur l'ensemble des recherches.		
■ Sélection des données en fonction du thème.	■ Rédaction du bulletin.	■ Définition conjointe de l'objet du bulletin.
Communication ponctuelle des résultats définitifs ■ Objectif : Diffuser largement et succinctement les résultats définitifs de la recherche aux membres de l'association. ■ Modalités : Court dépliant, article dans une revue associative, qui présentent les principaux résultats de la recherche de façon accessible (non technique).		
■ Modifications et rajouts à partir du premier jet du dépliant ou de l'article rédigé par les acteurs communautaires.	■ Rédaction du dépliant ou de l'article.	■ Définition conjointe des résultats à présenter.
Atelier d'appropriation des résultats au sein de l'association ■ Objectif : Assurer l'appropriation des résultats de la recherche par les membres actifs de l'association afin de permettre la mise en action des connaissances produites. Faire évoluer les actions existantes. ■ Modalités : Selon les besoins identifiés au sein des associations, présentation des résultats, échange sur leur signification et discussion sur les implications des résultats pour l'intervention. ■ Ateliers au niveau national ou des sites régionaux.		
■ Production de documents supports thématiques sur les données. ■ Participation à la réflexion sur la transposition de l'intervention au cœur de la recherche à une intervention (analyse d'implantation).	■ Identification des besoins au sein de l'association. ■ Identification de types d'outils pratiques pouvant faciliter l'appropriation et la transposition des données. ■ Imaginer les actions à mettre en œuvre.	■ Comme pour la formation, possibilité de construction conjointe du déroulement de l'atelier.

Idées de contributions des chercheurs	Idées de contributions des acteurs communautaires	Idées de contributions conjointes
Utilisation des données pour élaborer un nouveau projet d'action ■ Objectif : Proposer une nouvelle action aux membres de la communauté. ■ Modalités : Elaboration d'un nouveau projet à partir des résultats de la recherche (recherche interventionnelle) et/ou des besoins identifiés dans la recherche (recherche descriptive et analytique). Utilisation des données dans les demandes de financement, pour justifier l'importance du projet. ■ Travail en interne au sein de l'organisation communautaire.		
■ Participation à la réflexion sur la transposition de l'intervention/recherche en intervention en contexte d'action (analyse d'implantation).	■ Elaboration du projet. ■ Réflexion sur les révisions possibles du plan d'action de l'association.	■ Réflexion commune sur la transposition de l'intervention.

Réinvestir les leçons tirées d'une analyse d'implantation : un outil pour transposer l'intervention d'un contexte de recherche à un contexte d'action

"Nous avons mené une réflexion sur la continuité entre la recherche et les actions. Ce n'était pas évident, car les modalités qu'on envisageait pour l'action n'étaient pas exactement les mêmes que les modalités de l'intervention évaluée lors de la recherche. Par exemple, nous avions testé le dépistage communautaire dans le cadre de Centres de Dépistage Anonyme et Gratuit. Nous allons en fait plutôt le proposer au sein des activités courantes de l'association (Acteur communautaire, France)."

Les recherches interventionnelles évaluent une intervention qui se déroule dans le cadre très codifié d'une recherche. Une fois la phase de recherche close et, le cas échéant, l'utilité de l'intervention démontrée, les acteurs de terrain veulent mettre en œuvre l'intervention dans le cadre habituel de leurs activités. Cette transposition n'est pas forcément aisée ni immédiate. Pour aider les acteurs de terrain à évaluer la mise en œuvre de l'intervention, l'adapter et la transposer à un autre contexte, un outil peut être investi : l'analyse d'implantation. Issue de l'évaluation, l'analyse d'implantation est à la fois un outil de recherche et d'action.

L'analyse d'implantation permet d'identifier les éléments ou facteurs qui changent lors de la transposition du cadre expérimental à la pratique courante et qui peuvent affecter son efficacité. Ainsi, l'analyse permet d'améliorer la validité externe, c'est-à-dire, la transposition dans d'autres contextes. L'analyse d'implantation est bien un type d'évaluation qui permet d'appréhender l'efficacité de l'intervention, mais aussi le vécu de l'intervention par les différents acteurs ainsi que les facteurs explicatifs des résultats obtenus en vue d'y apporter ultérieurement des modifications (Champagne et Denis, 1992).

Les informations sur la mise en œuvre de l'intervention peuvent être collectées par le biais d'un journal de bord rempli par les intervenants au cours de la recherche interventionnelle, ou encore par le biais d'entretiens qualitatifs.

La transformation de l'intervention réalisée dans le cadre de la recherche en action mise en œuvre sur le terrain peut être facilitée avec l'utilisation de l'analyse d'implantation par les acteurs communautaires.

A la croisée entre pratiques académiques et communautaires, de nombreuses activités peuvent être imaginées pour faciliter la transformation des résultats en actions. Cette transformation n'est cependant jamais simple. Elle nécessite d'être accompagnée et soutenue à court terme, voire à moyen terme.

Ici, le processus de transposition des résultats dans l'action est abordé dans le cadre de l'association ayant mené la recherche. Mais une fois ce processus mené en interne, la transposition va souvent plus loin, le but étant de favoriser l'extension des actions pilotes à d'autres associations et aux milieux professionnels de manière plus large. Cela peut se faire dans un cadre informel quand les organisations sont déjà en contact entre elles, ou dans le cadre d'ateliers de restitution ou de renforcement de capacités, de formations, de stages, etc.

► Les actions de valorisation destinées aux décideurs politiques

Dans quelles circonstances les résultats d'une recherche peuvent-ils aboutir à l'évolution des politiques publiques ? En recherche communautaire, les actions de valorisation destinées aux décideurs politiques et aux partenaires engagés dans la lutte contre le sida (autres associations, acteurs privés, etc.) permettent de cumuler des savoir-faire présents à la fois chez les chercheurs et chez les acteurs communautaires.

L'expertise – comprise comme la capacité de confronter les résultats aux contraintes de terrain et à une cohérence d'ensemble de l'action de santé publique et de formuler des recommandations pratiques à partir des résultats de la recherche – fait partie intégrante du travail des chercheurs. De leur côté, les associations communautaires, quand elles s'inscrivent dans un objectif de changement social, disposent de savoir-faire en plaidoyer et en communication. Ces compétences sont souvent complémentaires quand il s'agit de créer un débat et de parvenir à inscrire un problème et des propositions à l'agenda politique (Weiss, 1979 ; Black, 2001). La recherche communautaire permet aussi une conception plus large de l'expertise dans la mesure où elle devient plurielle : elle n'est plus uniquement scientifique et intimement liée aux savoir-faire des chercheurs mais également communautaire et liée à la reconnaissance de « l'expertise du vécu et du terrain ».

Idées de contributions des chercheurs	Idées de contributions des acteurs communautaires	Idées de contributions conjointes
Atelier de plaidoyer ■ Objectif : Convaincre les décideurs d'infléchir leurs actions en leur présentant des arguments étayés. ■ Modalités : Réunion des acteurs impliqués ; organisation de débats et de présentations.		
■ Présentation des résultats de la recherche (garantie scientifique de la recherche).	■ Contact avec les partenaires et décideurs. ■ Organisation de l'atelier.	■ Définition des enjeux à aborder et résultats à présenter. ■ Formulation des recommandations pour l'évolution des politiques.

Idées de contributions des chercheurs	Idées de contributions des acteurs communautaires	Idées de contributions conjointes
Diffusion des résultats dans les médias ■ Objectif : Diffuser les résultats à large échelle. ■ Cible : Médias grand public (régionaux, nationaux ou internationaux) ; médias communautaires (presse communautaire, radios communautaires, etc). ■ Modalités : Rédaction d'un communiqué de presse ; organisation d'une conférence de presse ; publications dans divers supports de communication.		
■ Participation aux conférences de presse (expertise scientifique). ■ Les communiqués de presse/articles peuvent contenir un entretien ou une citation des chercheurs.	■ Organisation des contacts presse. ■ Participation aux conférences de presse (expertise communautaire). ■ Rédaction du communiqué de presse/organisation de la conférence de presse. ■ Possibilité de mobiliser les militants de l'association pour des actions de plaidoyer susceptibles d'attirer l'attention des médias.	■ Définition des enjeux à aborder et résultats à présenter.
Utiliser les résultats pour changer les stratégies nationales ■ Objectif : Infléchir le contenu des stratégies nationales. ■ Modalités : Insertion d'éléments de contenu au sein des cadres stratégiques nationaux, des plans d'action au niveau national, production de rapports d'expertise.		
■ Via la mise en avant de l'expertise scientifique, porter les recommandations émanant de la recherche.	■ Via la mise en avant de l'expertise de terrain et de l'expertise apportée par la recherche communautaire, porter les recommandations émanant de la recherche.	■ Formulation des recommandations pour l'évolution des politiques publiques.

Les actions de valorisation destinées aux décideurs politiques et acteurs de la mise en œuvre relèvent largement des compétences des associations communautaires. La participation des acteurs communautaires et des chercheurs permet cependant de cumuler les légitimités, et augmente donc la portée des arguments énoncés.

Quelques questions à se poser sur la valorisation…

- ✔ Auprès de quels publics voulons-nous faire connaître les résultats de la recherche ?
- ✔ De quels moyens (humains, matériels, etc.) disposons-nous ?
- ✔ Quels types de supports sont les plus adaptés en fonction du public ?
- ✔ Dans quel mode de valorisation chaque partenaire veut-il s'investir ?
- ✔ La présence de tous est-elle nécessaire pour tout support de valorisation ? Pour quelle action la présence des deux partenaires constitue-t-elle un véritable atout ?

Pour en savoir plus :

Bernier M., Otis J. *La mobilisation des résultats de « Maya » pour soutenir les interventions communautaires d'amélioration de la qualité de vie de personnes vivant avec le VIH.* Communication orale lors d'un symposium inter associatif, www.cocqsida.com/assets/files/.../mobmaya.ppt

Black N (2001). Evidence based policy: proceed with care. *British Medical Journal.* 323: 275-8.

Champagne F., Denis J-L. (1992). Pour une évaluation sensible à l'environnement des interventions:l'analyse d'implantation. *Service Social.* Presses de l'Université Laval, 41(1) : 143-163.

Le Clerc R., Flores J. (2000) *Outillons-nous. Modèle d'outil d'appropriation des connaissances, d'adaptation des interventions et de développement d'expertise en recherche communautaire sur la base de résultats de recherches scientifiques ou d'évaluation d'intention.* Montréal. COCQ-SIDA.

Weiss CH (1979). The many meanings of research utilization. *Public Administration Review.* 39: 426-31.

ANNEXES

Liste des principales recherches communautaires et des recherches en collaboration mentionnées dans le guide

► ANRS AERLI

Cette recherche porte sur l'évaluation des effets de sessions d'Accompagnement et d'Education aux Risques Liés à l'Injection (AERLI) menées auprès de personnes qui consomment des produits psycho-actifs par la voie injectable. Elle est conduite en partenariat entre le secteur Méthodologie Innovation Recherche Evaluation (MIRE) de l'association communautaire AIDES, l'association Médecins du Monde et l'unité de recherche 912 de l'INSERM. La collecte se déroule dans plusieurs Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) en France. Cette recherche a été lancée en 2011 avec un financement de l'ANRS.

► ANRS COM'TEST

Cette recherche vise à évaluer la faisabilité d'une offre de dépistage du VIH, communautaire et non médicalisé, utilisant des tests rapides, réalisé par l'association AIDES auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Elle est conduite en partenariat entre le Service Universitaire des Maladies Infectieuses et du Voyageur du Centre hospitalier de Tourcoing et le secteur Méthodologie Innovation Recherche Evaluation (MIRE) de l'association communautaire AIDES. L'étude a eu lieu dans 4 délégations de AIDES (Montpellier, Bordeaux, Lille et Paris) en France. Cette recherche s'est déroulée entre 2008 et 2010, avec un financement de l'ANRS.

Voir http://depistage.aides.org/, rubrique « Les projets de recherche ».

► ANRS DRAG

Cette étude avait pour objectif principal de mettre en place et d'évaluer un dispositif de tests de dépistage du VIH à résultat rapide ; accompagné d'un counseling réalisé par un intervenant de l'association AIDES. L'autre objectif était de comparer ce type de dispositif avec un dispositif classique effectué par une équipe de CDAG. La recherche s'adressait aux HSH de plus de 18 ans et s'est déroulée à Marseille, Nice, Paris jusqu'en avril 2011. La promotion de l'étude était portée par l'ANRS.

Voir http://www.anrs.fr/VIH-SIDA/Sante-publique-Sciences-sociales/Actualites/Lancement-de-la-recherche-ANRS-DRAG-TEST.

► ANRS IPERGAY

Cet essai a pour but d'évaluer, chez des gays/HSH exposés au risque de contamination par le VIH, une stratégie de prévention de l'infection par le VIH comprenant un traitement antirétroviral (Truvada® ou placebo de Truvada®) pris « à la demande », le traitement étant pris uniquement pendant les périodes d'activité sexuelle. Cet essai est conduit en partenariat entre le Service des Maladies Infectieuses de l'Hôpital Saint Louis (Paris), les associations AIDES et Sida Info Service, et un comité associatif indépendant. L'essai a démarré en phase pilote fin janvier 2012 à Lyon et Paris pour une durée d'un an. Le Canada devrait également participer. Cet essai est promu par l'ANRS. Une durée de 4 ans est nécessaire pour répondre aux objectifs fixés.

Voir www.ipergay.fr

► ANRS PARCOURS

Cette étude a pour objectif de renseigner sur la place du VIH/sida et de l'hépatite B dans les parcours de vie des personnes nées en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France. Elle est conduite par le Centre Population & Développement (CEPED). Les associations AIDES, COMEDE, FORIM, RAAC-SIDA et SOS Hépatites y sont associées. L'étude a commencé en 2011 et bénéficie du soutien de l'ANRS.

Voir www.parcours-sante-migration.com

► ANRS VESPA

La recherche « VIH : Enquête sur les personnes atteintes » (VESPA) a pour objectif de dresser un tableau détaillé des conditions de vie des personnes vivant avec le VIH en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer. Elle est conduite par les unités de recherche 912 et 1018 de l'INSERM, avec le soutien des associations de lutte contre le sida. L'enquête VESPA a eu lieu en 2002/2003, et l'enquête VESPA2 en 2010/2011, sur tout le territoire métropolitain et dans les quatre départements d'Outre mer et Saint-Martin. Ces deux enquêtes ont reçu le soutien financier de l'ANRS.

Voir http://www.anrs.fr/VIH-SIDA/Sante-publique-Sciences-sociales/Actualites/Vivre-avec-le-VIH-une-nouvelle-enquete-ANRS-Vespa

► E-SANHOD

Cette enquête, initiée par l'association Alternatives-Cameroun avec l'appui de AIDES et de Coalition PLUS, avait pour objectif de décrire et d'analyser les trajectoires sexuelles et les prises de risques face à l'infection à VIH/sida des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes dans la ville de Douala (Cameroun). Réalisée en 2008, elle a fourni à Alternatives-Cameroun des arguments supplémentaires dans son plaidoyer pour une meilleure prise en compte des HSH dans les programmes de lutte contre le VIH au Cameroun et a permis à l'association d'avancer des pistes pour la mise en place d'actions de prévention spécifiques à cette population.

http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19703845

► Enquête HSH-LRE

Cette enquête est menée auprès des hommes qui fréquentent les lieux de rencontres extérieurs et vise à mieux documenter dans le temps leurs besoins, afin d'adapter les actions associatives. Elle est menée par l'association communautaire Groupe Sida Genève, en partenariat avec les associations romandes de lutte contre le sida (Antenne sida du Valais romand, Profa, Empreinte, Groupe sida Neuchâtel, Groupe sida Jura, Vogay, Sarigai, Dialogai et l'association française AIDES sur l'Arc Alpin avec le soutien de la MIRE, Méthodologie Innovation Recherche Evaluation). Ce travail est soutenu par l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive de Lausanne (IUMSP). L'enquête a été effectuée une première fois en 2009, une deuxième fois en 2011.

Voir http://www.groupesida.ch/media/documents/enquetehsh.pdf

► Oméga

Cette recherche se fonde sur le suivi d'une cohorte, dont l'objectif était de mieux comprendre pourquoi et surtout comment le VIH se transmet au sein de la communauté gaie de Montréal, malgré les efforts soutenus de prévention. Elle a été conduite en partenariat entre des organismes de recherches, des acteurs publics et les associations communautaires Action Séro-Zéro et la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-Sida). Les participants de la cohorte Oméga étaient situés à Montréal et ses environs. La recherche a commencé en 1996 et a pris fin à l'été 2003.

Voir http://www.fugues.com/main.cfm?l=fr&p=100_article&Article_ID=460&rubrique_ID=60

► Partages

Cette recherche consiste en une analyse comparée des facteurs associés au partage du statut sérologique chez les personnes vivant avec le VIH issues de files actives associatives. Elle est conduite en partenariat entre la coalition internationale d'associations communautaires Coalition Plus et un chercheur du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRePS) de l'Université Lumière Lyon 2, ainsi qu'avec des partenaires scientifiques dans chaque pays. La collecte des données a eu lieu dans 5 pays (Equateur, Mali, Maroc, République démocratique du Congo et Roumanie). La recherche a commencé en 2010 et a reçu le soutien financier de l'ANRS et de Sidaction.

Voir http://www.coalitionplus.org/index.php?option=com_content&view=article&id=55&Itemid=64&lang=fr

► Pouvoir Partager/Pouvoirs Partagés

Pouvoir Partager/Pouvoirs Partagés est un programme structuré et inscrit dans la durée permettant aux femmes vivant avec le VIH/sida de 1) reconnaître les contextes lourds pour elles 2) prendre une décision éclairée 3) planifier des actions/stratégies concrètes de manière à assumer sa décision de dire ou de ne pas dire. En collaboration avec plusieurs organismes communautaires incluant la COCQ-sida, ce programme a été développé au Québec et validé en 2006-2007 à titre de projet-pilote, avec la participation active de 26 femmes vivant avec le VIH et de 4 intervenantes de la région montréalaise. Suite à cette première expérience, le projet a été adapté culturellement au Mali avec le soutien financier des IRSC (Canada) et de la Fondation de France (France).

http://www.creces.uqam.ca/Page/default.aspx

Liste des entretiens conduits pour l'élaboration du guide

► Entretiens en Roumanie

[1] Florin Lazăr, Chercheur, Université de Bucarest, 23/02/2011

[2] Maria, Enquêtrice, Assistante sociale, ARAS, 25/02/2011

[3] Ludmila Verdeş, Responsable des Projets de Recherche, ARAS, 25/02/2011

[4] Traian, Enquêteur, Assistant social, ARAS, 25/02/2011

[5] Monica Dan, Coordinatrice Monitoring, Evaluation et Recherche Communautaire, ARAS, 26/02/2011

[6] Maria Georgescu, Directrice Executive, ARAS, 28/02/2011

[7] Emil Pâslaru, Sociologue, Operations Research, 28/02/2011

[8] Nicoleta Dascalu, Coordinatrice de projet, ARAS, 28/02/2011

[9] Liana Velica, Coordinatrice de projet, ARAS, 28/02/2011

► Entretiens en France

[10] Joseph Situ, AIDES RAAC-sida, 29/03/2011

[11] Elise Bourgeois-Fisson, MIRE (Méthodologie Innovation Recherche Evaluation), AIDES 30/03/2011

[12] Annabel Desgrées du Lou, Directrice de recherche, IRD, 31/03/2011

[13] Fred Eboko, Chargé de recherche, IRD, 01/04/2011

[14] Jean-Marie Le Gall, responsable de la MIRE (Méthodologie Innovation Recherche Evaluation), AIDES, 05/04/2011

[15] France Lert, Directrice de recherche, INSERM, 04/04/2011

[16] Pierre Chappard, ASUD, 14/04/2011

[17] Veronica Noseda, Vincent Douris, Mission sciences sociales, Sidaction, 15/04/2011

[18] Arnaud W. Simon, Responsable prévention, AIDES, 03/05/2011

[19] Christine Calderon, Consultante, 11/05/2011

[20] Daniela Rojas, Coordinatrice de recherche communautaire, MIRE (Méthodologie Innovation Recherche Evaluation), AIDES, 05/06/2011

[21] Marion Mora, Coordinatrice, INSERM, 25/11/2011

► Entretiens au Maroc

[22] Dr. Kamal Alami, Représentant de l'ONUSIDA au Maroc, 22/04/2011

[23] Dr. Latifi, Service IST/Sida, Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies infectieuses, 22/04/2011

[24] Samira Abderrahim, Responsable formation et programme Fonds d'appui aux structures partenaires (FASP), ALCS, 22/04/2011

[25] Fouzia Bennani, Directrice générale, ALCS, 22/04/2011

[26] Hakima Himmich, Présidente, ALCS, 22/04/2011

[27] Mehdi Karkouri, Secrétaire général, Référent "formation" au Bureau National, ALCS 22/04/2011

[28] Nadir, Enquêteur, Intervenant, ALCS, 27/04/2011

[29] Dr. Mohamed Loukid, Enseignant-chercheur, Université Cadi Ayyad Marrakech, 28/04/2011

[30] Pr. Mohamed Kamal Hilali, Enseignant-chercheur, Université Cadi Ayyad Marrakech, 28/04/2011

[31] Alise Abadie, Chargée de projets recherche et projets internationaux, ALCS, 28/04/2011

[32] Souad, Enquêtrice, 29/04/2011

[33] Rim, Enquêteur, Intervenant, ALCS, 29/04/2011

► Entretiens internationaux (membres ou partenaires de Coalition Plus)

[34] Mélina Bernier, Facilitatrice de recherche, COCQ-SIDA, Canada, 09/05/2011

[35] Henri Mukumbi, Directeur, AMO-Congo, République démocratique du Congo, 11/05/2011

[36] Amira Herdoiza, Directrice exécutive, Association KIMIRINA, Equateur, 12/05/2011

[37] Martine Somda, Présidente ; Brigitte Palenfo, Secrétaire générale, REVS+, Burkina Faso, 12/05/2011

[38] Nicolas Charpentier, Chargé de projet, Groupe Sida Genève, Suisse, 13/05/2011

[39] Joanne Otis, Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé, UQAM, Canada, 19/05/2011

[40] Eddy Kieto Zola, Enseignant-chercheur, Ecole de Santé publique, Université de Kinshasa, 20/06/2011

Collection Sciences sociales et sida

Dans le monde de la recherche sur le VIH/sida, le renouveau des enjeux autour de la prévention et la prise en charge du VIH conduit à un intérêt croissant pour la recherche dite communautaire, et plus largement pour les collaborations entre chercheurs et acteurs communautaires. Ces acteurs, issus des milieux académiques et communautaires, sont dès lors en demande d'outils pratiques pour travailler ensemble.

Coalition Plus, le groupe Partages et l'ANRS ont souhaité mettre à disposition de la communauté de la lutte contre le sida et de la recherche, les expériences de recherches collaboratives qui se sont développées dans les pays francophones depuis dix ans.

Cet ouvrage explore les enjeux de la collaboration pour la recherche tant biomédicale qu'en sciences sociales, interventionnelle ou non-interventionnelle. Il interroge les définitions, les origines de la recherche communautaire, ainsi que les atouts et les enjeux de la collaboration. En partant de l'expérience des acteurs, il propose des pistes pratiques sur la façon de construire et d'organiser un partenariat entre les chercheurs et les communautés. Enfin, à travers des retours d'expériences, des réflexions théoriques et des éléments méthodologiques, il invite le lecteur à explorer, à chaque étape d'un projet de recherche, des manières d'interagir et de travailler ensemble.

Pensé et conçu comme un guide méthodologique, cet ouvrage alimente le partage d'expériences et la réflexion sur la fabrication de la recherche, dans ses aspects les plus concrets. Il devrait constituer un soutien précieux pour tous ceux qui s'engagent dans des recherches en collaboration et éveiller l'intérêt de ceux qui ne s'y sont pas encore essayés, chercheurs, cliniciens, acteurs de terrain.

anRS
Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales
Agence autonome de l'Inserm

PLUS
COALITION INTERNATIONALE SIDA